

RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES MUNICIPAUX EN 2017



Présenté au conseil municipal le 29 mars 2018

AVANT-PROPOS

Ce rapport d'activité, réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale, retranscrit, en 2017, la nouvelle organisation de l'administration communale.

Deux facteurs majeurs sont entrés en ligne de compte dans ce cadre :

- Le changement du contexte national et local des collectivités : création de la métropole du Grand Paris, naissance du territoire Vallée Sud - Grand Paris, baisse des dotations de l'État aux collectivités locales... Ces transformations majeures de notre environnement institutionnel et la concurrence accrue entre collectivités et établissements publics (ville, département, région, Territoire, Métropole du Grand Paris) constituent autant de défis à relever pour la commune de Sceaux, comptant 20 000 habitants. A cet effet, les orientations politiques et stratégiques ont été revues, la ville devant travailler son attractivité et développer des partenariats institutionnels mais aussi avec les acteurs locaux de son territoire.
- L'arrivée d'un nouveau directeur général des services qui est chargé de mettre en œuvre le programme politique porté par les élus, mais qui apporte aussi un regard nouveau sur l'organisation de l'administration et de nouvelles méthodes de travail.

Les objectifs de cette nouvelle organisation ont été :

- De reprendre la nouvelle orientation politique, attirer les extérieurs à Sceaux, faire rayonner la ville.
- D'avoir des pôles plus cohérents en termes de politique publique et donc plus efficace sur le terrain.
- De développer le travail transversal en créant des pôles plus conséquents et en réduisant les cadres « isolés ».

Au-delà des missions propres à chaque direction, la nouvelle organisation est basée sur le travail collaboratif et le travail en mode projet, transversal.

Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service des Scéens et Scéennes, cherchant à maintenir un haut niveau de service dans un contexte de plus en plus contraint.

Le maire

Le directeur général des services

Philippe LAURENT

Isabelle DEVERRE

Sommaire

Chapitre I : Direction générale DES SERVICES	6
Service Développement durable.....	7
Chapitre II : Direction de l'Administration generale	11
Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques	11
Section 2 - Service Archives-documentation	12
Section 3 - Service Habitat.....	14
Chapitre III : Direction des Ressources humaines	16
Section 1 - Service Recrutement-formation	17
Section 2 - Service Carrière-paie.....	22
Section 3 - Service Santé-social	26
Chapitre IV : Direction des Finances, achats publics et systemes d'information	31
Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable	31
Section 2 – Service Régie facturation	37
Section 3 – Service Commande publique.....	43
Section 4 – Service Systèmes d'information.....	47
Chapitre V : Pole Attractivite et developpement local	50
Section 1 – Service Promotion du territoire	50
Section 2 – Service Action culturelle	61
Le cinéma Trianon.....	64
La bibliothèque.....	69
Section 3 – Service Action sportive	73
Chapitre VI : Pole de la Relation au citoyen	77
Section 1 - Service Sceaux info mairie	77
Section 2 – Service Population et citoyenneté	86
Section 4 – Service Communication	89
Chapitre VII : pole Famille et solidarites	94
Section 1 - Service petite enfance.	94
Section 2 - Service Vie scolaire	99
Section 3 - Service Entretien / restauration.	101
Section 4 - Service Animation.....	103
Section 5 - Service Jeunesse prévention.....	107
Section 6 - Résidence autonomie	110
Section 7 - Service Vie sociale seniors.....	113
Section 8 - Service Action sociale santé.....	117

Chapitre VIII : Pole Equipements et cadre de vie	122
Section 1 - Service Urbanisme	122
Section 2 - Le bâtiment	129
Section 4 – Tranquillité urbaine	134
Section 5 - Gestion du patrimoine et coordination administrative	135

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale est composée du directeur général des services et les deux directeurs généraux adjoints des services

Le directeur général des services encadre l'ensemble de l'administration.

Il travaille en équipe avec deux directeurs généraux adjoints, qui le suppléent en cas d'absence, et font partie du comité de direction.

Les services directement rattachés à la direction générale des services

Le service développement durable, composée de 2 chargés de mission dont l'un a une autorité hiérarchique sur l'autre, est rattaché directement au DGS. Ce service est rattaché au directeur général des services afin de garder cette notion indispensable de transversalité pour lancer le plan interne de développement durable notamment.

Les services/missions qui sont également rattachés à la direction générale, et plus particulièrement au DGA Administration générale, sont le service archives/documentation, les affaires juridiques, les affaires générales, le service habitat/logement, le secrétariat des assemblées.

Les deux directions fonctionnelles

La direction finances, achats publics et systèmes d'information, et la direction des ressources humaines, sont les ressources de la collectivité. Leur positionnement est totalement transversal ; elles collaborent avec chaque service et élaborent la vision stratégique de la collectivité chacune dans leur domaine respectif en lien avec le maire et le directeur général des services auquel elles sont rattachées.

Les quatre pôles opérationnels

Les quatre pôles opérationnels sont les pôles : Attractivité et développement local, Relation au citoyen, Famille et solidarités, Équipements et cadre de vie. Chaque pôle est rattaché au directeur général des services.

Service Développement durable

Le service Développement durable de la Ville a pour missions le pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable à l'échelle de la commune, dans le cadre des orientations définies par l'équipe municipale, en liaison avec les différents acteurs (notamment les agents de la Ville) et en concertation avec le conseil local du développement durable CI3d.

Durant l'année 2017, les travaux en matière de Développement durable se sont appuyés sur une chargée de projets intervenant sous la direction d'un nouveau chef de service, pilotés par la direction générale des services. Ce chef de service, en poste au sein de la ville de Bourg-la-Reine depuis 2009, a été mutualisé avec la ville de Sceaux, soit deux jours par semaine à compter du 1^{er} janvier 2017, afin d'encadrer la chargée de projets et de proposer la mise en place d'une démarche interne en matière de développement durable.

I. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Bilan du conseil local du développement durable CI3d

Le CI3d s'est réuni en plénière en janvier 2017. Les projets amorcés en 2016 ont été rappelés avec une mise en œuvre effective en 2017 :

- lancement du Repair Café,
- organisation de la 2^{ème} édition du forum de rénovation énergétique,
- lancement de l'appel à idées Jardins Partagés,
- création d'un festival "Sociétés en transition(s)", avec projection de films associés aux thématiques du développement durable et tables rondes.

Par ailleurs, les membres du CI3d ont été invités à contribuer à la démarche « Parlons ensemble du centre-ville » afin d'intégrer le développement durable dans les réflexions.

b. Bilan 1^{ère} édition du festival « Sociétés en transition(s) »

Suite à la demande de membres du CI3d et de citoyens, la ville de Sceaux a mené une première réflexion, en lien avec les partenaires potentiels (Les Amis du Trianon, le groupe local Colibris, Sceaux Smart, ...), pour la mise en place d'un festival du film autour des enjeux du développement durable. C'est ainsi qu'est né ce festival, qui vise à présenter des solutions vers la(les) transition(s), à travers des films résolument positifs.

Organisé par les villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine, en partenariat avec le CI3d, ce festival s'est tenu au cinéma Le Trianon et au Conservatoire de Bourg-la-Reine du 24 au 26 février 2017.

Au programme : cinq films, trois tables rondes, un déjeuner partagé, et de nombreux échanges, avec un total de fréquentation de 506 participants, soit un très vif succès. Trois réalisateurs ont participé à cet événement, ainsi que Denis Cheissoux, qui a animé une des tables rondes.

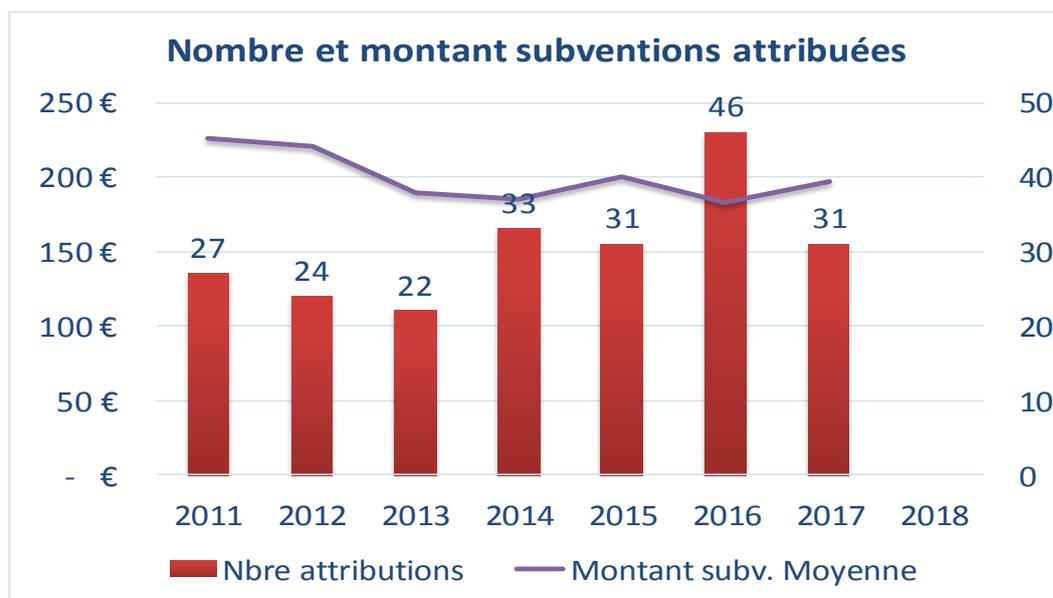
Ce festival a également été l'occasion de mutualiser, pour la première fois, un événement en matière de développement durable à l'échelle des deux villes.

c. Mise en œuvre des actions du Plan Vélo

Un nouveau financement pour l'acquisition de vélos à assistance électrique a été mis en place par l'État à travers le décret n° 2017-196 du 16 février 2017 relatif aux aides à l'achat ou à la location des véhicules peu polluants.

Ainsi, en mai 2017, le dispositif d'aide de la ville aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique a été suspendu, n'étant pas cumulable avec l'aide de l'Etat, dans l'attente des nouvelles directives nationales mises en place à partir de 2018.

A titre d'information, le bilan sur 6,5 ans des subventions pour l'acquisition de VAE est présenté ci-après :



Une nouvelle journée « Vélo en ville » s'est tenue avec succès le 21 mai 2017.

d. Forum de la rénovation énergétique

La deuxième édition du forum de la rénovation énergétique a été organisée le samedi 18 mars 2017.

Ce forum a permis de constituer un temps fort d'échanges et de retours d'expérience entre Scéens, articulés autour de stands et de sept tables rondes qui ont permis de présenter les témoignages de particuliers ayant mené des travaux de rénovation énergétique et d'organismes ou entreprises spécialisés sur chaque thématique : isolation intérieure et extérieure, végétalisation des bâtiments, recours aux énergies renouvelables, audit énergétique, travaux en copropriété et financements.

Contrairement à l'an dernier, le forum a réuni un public très intéressé mais limité en nombre (entre 20 et 30 personnes).

Le succès mitigé de cette 2^{ème} édition conduit à projeter un nouveau format en 2018, en mutualisant l'événement avec un ou deux villes voisines, afin d'aborder d'autres thématiques et d'élargir ainsi le public cible (habitants, grand public, enfants, copropriétaires, ...).

e. Repair Café

Après définition des modalités d'organisation et identification d'un nombre suffisant de bénévoles, le 1^{er} Repair café s'est tenu le 5 mars 2017, organisé par l'association Repair Café Phénix Sceaux avec le soutien de la Ville.

Pour rappel, un Repair café (littéralement « café de réparation ») est un temps dédié à la réparation d'objets, organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit. Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé, dans lequel des outils sont mis à disposition pour réparer les objets apportés par les visiteurs, aidés par des bénévoles. Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

En 2017, tous les deux mois, l'association Repair Café Phénix Sceaux a organisé ce rendez-vous avec succès, sur différents lieux de la ville et en proposant en parallèle des réparations, des ateliers créatifs autour de la cuisine, des tissus, des perles,

Date	Demandes de réparation - Total	Demandes satisfaites ou diagnostiquées	Demandes non effectuées (temps ou non réparable)	Poids de déchets évités (kg)
5 mars	52	40	12	35
13 mai	37	31	6	133
22 juillet	34	22	12	35
30 septembre	29	22	7	30
19 novembre	50	41	9	83

L'association était également présente à l'occasion de la fête de la nature en octobre 2017 avec un stand dédié.

f. Appel à idées jardins partagés et projet de jardin partagé sur la coulée verte

L'année 2017 a vu la poursuite de la démarche en vue d'élargir l'implication d'habitants dans des jardins partagés, notamment au travers du lancement d'un nouvel appel à idées, comme en 2016.

Cet appel à idées n'a pas reçu de candidature.

En parallèle, forte du succès du jardin des Voisins, premier jardin partagé créé en 2013 avec l'association Espaces, la Ville souhaite renouveler l'initiative dans la Coulée verte. Elle a proposé à cet effet une réunion d'information en novembre 2017.

Deux réunions publiques seront organisées en début d'année avec pour objectif d'ouvrir ce jardin au printemps 2018. Le projet sera défini en fonction des attentes exprimées par les participants.

g. Convention de mise à disposition pour l'installation et la gestion de 4 ruches

Depuis 2016, une convention a été signée entre la ville de Sceaux et l'association la Ruche éducative. Cette convention encadre la mise à disposition par la Ville d'un terrain destiné à l'implantation de 4 ruches et définit les conditions de mise en place et d'entretien par l'apiculteur.

De plus, ce dernier sera amené à assurer des interventions pédagogiques auprès du public et notamment des enfants sur le fonctionnement de la ruche et sur la biodiversité de manière plus large.

h. Démarche interne développement durable

L'année 2017 a été consacrée à la réalisation d'un état des lieux permettant de recenser les actions de chacun et de recueillir des pistes d'amélioration.

Ce premier travail a permis de préciser la structuration de l'action de la Ville en matière de développement durable, notamment dans le cadre de l'action des différents services.

II. Perspectives pour l'année 2018

Concernant la démarche interne, la méthodologie définie sera mise en place avec les étapes suivantes :

- mise en place d'une information large puis de séances de formation courtes des services ayant pour objectif une meilleure connaissance des thématiques et une appropriation des actions potentielles,
- définition d'une stratégie en lien avec la Direction générale, suivie d'un plan d'actions pour déployer la démarche interne,
- mise en œuvre avec planification sur 3 ans.

Cette démarche interne devra permettre une appropriation des objectifs de développement durable dans le fonctionnement de la ville, tant au sein des services, qu'au niveau des nouveaux projets engagés.

Par ailleurs, les évènements marquants de l'année 2017 pourront être réédités, dans le cadre des objectifs définis pour l'année 2018, évènements mutualisés notamment avec la ville de Bourg-la-Reine : le festival de films « Sociétés en transition(s) » en février, la journée Vélo en Ville en mai avec une bourse aux vélos commune aux deux villes, le Forum de la rénovation énergétique à l'automne.

CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, affaires générales...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (recensement, ...)

Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

Le secrétariat des assemblées a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du conseil municipal (6 en 2017) et de majorité,
- la rédaction et le suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture, qui représentent, pour la Ville et le CCAS :
 - 109 délibérations,
 - 276 décisions du maire,
 - 2335 arrêtés dont 1714 arrêtés de gestion du personnel.

Section 2 - Service Archives-documentation

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

Les deux postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services et la restauration de documents d'archives.

a. Documentation

La documentation à destination des services comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques.

Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters.

63 abonnements ont été souscrits
43 monographies ont été acquises
2 bases de données juridiques en ligne

b. Restauration de documents d'archives

6 registres de décès du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle
2 registres de naissances du 19^{ème} siècle
9 registres de mariages du 19^{ème} siècle

Le Conseil départemental accorde désormais une subvention globale à la ville dont une part est allouée à la restauration des archives.

Les deux missions principales du service sont la collecte des archives des services et la communication des documents d'archives aux services et au public extérieur.

Le service est également chargé d'accueillir la consultation des autorisations d'urbanisme ; le nombre et le type d'autorisations délivrées dans l'année influent sur la fréquentation.

c. Constitution des fonds d'archives

Les services ont versés **78,6** mètres linéaires d'archives (**75,7** ml en 2016)

d. Communication de documents

e. En interne

187 documents communiqués (**163** en 2015)

En externe

186 sessions de travail (**150** visites en 2016).

135 lecteurs inscrits (**131** en 2015)

238 documents communiqués (**184** en 2016) dont **48 seulement** archivés.

La demande se concentre essentiellement sur les autorisations d'urbanisme récentes.

Année	Nombre de visites	Nbre dossiers consultés	Dont archivés
2013	150	211	45
2014	110	130	46
2015	76	101	18
2016	150	184	20
2017	186	238	48

73 (41 en 2016) demandes de recherche par correspondance (mail, téléphone, courrier) dont 34 recherches historiques et 24 généalogiques,

II. Retour sur les projets de l'année 2017

Expositions (en collaboration avec le service Communication)

Une exposition sur le château de l'Amiral

Une exposition sur le quartier des Blagis

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Projets

Commémoration du Centenaire 1918

Exposition 50 ans de la faculté Jean Monnet

Nouveau site internet des archives municipales

b. Participation au bulletin annuel de la société d'histoire locale Les Amis de Sceaux

c. Numérisation de documents anciens

Section 3 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions.

En ce qui concerne la demande de logement social, il est chargé notamment

- d'organiser l'enregistrement et la gestion des demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'actualisation des demandes (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...) ; de gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements en liaison avec la direction générale des services et les élus de la Ville concernés, de préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter de la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville
- de suivre la réalisation des obligations au titre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) ; d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ce sujet
- d'échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...)

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- de suivre le parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...),
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures d'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...)

Le service est composé d'un chef de service et d'une assistante.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

Créé en 2012, le service Habitat chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

a. La gestion de la demande de logement social :

- 895 dossiers en instance directe au 31/12/17 (contre 987 au 31/12/16), dont 123 demandes initiales et 159 renouvellements
- Parmi les dossiers en instance en gestion partagée Ile-de-France, 741 de ceux qui demandent un logement à Sceaux habitent Sceaux
- 177 demandeurs reçus par le service dans le cadre des plages horaires dédiées
- commissions d'attribution logements au cours de l'année 2017 (11 organisées par Sceaux-Habitat, 11 organisées par Hauts-de-Seine Habitat OPH, France Habitation.

- 8 demandeurs de logements reconnus prioritaires au titre du dispositif DALO ont été logés
- 18 demandeurs reconnus prioritaires au titre du PDALPD ont été logés

Les désignations :

- L'Etat ayant mis fin aux délégations de son contingent, la Ville n'a plus à proposer des candidats dans ce cadre ; le positionnement de demandeurs DALO s'effectue néanmoins en relation avec la Ville qui est sollicitée pour avis sur les candidats proposés.
- Des réunions préparatoires aux commissions d'attribution ont été mises en place avec Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat en vue de recenser les dossiers susceptibles d'être présentés au regard de la typologie des logements à attribuer.

b. Les actions partenariales

- les Scéens ont pu consulter l'Association départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL), au cours des 11 permanences de 2017.
- Logement intergénérationnel : conventions de partenariat avec deux associations

II. Perspectives pour l'année 2018

Le service Habitat est chargé en 2018 de la réalisation de différents objectifs :

- Poursuivre l'action en matière d'accompagnement des demandeurs dans le cadre d'une coordination avec les services de la Ville et les partenaires dans le cadre des nouvelles modalités de gestion des demandes de logement au travers du serveur régional
- Accompagner la préparation de l'opération de reconstruction de la résidence des Mésanges dans le cadre des travaux de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
- Favoriser un développement des formes de logement intergénérationnel et suivre leur mise en œuvre
- Accompagner la réalisation de nouvelles résidences pour étudiants par des échanges réguliers avec leurs gestionnaires
- Participer aux travaux d'élaboration du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement

CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire maîtrisé. Ses champs d'intervention sont l'organisation, le management et la gestion du personnel.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services et une cellule mobilité, transversale :

- Le service Recrutement-formation
- Le service Carrière-paie
- Le service Santé-social

La Cellule mobilité est une émanation de la direction des Ressources humaines. Créée en 2016, elle est un dispositif spécifique visant le reclassement pour raisons de santé ou à la mobilité d'office suite à réorganisation de services. Elle est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines (chargé de recrutement, psychologue du travail, conseiller prévention, chef du service Santé social, chef du service Recrutement-formation, chef du service Carrière-paie, directeur des Ressources humaines) dont le pilote est le chargé du recrutement.

La cellule mobilité se réunit mensuellement, elle étudie, analyse, et agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

Les partenaires/prestataires :

- 1 psychologue du travail vacataire (Temps non complet 20%)
- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La communication Ressources humaines

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- Le journal interne Entre nous, à paraître 4 fois dans l'année, présente et explicite les sujets d'actualités ou transversaux à la Ville
- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT.
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Les réunions de service organisées par la direction générale des services, elles ont lieu tous les 18 mois auprès de chaque service, avec le directeur des Ressources humaines afin de permettre l'échange d'information et le maintien du lien entre les services et la hiérarchie.

Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité, assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle à Sceaux.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Le recrutement

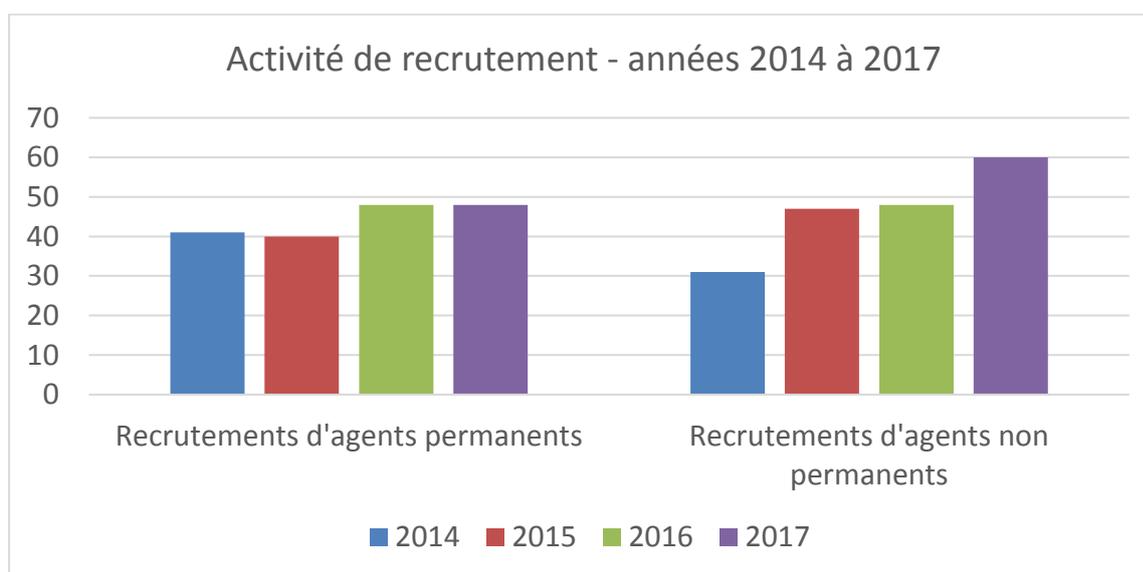
Pour l'année 2017, 48 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 114 recrutements en totalité issus de 283 entretiens. Parmi ces 48 recrutements permanents, 8 font suite à une mobilité interne.

Le taux de rotation* pour l'année 2017 est de 8,65%, et le taux de remplacement** de 117,07% (expliqué notamment par des ouvertures de postes permanents d'animateur).

*taux de rotation : pourcentage d'agents en mouvements au sein de la collectivité

**taux de remplacement : pourcentage d'agents remplacés

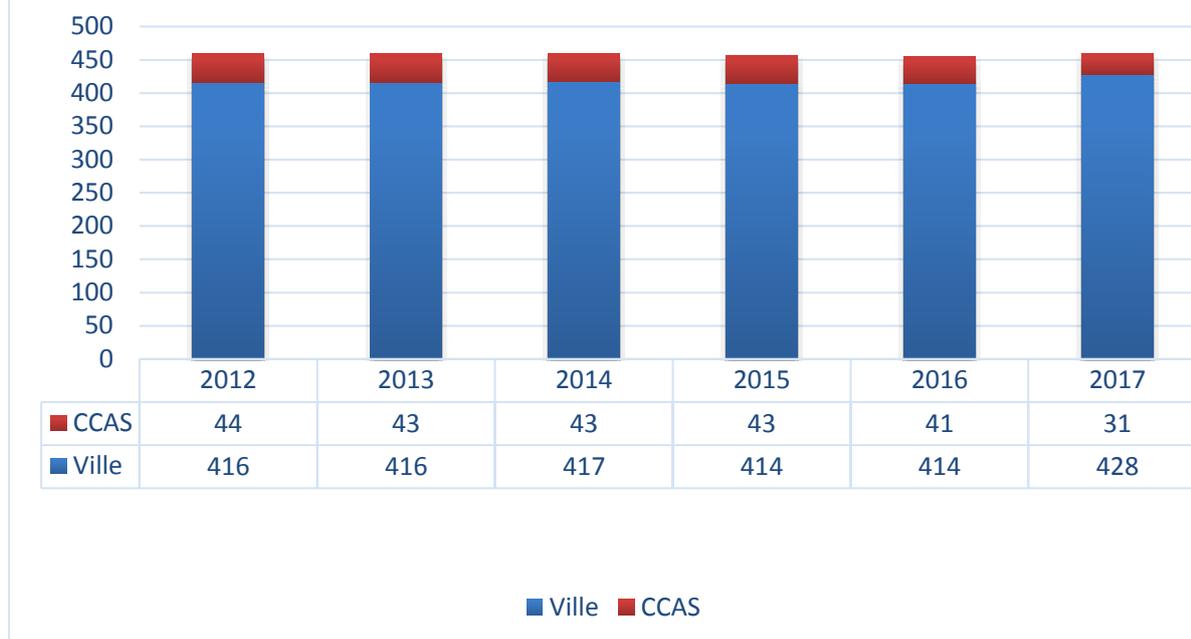
Évolution des recrutements sur les 4 dernières années



- 2862 curriculum-vitae reçus et traités dont 762 par courrier (hors stages) et environ 2100 par mail.
- 283 entretiens de 1^{er} niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 48 nouveaux collaborateurs permanents, 66 non permanents (dont 15,78 équivalent temps plein saisonnier).
- 3 Cafés des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 41 collaborateurs.
- 41 départs de collaborateurs permanents (dont 6 départs en retraite).

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 53 stagiaires dont 5 gratifiés pour un montant de 3540,50 euros (457 demandes de stage : 207 par courrier et 250 par mail) et 2 emplois aidés.

Evolution des effectifs permanents délibérés depuis 2012



Au 31 décembre 2017, **414** emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS).

b. La formation

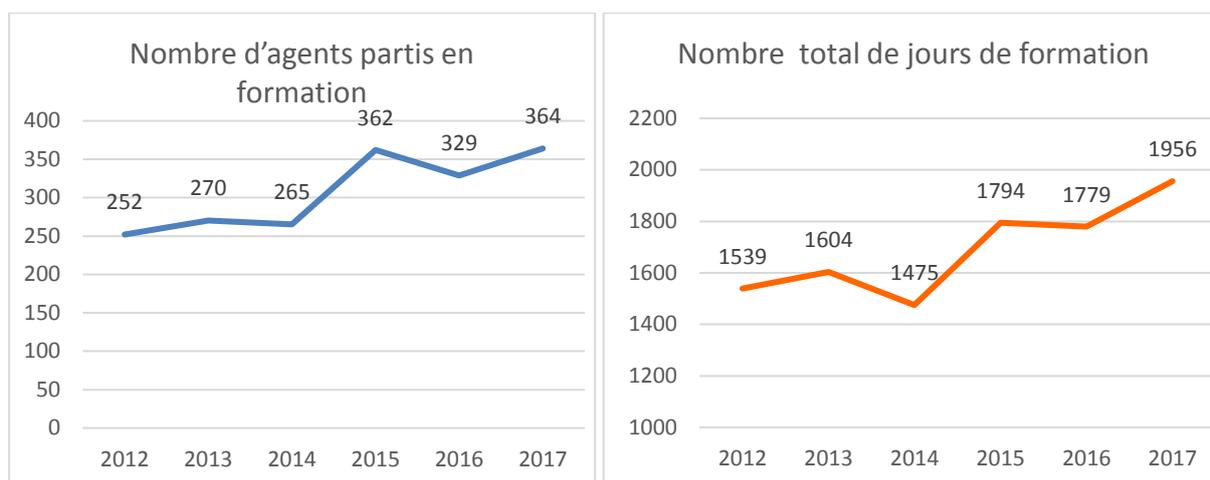
Pour l'année 2017, 1009 formations ont été dispensées, soit 1956 journées, dont 924 jours pour des stages en intra.

Parmi ces jours :

- 1164 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 59 % du nombre total de jours, ce qui représente un pourcentage nettement inférieur à l'année dernière (75%). En raison du maintien de la cotisation à 0,9% de la masse salariale, le CNFPT a été obligé de faire des économies drastiques et a donc fortement réduit le nombre de jours de stages intra accordé aux collectivités, ainsi que l'offre de stages individuels. Sceaux a dû se tourner vers d'autres fournisseurs pour maintenir un haut niveau de formation de ses agents.
- 34 formations différentes organisées en intra via divers organismes de formation, y compris le CNFPT, ayant donné lieu à 67 sessions de stage,
- 364 agents de la Ville ou du CCAS ont bénéficié d'au moins une formation en 2017, soit près de 88% des agents sur poste permanent.

Evolution du nombre de formations réalisées sur les 6 dernières années

année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'agents partis en formation	252	270	265	362	329	364
Nombre de jours de formation	1539	1604	1475	1794	1779	1956



La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

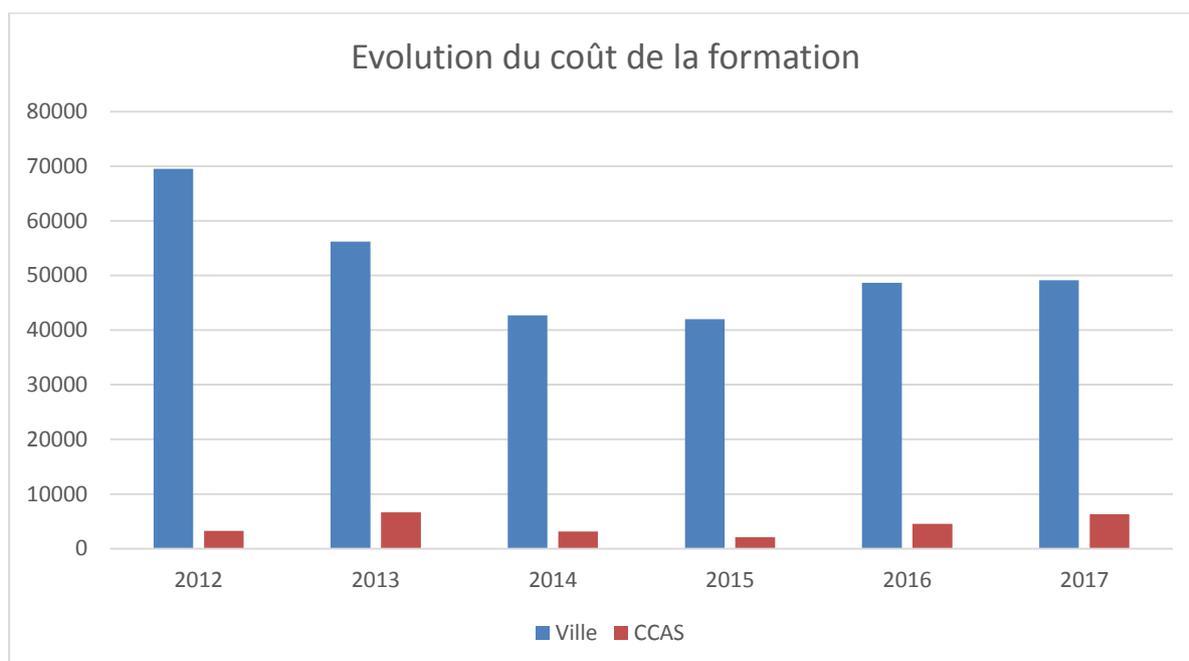
C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 13 mobilités internes pour l'année 2016. Dans la continuité, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2017, 5 bilans de compétence ont été réalisés, 19 préparations de concours ou d'examens dont 1 a permis à l'agent d'être mis en stage (la majorité des préparations est encore en cours).

Evolution du budget alloué à la formation depuis 2012 (en euros)

	Ville	CCAS	Total
2012	69 522 €	3 230 €	72 752 €
2013	56 184 €	6 627 €	62 811 €
2014	42 701 €	3 150 €	45 851 €
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €
2017	49 143 €	6 264 €	55 407 €

Ce budget s'ajoute aux cotisations au CNFPT, qui organise la formation pré-financée des agents.



Évolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2012	87 547 €	0.9 %
2013	97 726 €	1%
2014	97 989 €	1%
2015	99 558 €	1%
2016	92 726 €	0.9 %
2017	92 878 €	0.9%

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget alloué à la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 148 285€ pour 2017.

L'augmentation du niveau de formation en 2017 a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- L'adaptation à un nouvel outil d'amélioration de la relation au citoyen
- L'adaptation réglementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- L'amélioration continue de la qualité managériale
- Le développement de la culture territoriale
- Les reclassements et reconversions professionnels

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Déconcentration de la formation via le logiciel NEEVA : Sceaux formation.

Objectif :

- . Permettre à chaque agent la gestion autonome de ses demandes de formation.
- . Faciliter et raccourcir les circuits de gestion de la formation (demandes, réponses, attestations...).
- . Faciliter la gestion managériale des compétences par un outil de gestion adapté.

Enjeux : Accès à un outil facilement exploitable par tous, quel que soit le niveau des compétences informatiques.

Depuis le printemps 2016, tous les agents dotés d'un ordinateur font leurs demandes de formation avec le logiciel Neeva. Des formations complémentaires ont été organisées à l'automne 2017 pour les encadrants et les agents désireux de se perfectionner.

b. Bilan du plan de formation 2014-2016 et réalisation du plan de formation 2017-2019

Objectifs : Assurer le suivi de la politique formation mise en place, anticiper les besoins de stages individuels et collectifs de la Ville et du CCAS, prioriser et organiser les stages intras.

Enjeux : Assurer une évolution des compétences la plus adaptée aux besoins de la collectivité, de l'agent.

Le plan de formation 2017-2019 a été présenté au Comité technique en juin 2017.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Poursuivre la déconcentration de la formation vers l'ensemble des services

Objectifs : le déploiement du logiciel Neeva se poursuit pour 2018. D'une part, sur l'aspect technique par le déploiement de postes informatiques sur tout ou partie des sites extérieurs, d'autre part, sur l'aspect humain, par le déploiement de réunions d'information et formations à destination des agents non familiers avec l'outil informatique.

Le processus de déploiement se poursuivra jusqu'en 2019/2020 selon les contraintes matérielles et financières.

Enjeux : la dotation en poste informatique pour tous le plus rapidement possible, la capacité d'utilisation du logiciel.

b. Guide de la formation

Objectifs : Concevoir un guide de la formation qui soit à la fois un règlement rappelant la réglementation officielle et les règles propres à Sceaux, et un guide pratique, en tenant compte des besoins d'informations des agents et des encadrants.

Enjeux : Faciliter l'accès de tous aux informations concernant la formation, notamment grâce aux travaux du groupe de travail réunissant des agents de différents services et des 3 catégories A, B et C.

c. Bilan social et rapport sur l'état de la collectivité au 31/12/2017

Objectif : mettre en perspective les données sociales de la collectivité en vue de :

- . Constater l'évolution des données sociales.
- . Faire évoluer la politique en matière de Gestion des Ressources humaines en fonction de l'évolution sociale.

Enjeux : avoir une bonne connaissance de la structure du personnel de la collectivité pour mener une politique GRH adaptée et juste.

Section 2 - Service Carrière-paie

Le service Carrière-paie gère l'intégralité du suivi administratif des agents depuis l'entrée dans la collectivité jusqu'à leur départ.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. La carrière

- 1713 arrêtés de gestion du personnel dont 1612 pour la Ville et 101 pour le CCAS.
- 133 créations de dossiers (soit une augmentation de 21% par rapport à 2016).
- 84 saisines de la Commission administrative paritaire (CAP) ont été opérées pour :
 - . 14 avancements de grade
 - . 1 promotion interne bien que deux agents aient été proposés ; 30 dossiers (dont 15 pour la ville et autant pour le CCAS) ont été instruits et transmis à la CAP qu'il y ait ou pas des agents proposés aux grades pour lesquels la promotion interne était organisée selon le calendrier du centre de gestion de la Petite couronne
 - . 2 changements de filière
 - . 52 demandes d'évolution de carrière (1^{ère} demande, renouvellement de détachement, disponibilité, mise à disposition...)

5 dossiers de retraite instruits pour des agents relevant de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales.

. Les entretiens professionnels

Il est un outil de management mis à disposition des agents, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'activité professionnelle de l'agent durant l'année écoulée et, par suite, d'appliquer une prime liée à la qualité du travail effectué. Le process lié à la gestion administrative de l'entretien professionnel, depuis sa mise à jour annuelle (août de l'année N) jusqu'à son application en paie (mars de l'année N+1), est complet et particulièrement long.

Les entretiens professionnels ont engendré :

- 412 contrôles des entretiens professionnels dont 52% ont été réalisés via l'application webapp.
- et autant de contrôles ou modifications de la part variable qui ont été réalisées dans un premier temps pour prise en compte des absences (en janvier), puis pour la mise à jour du nombre de points résultant de l'évaluation de la manière de servir et des objectifs (en mars).

b. L'absentéisme

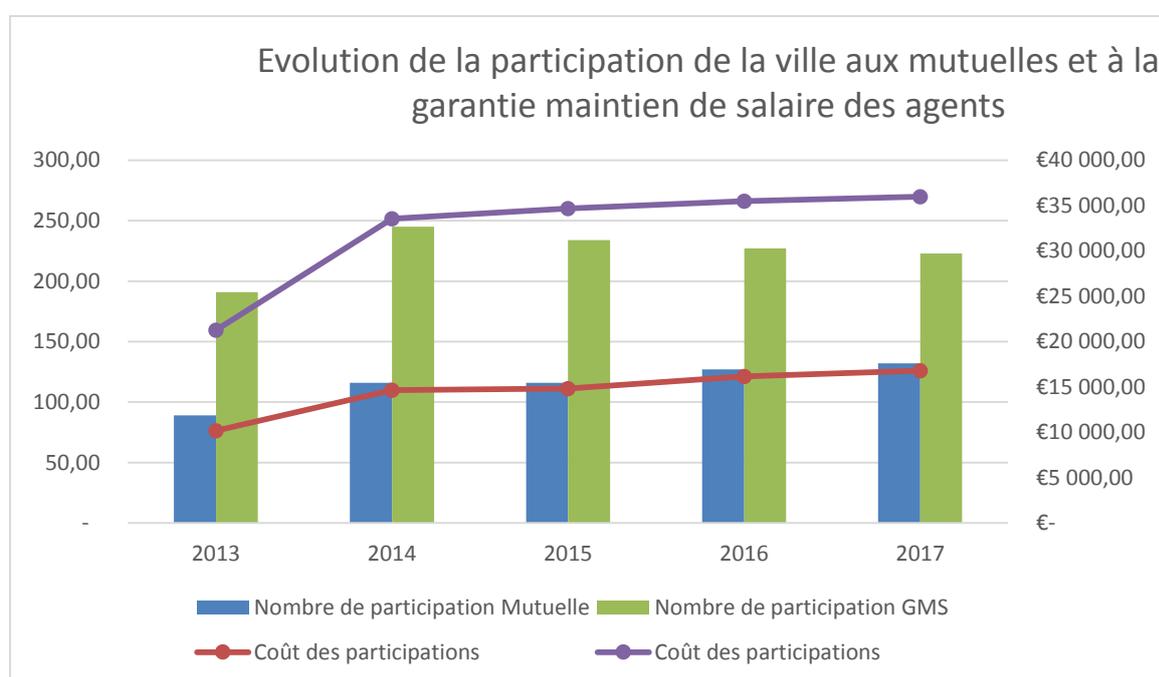
- 918 arrêts maladie pour 6673 jours d'absence en maladie ordinaire dans l'année, soit une augmentation de 13.41% par rapport à 2016 (ces jours d'absence au titre de la maladie ordinaire représentent 3.63 équivalent temps plein tout au long de l'année – tous statuts confondus, y compris remplaçants et besoins temporaires).
- 5119 jours d'arrêts maladie pour congé longue maladie (CLM = 3430) ou congé maladie longue durée (CLD) ou de grave maladie (GM), soit une augmentation de 6.42% pour 17 agents concernés.
- 29 dossiers d'accident du travail ont donné lieu à des arrêts de travail pour un total de 1017 jours d'arrêts (soit une augmentation de 2% du nombre de jours d'arrêts)
- 597 jours d'absence sont liés à 6 accidents de trajet (soit une augmentation du nombre de jours d'arrêts pour accident de trajet de 58.59%)
- 4 instructions de dossier pour reconnaissance de maladie professionnelle qui ont entraîné 904 jours d'absence (soit une augmentation du nombre de jours d'arrêts à ce titre de 12.16%)
- 20 congés liés à une naissance : 19 congés pour maternité ; 1 pour paternité

Les maladies ordinaires, longue maladie, longue durée, accident du travail et maladie professionnelle ont engendré :

- 23 saisines du Comité médical, liées à l’instruction de 7 demandes d’ouverture de CLM qui ont abouti, 3 demandes de renouvellement de CLD (2 fois par an), 2 demandes de grave maladie, 5 demandes de reprise à temps partiel thérapeutique et 3 demandes de disponibilité d’office ou de maintien de la rémunération dans l’attente de l’avis du comité médical
- 8 saisines de la Commission de réforme
- 56 expertises médicales à la demande de la collectivité, pour un coût de 7500 €.
- 168 attestations de salaires transmises à la sécurité sociale et suivi des indemnités journalières correspondantes

c. La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l’employeur aux mutuelles et à la garantie maintien de salaire des agents



d. La paie

- 6592 fiches de paie Ville pour une moyenne de 549 paies par mois ; 510 fiches de paie CCAS en 2017 pour une moyenne de 43 fiches de paie par mois, soit une diminution de 15.9% par rapport à l’année 2016.

- 168 jours de procédure de paie, depuis le contrôle de paie, ligne à ligne, puis le mandatement et la déclaration des charges mensuelles jusqu’à la distribution des bulletins, équivalent à 1 poste à 80% tout au long de l’année (0.78 ETP/an) pour, notamment, 161 713 lignes de salaires contrôlées.

- plus de 4500 éléments variables saisis dont 1136 saisies d’heures supplémentaires et astreintes et près de 2500 vacances, 383 remboursements de transports, 255 remboursements de frais, 144 exonérations... soit 400 saisies mensuelles en moyenne d’éléments variables de paie (hors saisie d’éléments ponctuels tels que Indemnité exceptionnelle de Contribution sociale généralisée (IECSG), GIPA, indemnité de régisseur, indemnités de travail de nuit...)

- 111 Comptes Epargne Temps dont 19 demandes d’ouverture en 2017. 3 comptes ont été transférés dans le cadre de mutation. Au total : 450 jours épargnés en 2016 dont 45.5 jours de repos compensatoires liés à la réalisation d’heures supplémentaires. Ce sont également, 140 jours épargnés sur le CET qui ont été versés sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique ou ont donné lieu à indemnisation pour un montant de 11 231 euros.

- 176 attestations Pôle Emploi établies

- la déclaration annuelle des données sociales (DADS-U) effectuée en janvier de chaque année correspond à l'emploi de 0.66ETP. Ainsi l'agent qui s'y consacre ne peut participer aux opérations collectives et doit durant cette période (2 à 3 semaines à plein temps) aménager son activité pour reporter les opérations de gestion à réaliser sur son portefeuille, en effet, la date limite de transmission et de réception réussie par les organismes de contrôle est fixée à la date impérative du 31 janvier au soir.

e. La discipline

3 dossiers disciplinaires instruits : 1 exclusion de fonctions de moins de 15 jours, 2 avertissements.

f. Impact des évolutions législatives et réglementaires

Pour l'année 2017, la réforme statutaire relative à l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) s'est poursuivie et a encore engendré à elle seule la production de plus de 15 textes législatifs et réglementaires.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Évolution du Compte rendu de l'Entretien professionnel

Objectifs : Poursuivre l'adaptation de l'outil de management à l'évolution du contexte et des nouveaux besoins, notamment par l'élaboration de grilles de manière de servir aux critères adaptés aux métiers

Enjeux : présenter un outil adapté aux besoins des services par l'évaluation du niveau de compétence atteint par les agents afin qu'il soit un outil de management particulièrement efficace et utilisé.

Réalisé :

- . Le nouveau dispositif de l'entretien professionnel a été présenté aux agents en réunions interservices, mais aussi au sein des structures, notamment de Petite enfance et du service Restauration et entretien ;
- . Intégration des grilles de manières de servir des métiers de la Petite enfance, ainsi que celles du service Restauration et Entretien, qui ont été adaptées à l'occasion d'un travail des services avec l'appui de la Chargée de recrutement

b. Application de la réforme statutaire relative à l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Objectifs : Mise en œuvre de la réforme (selon le calendrier réglementaire)

Enjeux : Evolution statutaire et de rémunération des agents.

Réalisé : mise en place au cours du premier trimestre 2017 pour l'ensemble des agents

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Report des éléments 2018 de la réforme à l'année 2019

Enjeux : le report de l'évolution statutaire et des traitements des agents ajoute de la tension alors que par ailleurs la part salariale des cotisations continue à augmenter, que la NBI ZUS est diminuée d'un tiers, le tout, dans un contexte de changement organisationnel bientôt finalisé.

b. Entretien professionnel : évolution du compte rendu

Objectifs : rédiger toutes les grilles métiers de la collectivité pour finaliser la réforme des entretiens professionnels

Enjeux :

. Adapter l'outil aux besoins des services par l'utilisation de critères propres au métier du niveau de compétence atteint par les agents afin que l'entretien professionnel soit un outil de management particulièrement efficace et utilisé.

. Rendre les grilles disponibles dans le même temps que l'application du nouveau régime indemnitaire de la collectivité, soit le 1^{er} janvier 2019

c. Entretien professionnel : valorisation des nouvelles modalités d'évaluation de la manière de servir

Objectifs : mettre en œuvre un nouveau mode de valorisation des compétences acquises et évaluées dans le cadre du compte rendu de l'entretien professionnel : nouvelle modalité d'application de l'actuelle part variable

Enjeux : verser une part variable qui n'entraîne pas de perte par rapport au mode de calcul précédent

d. Mise en œuvre du RIFSEEP - Régime indemnitaire basé sur les fonctions, sujétions, expertise et l'engagement professionnel.

Objectifs : Construire le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le 1^{er} janvier 2019

Enjeux :

. Construire un régime indemnitaire qui permette la valorisation des métiers et compétences

. Construire un régime indemnitaire encadré budgétairement

Coût :

. la hausse probable de la masse salariale sur le poste du régime indemnitaire

. le temps de travail issu de l'ampleur du projet qui vient en sus des précédents et du travail quotidien

e. Certification des comptes

Objectifs : préparer le service à l'entrée dans la certification des comptes qui sera effective à compter du 01/01/2019

Enjeux : mettre en place les protocoles adaptés à l'activité du service Carrière / rémunération

Section 3 - Service Santé-social

Le service Santé-social assure le suivi des agents sur le plan de l'action sociale et de la santé. Il intègre notamment la prévention en matière d'hygiène et de sécurité et la médecine du travail.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes

a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2016, le montant des prestations versées directement par la Ville s'élève à 10 940 €.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

- 581 demandes d'aides ont été traitées par le CNAS dont 85 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Santé-social.

- Sur l'ensemble des prestations proposées par le CNAS, le nombre d'utilisateurs s'élève à 823.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents hors la consultation juridique, l'écoute sociale, l'achat de véhicules neufs ou d'occasions.

Année	Prestations versées	CESU demandés	Plan d'épargne chèques vacances	Billetterie	Coupons sport	Séjours	Avantages	Prêts	Total
2013	39433 €	3968 €	2970 €	4838 €	916 €	5718 €	425 €	34658 €	92926 €
2014	52583 €	0 €	2400 €	7167 €	902 €	6784 €	2634 €	34900 €	107370 €
2015	51335 €	6154 €	3630 €	7427 €	1138 €	11321€	2338 €	10000 €	93343 €
2016	50465 €	6193 €	3430 €	8186 €	1322 €	8708 €	1576 €	18303 €	98183 €
2017	47347 €	5366 €	3630 €	8416 €	1368 €	10506 €	3198 €	5305 €	85136 €

- 3 commandes groupées de tickets cinéma MEYCLUB (nouvelle prestation 2015).

- 10 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.

- 262 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.

L'assistant social a reçu 25 agents et a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 57 entretiens physiques
- 30 entretiens téléphoniques
- 2 visites à domicile

b. La santé

La Ville a contractualisé, depuis le 1^{er} juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 196 visites médicales ont été programmées, 3 visites sur site ont été organisées par le médecin.

- 217 entretiens avec le psychologue du travail (pour 45 agents).
- 5 bilans professionnels
- 5 interventions de la psychologue du travail en milieu professionnel.

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2011	25	21	22 150 €
2012	26	22	18 380 €
2013	25	20	28 200 €
2014	26	20 +31 165,43€* de dépenses déduites	19 371,32 €
2015	29	24 +31611,05€* de dépenses déduites	15 051,89 €
2016	26	23 + 517,37* € de dépenses déduites	13 412,31 €
2017	25	21	19 195,17 €

* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

c. La prévention des risques

La Ville prévient les risques liés à l'activité professionnelle par l'intermédiaire des actions du conseiller prévention et via le Centre de gestion de la petite couronne qui met à disposition de la Ville (prestation) un agent chargé de la fonction d'inspection.

- 4 Comité hygiène, santé, sécurité et conditions de travail
- 14 visites en milieu professionnel du conseiller prévention relatives à des aménagements de poste ayant donné lieu à rapport de visite et des visites d'observation d'activité
- 5 visites d'inspection (Agent chargé de la fonction d'inspection) et 5 rapports de visites
- 1 sensibilisation des assistants de prévention par l'ACFI
- Réactualisation du document unique au sein des multi-accueils, des services Restauration/entretien, SIM, administratifs, espaces verts et environnement, animation avec analyse des unités de travail, intégration dans le document unique et réalisation d'un plan d'action
- Elaboration d'un plan d'actions suite à l'évaluation des risques psychosociaux au sein du secteur des intendants
- Mise en place d'un réseau de 10 assistants de prévention avec ½ journée par mois de décharge : réunion, visites de terrain
- Programmation d'une visite sur site des assistants de prévention
- Organisation d'un forum santé en mai 2017 pour l'ensemble des agents avec la participation de différents partenaires, mise en place d'ateliers et de stands

d. Le dialogue social et les instances paritaires

La Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique.

- 6 réunions préparatoires du Comité technique pour 5 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 6 procès-verbaux et 6 résumés intégrés au bulletin de salaire

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Poursuivre l'évaluer les risques psychosociaux au sein des services de la Ville et intégrer l'évaluation dans le document unique afin de répondre à l'obligation réglementaire.

Enjeux : Elaborer un plan d'actions efficace qui limite les risques professionnels liés aux facteurs psychosociaux dont les résultats sont évaluables et mesurables dans le temps.

L'analyse des RPS a démarré en début d'année 2016 avec l'aide d'un groupe de travail composé notamment des représentants du personnel. Elle a concerné le secteur des intendants. Elle se déroulera sur plusieurs années selon le plan pluriannuel passé au Comité technique.

b. Mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuite de la mise à jour du document unique par la poursuite de l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions ad hoc (Restauration/entretien, jardiniers, animation).

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique a démarré en 2016 avec l'arrivée du Conseiller prévention et son passage à temps complet. Elle se déroulera sur plusieurs années et sera suivi d'une évaluation régulière.

c. Mise en place d'un réseau d'assistants de prévention

Le réseau d'assistants de prévention comprend 10 agents de différents services qui ont été reçus en entretien suite à leur candidature. 17 agents avaient candidatés pour intégrer le réseau. Doté d'une demi-journée de décharge par mois, ils exercent leurs missions en réalisant des visites sur site et se réunissent régulièrement.

Objectifs : créer un réseau d'assistants de prévention pour assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en prévention.

d. Organisation d'un forum santé

Un forum santé a été organisé le 17 mai pour l'ensemble des agents de la Ville et des villes avoisinantes.

Objectifs : Promouvoir la santé au travail et les bienfaits de l'activité physique lors d'une journée porte ouverte, le 17 mai 2017. La participation s'est élevée à 248 agents dont 88 inscriptions aux ateliers et 8 agents de collectivités alentours. Différents intervenants ont été présents au forum : des professionnels de la santé, des intervenants « Ville » compétents en matière sportive, le Comité nationale d'Action sociale...

Enjeux : Informer les agents sur les risques encourus pour sa santé d'une mauvaise prise en charge de son corps et son esprit.

e. Accueil sécurité et formation

L'accueil sécurité et formation est organisé tous les trimestres à l'attention des nouveaux arrivants.

Objectifs : informer les nouveaux agents sur les moyens mis en œuvre dans la collectivité en matière de prévention des risques et en matière de formation.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents.

III. Perspectives pour 2018

a. Journée thématique sur la santé et le bien-être

Objectifs : Organiser une journée sur une thématique spécifique liée à la santé et au bien-être des agents afin de poursuivre la dynamique qu'a initié le forum santé,

Enjeux : permettre aux agents de découvrir des techniques et des thèmes et apporter des pistes de réflexion pour prendre en charge son corps et son esprit.

b. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Poursuivre la démarche d'évaluation des risques psychosociaux initiée en 2016 via un partenaire externe en charge de déployer cette démarche au sein des services.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2017.

c. Poursuite de la mise à jour du document unique

Objectifs : Finaliser la démarche d'analyse des risques selon le cycle régulier, ainsi que l'évaluation des actions envisagées.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2017.

d. Animation du réseau d'assistants de prévention

Les assistants de prévention disposent d'une décharge d'une demi-journée par mois et sont impliqués dans la mise en place de projets en matière de prévention des risques.

e. Poursuite des accueils sécurité et formation

Objectifs : Informer les nouveaux agents sur les moyens mis en œuvre dans la collectivité en matière de prévention des risques et en matière de formation.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents.

f. Rédaction d'un plan pluriannuel de prévention

Objectifs : Identifier les projets à mener au cours des prochaines années en matière de prévention des risques.

Enjeux : Planifier les projets en matière de prévention des risques et les prioriser sur plusieurs années.

g. Mise en place de sensibilisation PRAP

La conseillère en prévention va organiser, dès le mois de février, des sensibilisations relatives à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP), dans un premier temps, pour les agents du service Restauration/entretien. Ces sensibilisations seront déployées pour l'ensemble des agents de la Ville accompagnées de formations PRAP qui forment des acteurs PRAP.

Objectifs : Sensibiliser les agents sur leurs gestes et leurs postures dans leurs activités de travail et leur apprendre à manier leurs matériels de façon optimale.

Enjeux : Réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés à de mauvaises postures pratiquées sur le lieu de travail.

h. Organisation de la soirée d'échanges de vœux

Objectif : organiser la soirée d'échange de vœux du personnel

Enjeux : faire évoluer à la hausse le nombre de participants en répondant à leurs attentes.

CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION

Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable

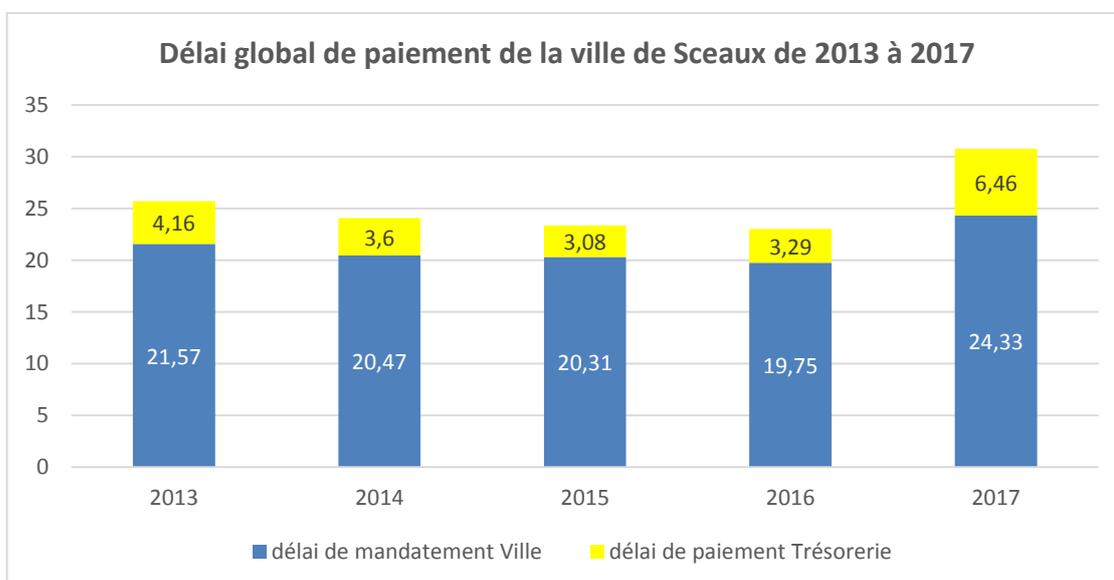
Le service Gestion budgétaire et comptable se compose de 7 personnes : la Directrice des finances, qui est également Directrice générale adjointe Finances, achats publics et systèmes d'information, la chef de service, la chargée de gestion budgétaire et comptable et 4 agents comptables polyvalents (dépenses-recettes). Le service gestion budgétaire et comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale au règlement des dépenses et à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a) La maîtrise des délais de paiement :

Les délais de paiement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service gestion budgétaire et comptable a mandaté en moyenne en 24 jours en 2017 et la Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, contrôle et paie en moyenne en 6 jours, soit un délai global de paiement de 30 jours. Nous respectons le délai légal pour payer les fournisseurs qui est de 30 jours depuis le 1er juillet 2010.

En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

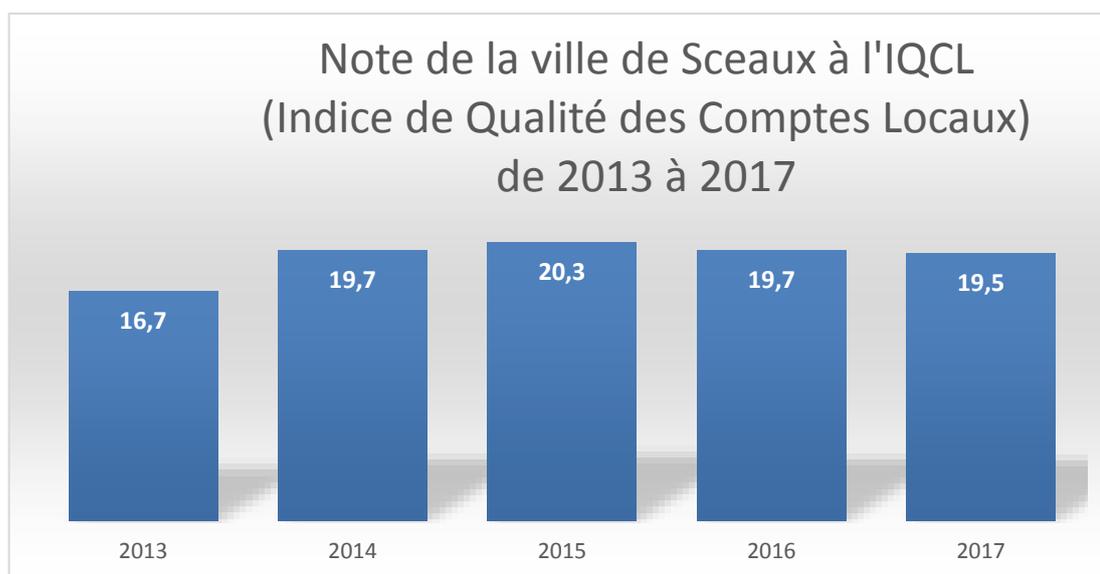


En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

b) La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenue la note de 19,5/20 en 2017 sur l'exercice 2016 à l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL).

L'IQCL est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées. Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.

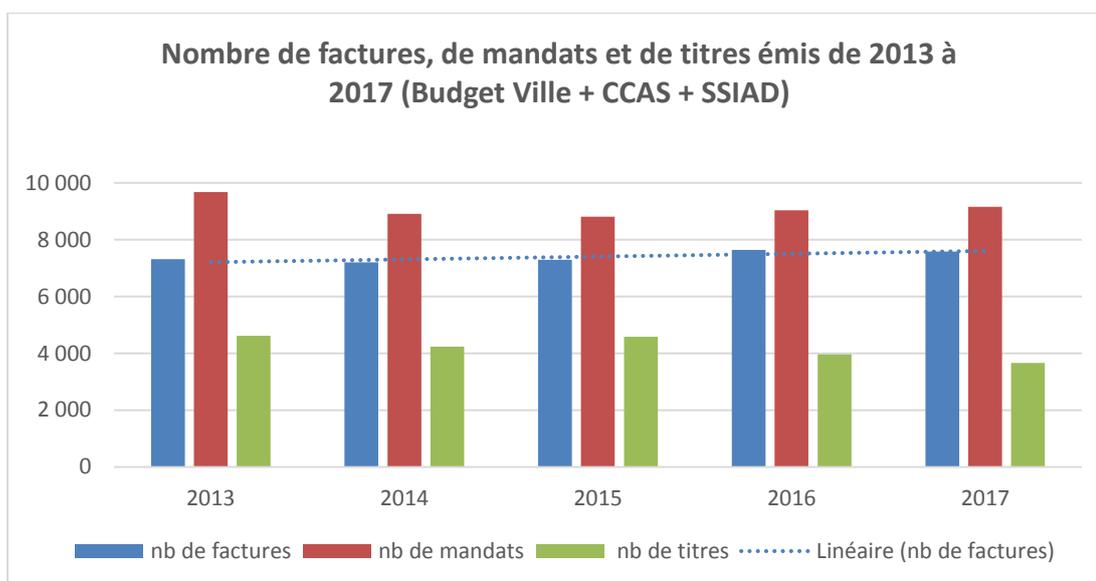


A noter : les baisses de 2016 et 2017 sont liées à l'introduction de nouveaux indicateurs en cours d'année, non communiqués à la Ville, qui n'a pas pu les prendre en compte et introduire ses nouveaux items dans sa gestion.

La note détenue par Sceaux se situe largement au-dessus de la moyenne départementale. (17,3 en 2015)

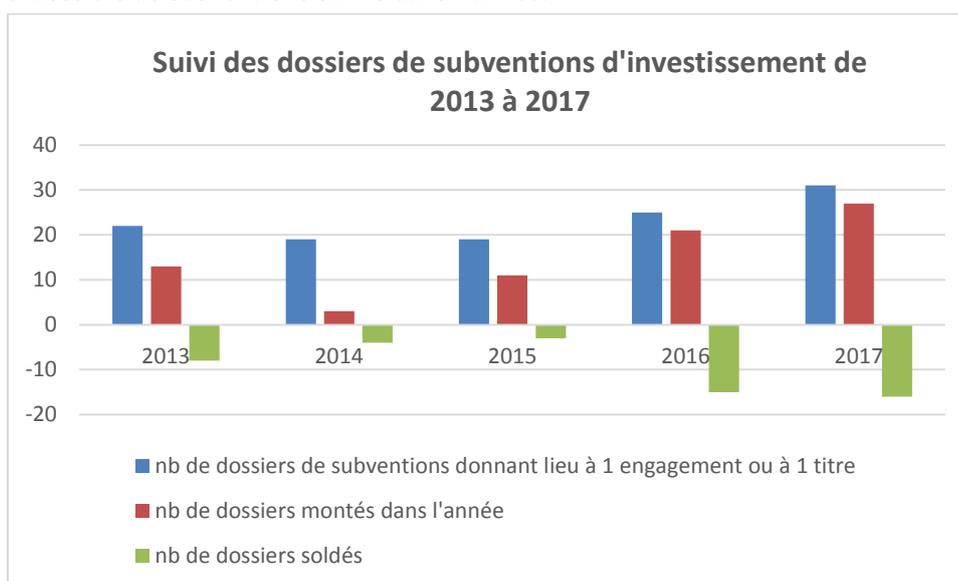
c) Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

La Ville a traité en 2017 : 7289 factures, émis 9157 mandats et 3662 titres de recettes. Ce nombre reste assez stable sur la période (moyenne 2013 à 2017 de 7 409 factures, 9 120 mandats et 4 214 titres).



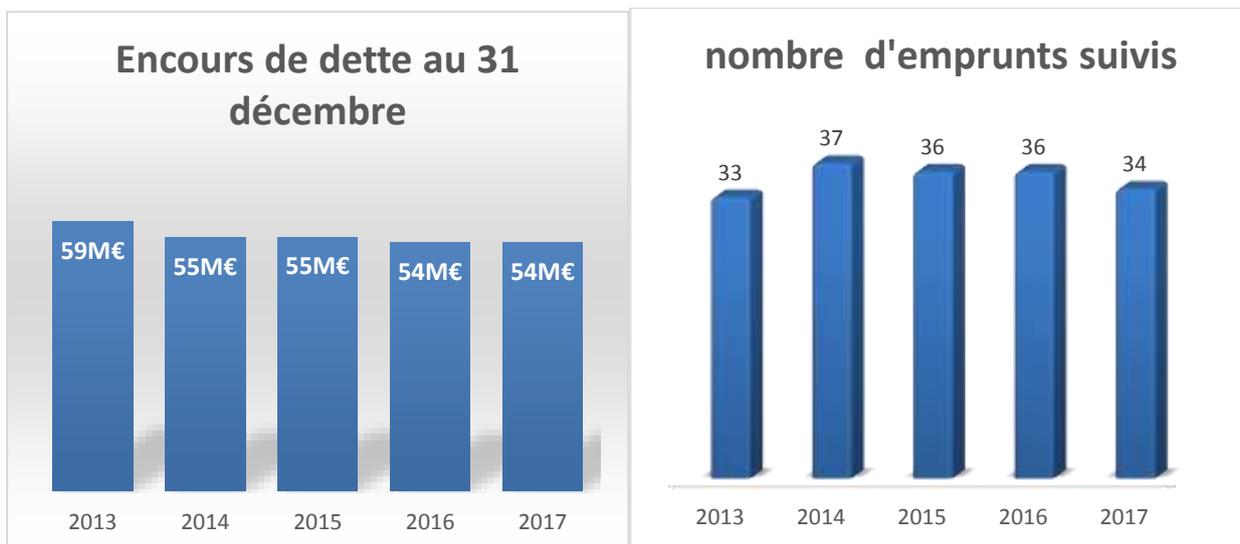
d) Le suivi des subventions

La Ville a encaissé de 2013 à 2017 un montant moyen de 879 k€ de subventions d'investissement pour une moyenne de 23 dossiers de subventions suivis dans l'année.



e) Le suivi de la dette

En moyenne, la Ville a un capital restant dû de 55,3 millions d'euros entre 2013 et 2017 se répartissant en 35 contrats d'emprunt.

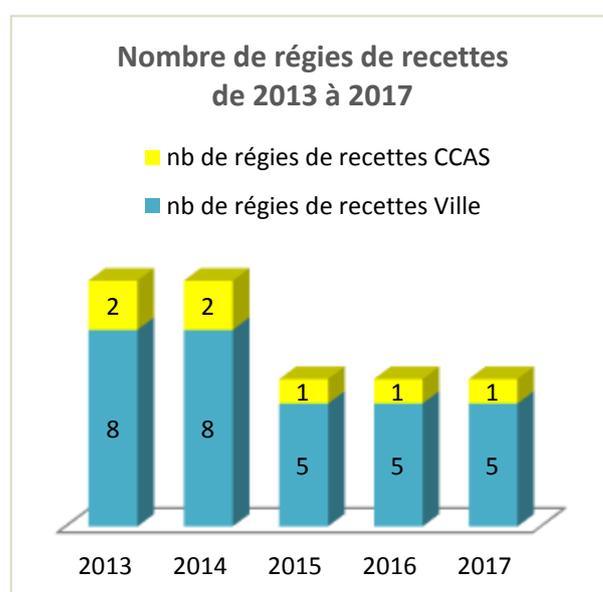
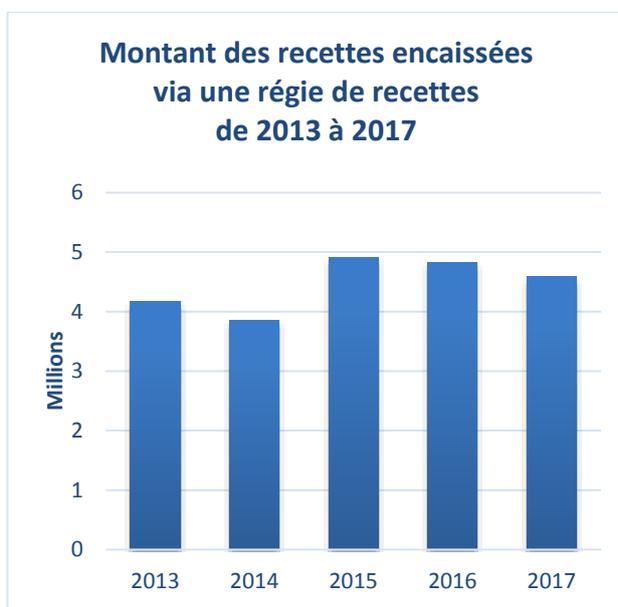


f) Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de payer plus facilement (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement sur titre via le site de la DGFIP « Tipi », paiement sur le portail famille).

Le métier de régisseur de recettes se complexifiant avec le développement de ces moyens modernes de paiement, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont encaissées par les régisseurs du service Finances-facturation dont c'est le métier.

Le montant moyen encaissé en régie de 2013 à 2017 est de 4,5 millions d'euros. Ce montant est en légère baisse en 2016 et 2017 du fait de la fin d'activité du service d'aide à domicile et le transfert de l'activité au monde associatif. Le reste des autres recettes continue d'augmenter légèrement.



II – Retour sur les projets réalisés en 2017

a) La dématérialisation de la chaîne comptable :

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (le PES V2) le 1er décembre 2015.

La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble des documents dématérialisés (délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

La Ville a ensuite dématérialisé l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1er juin 2016.

La Ville a été la première ville du département des Hauts-de-Seine a dématérialisé l'avis des sommes à payer le 1er septembre 2016.

La Ville accepte enfin depuis le 1er janvier 2017, les factures électroniques produites par les entreprises de plus de 5 000 personnes, via la plateforme Chorus Pro, plateforme mise à disposition par l'Etat. En 2017, elle a mis sur Chorus les factures qu'elle émet à l'encontre des entreprises ou administrations publiques.

b) La certification des comptes

Sceaux fait partie des 25 collectivités à avoir été retenue pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes locaux comme le prévoit l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements. La conduite de cette expérimentation est confiée à la Cour des comptes, en liaison avec les chambres régionales des comptes. Cette expérimentation se déroulera de janvier 2017 à août 2023.

L'expérimentation a débuté en 2017 par la réalisation de deux audits en mai et juillet 2017 et par l'établissement d'un relevé d'observations provisoire en décembre 2017 auquel la Ville a répondu dans le délai imposé d'un mois. La synthèse du rapport définitif sera communiquée prochainement.

III – Les projets du service gestion budgétaire et comptable pour l'année 2018

a) La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable

La Ville accepte depuis le 1^{er} janvier 2018, les factures électroniques produites par les entreprises de taille intermédiaire (de 250 à 5 000 salariés). L'obligation de passer à la facture électronique pour les émetteurs de factures à destination des collectivités territoriales s'échelonne en effet entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2020.

La Ville souhaite enfin dès que possible finaliser le processus de dématérialisation : dématérialisation du visa des factures via la mise en place du workflow facture et de l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à disposition par l'Etat.

b) La certification des comptes

L'expérimentation de la certification des comptes se poursuit en 2018 avec la présentation en conseil municipal courant 2018 de la synthèse du rapport définitif établie par la formation commune à la Cour des comptes et aux Chambres régionales des comptes qui fait suite aux deux audits réalisés en 2017.

Dans le cadre de cette expérimentation, un dispositif de formation a été mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques à l'attention des collectivités expérimentatrices avec deux formations prévues en 2018, le premier sur les leviers de la qualité comptable et le second sur la fiabilité de la comptabilité d'inventaire.

Enfin en 2018, la Ville va travailler et mettre en œuvre les préconisations du rapport définitif et à l'image du calendrier établi en 2017, 2 audits seront réalisés en 2018. Les audits réalisés en 2017 avaient vocation à établir un diagnostic global d'entrée. Les audits réalisés en 2018 seront des audits d'approfondissement. Ces audits donneront lieu comme en 2017, à un rapport provisoire, auquel la Ville devra répondre dans un délai d'un mois. Le rapport définitif donnant lieu quant à lui à une synthèse qui sera ensuite communiquée au conseil municipal.

c) Le maintien des délais de paiement

La ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

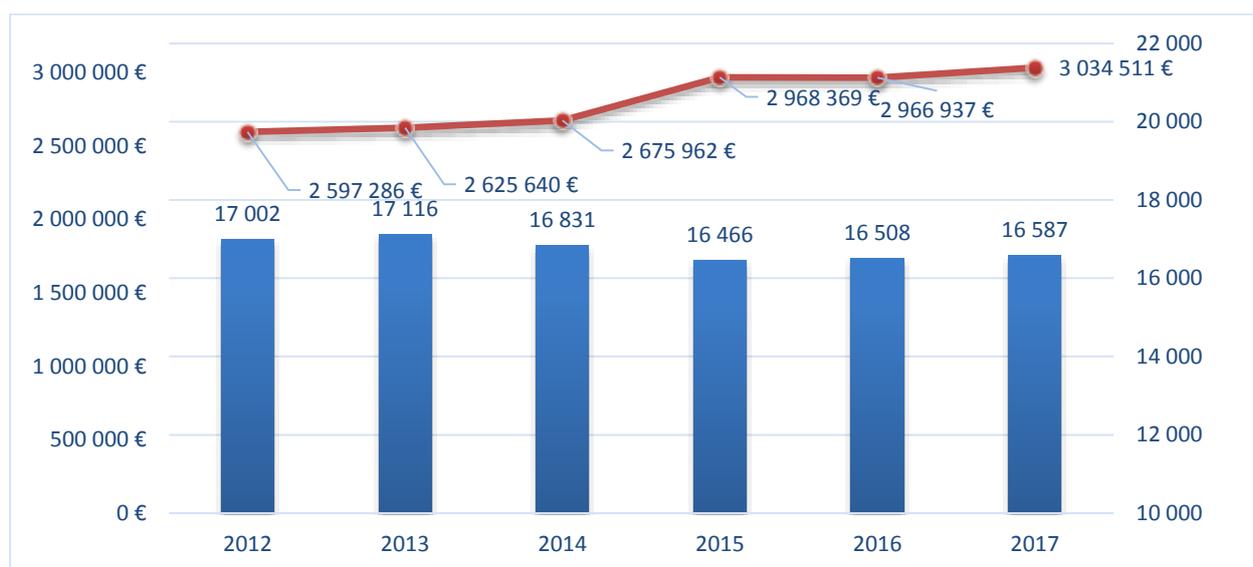
Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

Section 2 – Service Régie facturation

I – L'activité du service finances facturation

a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

16 587 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2017 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 382 factures



NB : le logiciel de facturation ayant été changé en 2012, les données 2011 ne sont pas reprises dans les tableaux et graphiques de ce service.

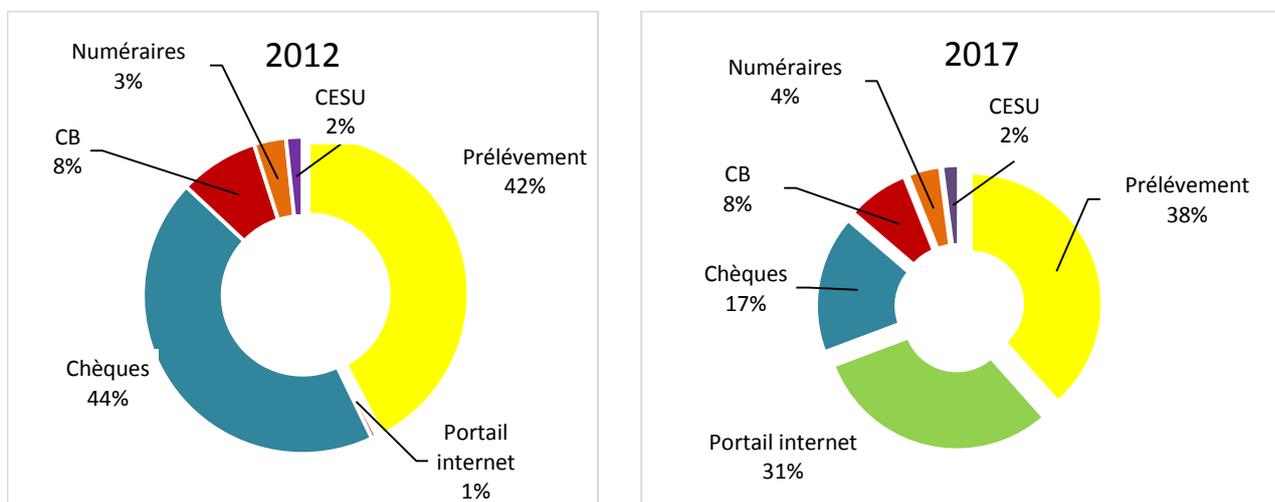
En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
 - classes transplantées,
 - séjours de vacances hiver, printemps, été,
 - mini-séjours
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
 - salle de musculation : 586 inscriptions pour la saison 2016/2017
 - location d'équipements sportifs municipaux (courts de tennis) 70 tickets,
 - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross),
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
 - 347 abonnements, photocopies, vente ou location des publications,
- ✓ des produits liés au stationnement :
 - le stationnement résidentiel : 130 acquisitions et 268 renouvellements
 - le stationnement actif : 12 acquisition, 1 renouvellement
- ✓ les photocopies et copies de CD,
- ✓ les produits liés au service état-civil :
 - les concessions du cimetière : 24 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 28 renouvellements,

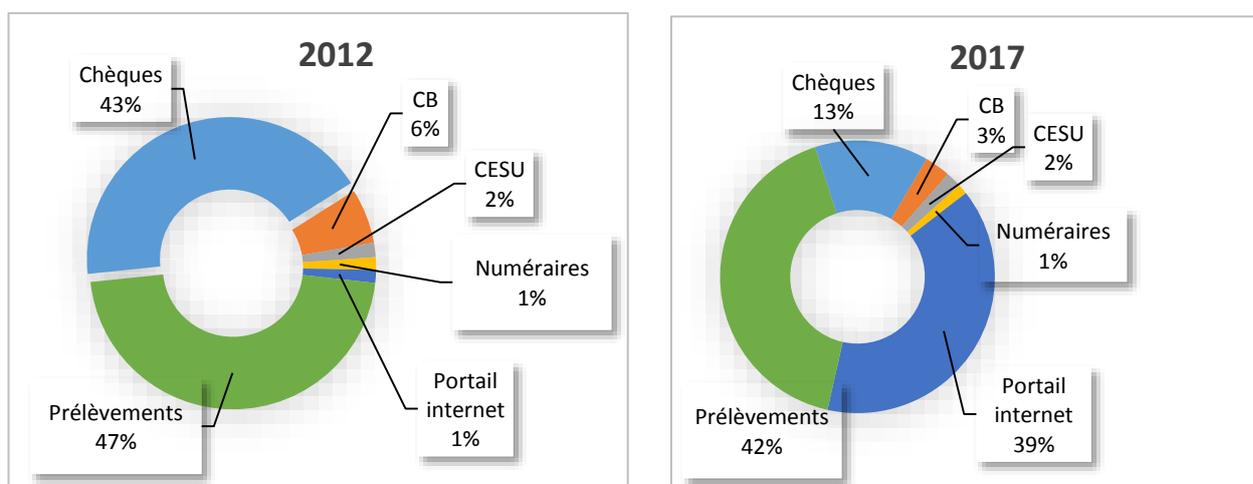
b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2017 les encaissements (en quantité) : 38 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 31 % en paiement en ligne via le portail famille, 17 % des règlements par chèque, 8 % par carte bleue, 2 % par CESU, 4 % en numéraire.

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2017 (en nombre de règlements effectués)



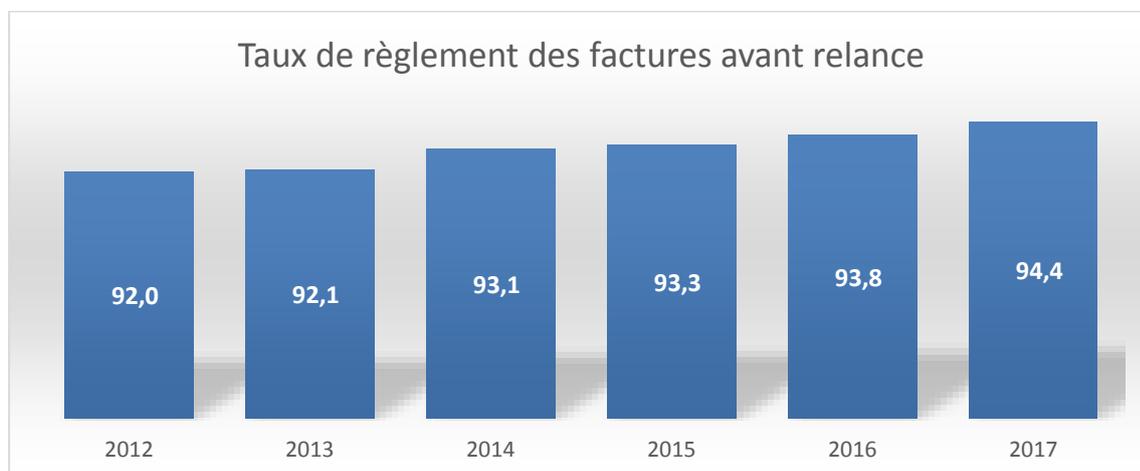
Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2017 (en montants réglés)



Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet (en €) (48 % en 2012 / 81 % en 2017) deviennent largement majoritaires et continuent à progresser tous les ans au dépend du paiement par chèque (43 % en 2012 / 13 % en 2017). 4 autres moyens de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place – 9 % en 2012 / 6 % en 2017).

c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) progresse tous les ans et s'élève à 94 % en 2017, ce qui signifie que 94% des factures sont réglées à l'échéance. Le niveau de factures réglées avec retard et sur relance du trésorier municipal est totalement marginal à 3 ans (< 1%).



5 commissions de recouvrement ont étudié 95 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements).

d. Part des recettes traitées par catégorie

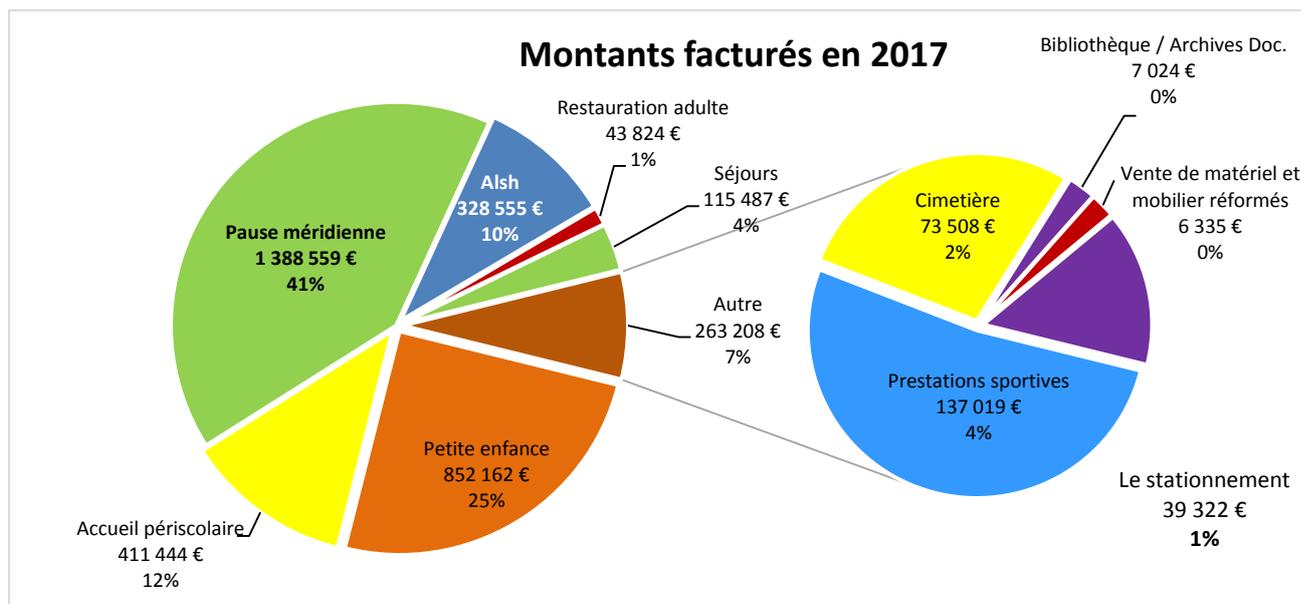
Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil maternel matin, pause méridienne, accueil maternel soir, études dirigées, garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

Il assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (musculature, bibliothèque) ou ponctuelles (stationnement résident et actif, concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2017, le service a traité :

- ✓ pour les 4 multi-accueils de la petite enfance : 444 602 heures facturées
- ✓ pour les prestations périscolaires:
 - accueil du matin : 22 906 unités saisies (facturé : 1 354 forfaits & 8 335 unités)
 - pause méridienne: 209 248 unités saisies (facturé : 209 248 unités),
 - accueil du soir : 42 214 unités saisies (facturé : 3 225 forfaits & 3 041 unités)
 - études dirigées : 58 103 unités saisies (facturé : 4 636 forfaits & 6 424 unités)
- ✓ pour les prestations extrascolaires :
 - garderie du mercredi matin : 4 137 unités saisies (3 641 présents & 496 absences)
 - ALSH mercredis : 11 390 unités saisies (10 052 présents & 1 338 absences)
 - ALSH vacances : 12 277 unités saisies (10 561 présents & 1 716 absences)(Alsh : accueil de loisirs sans hébergement)

Répartition des montants facturés sur l'année 2017

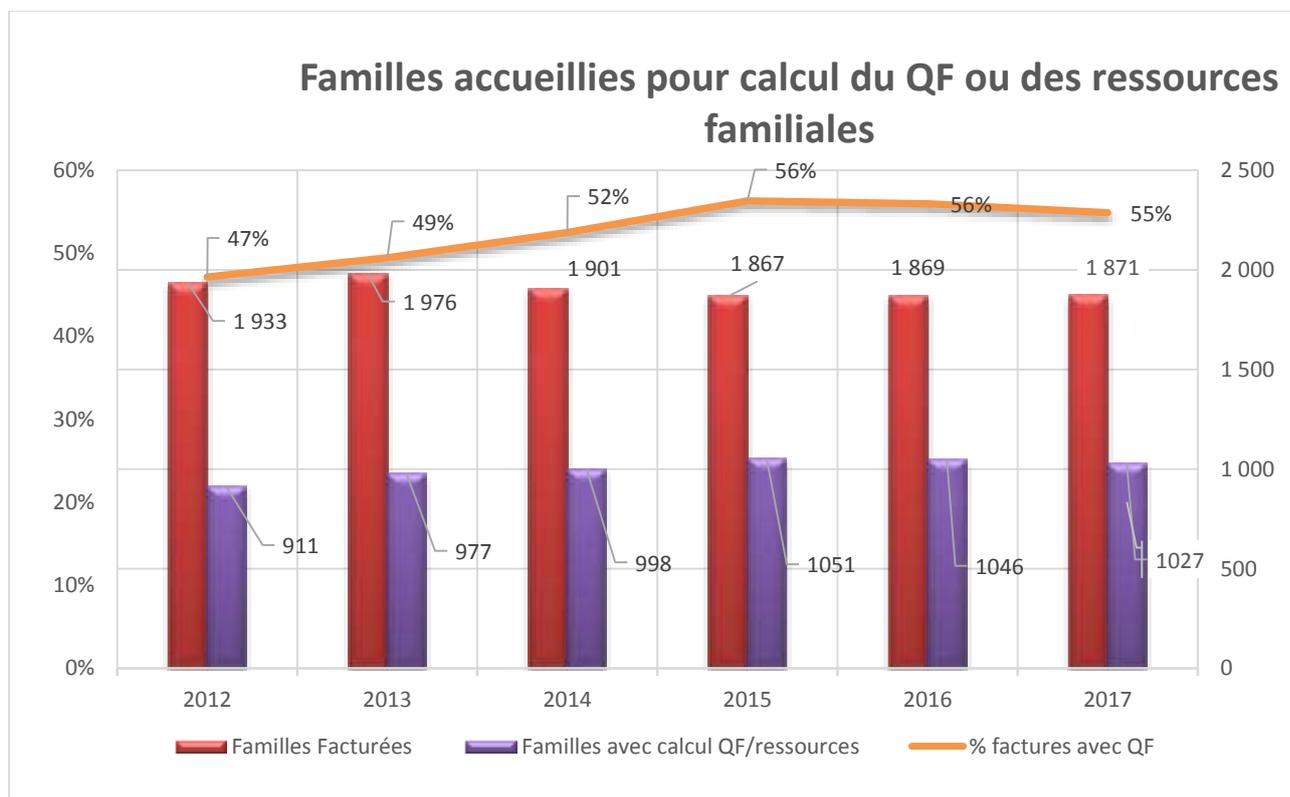


e. les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- calcul de QF : 904 familles ont été accueillies pour calculer leur quotient familial, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires,
- calcul de ressources : 291 familles accueillies pour calculer leurs ressources, utilisées pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance,

soit 55 % des familles ayant reçu une facture en 2017 (inférieur à 2016).

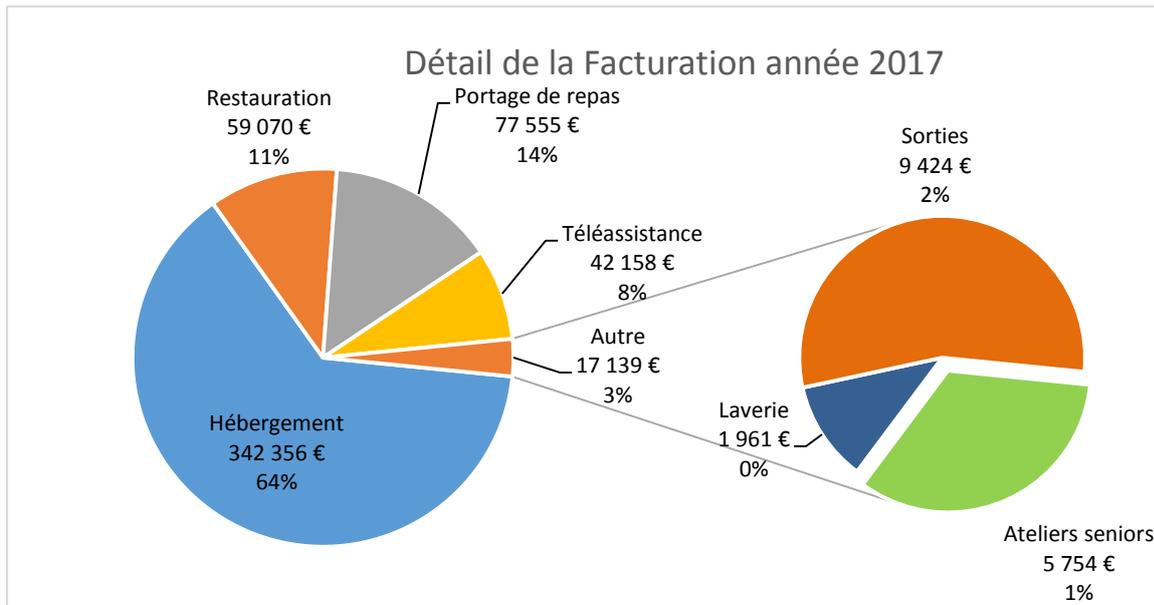
NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 1027 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.



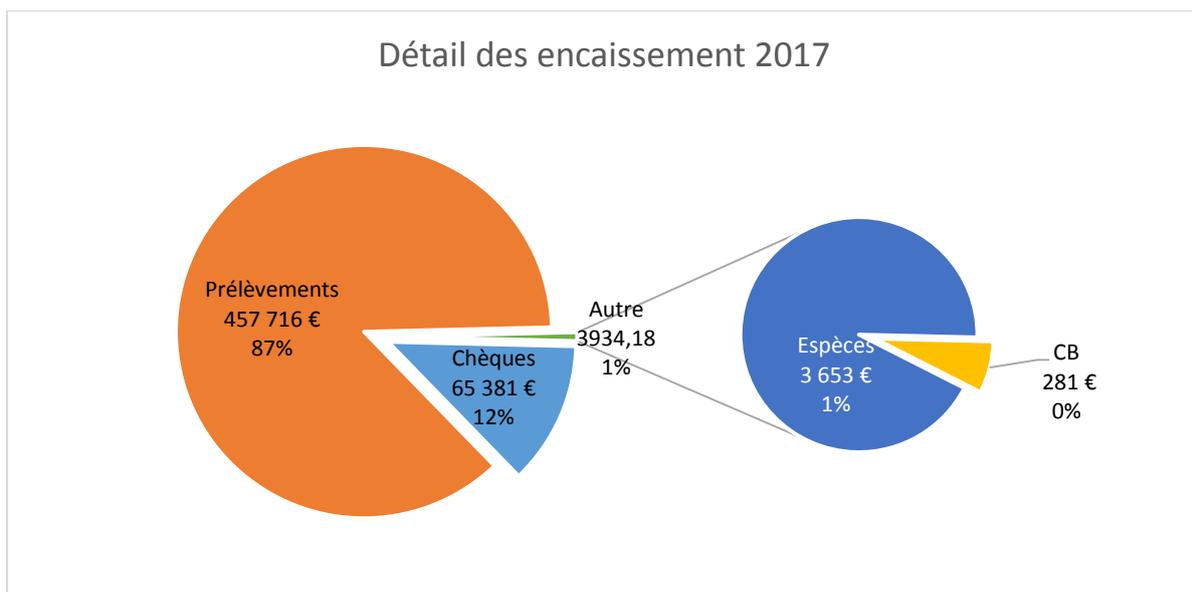
f. Régie séniors

Le service finances / facturation est en charge de la régie séniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes

En 2017, l'activité "seniors" a généré 2 983 factures, 2 602 règlements et 69 titres de recette pour paiement hors délai, en légère baisse par rapport à 2016 du fait de la fin d'activité du service d'aides à domicile fin 2016.



Les encaissements : 87 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 12 % des règlements par chèque, moins de 1 % par CESU, carte bancaire et numéraire. Contre : 78% prélèvement – 21% chèques – 1% divers en 2016.



II – Les projets du service réalisés en 2017

- une nouvelle organisation des locaux pour mieux accueillir les usagers (3 bureaux mieux disposés, un ordinateur mis à disposition des usagers) ;
- élargissement du traitement social des impayés à nouvelle thématique (les côtes à enjeux et les activités seniors, c'est-à-dire les situations d'endettement importantes, avec la même gestion qui combine actions de recouvrement et actions d'aide sociale)
- élargissement de la commission de gestion social des impayés aux utilisateurs non scéens (familles dérogatoires).
- certification Qualiville validée/reconduite

III – Les projets du service pour l'année 2018

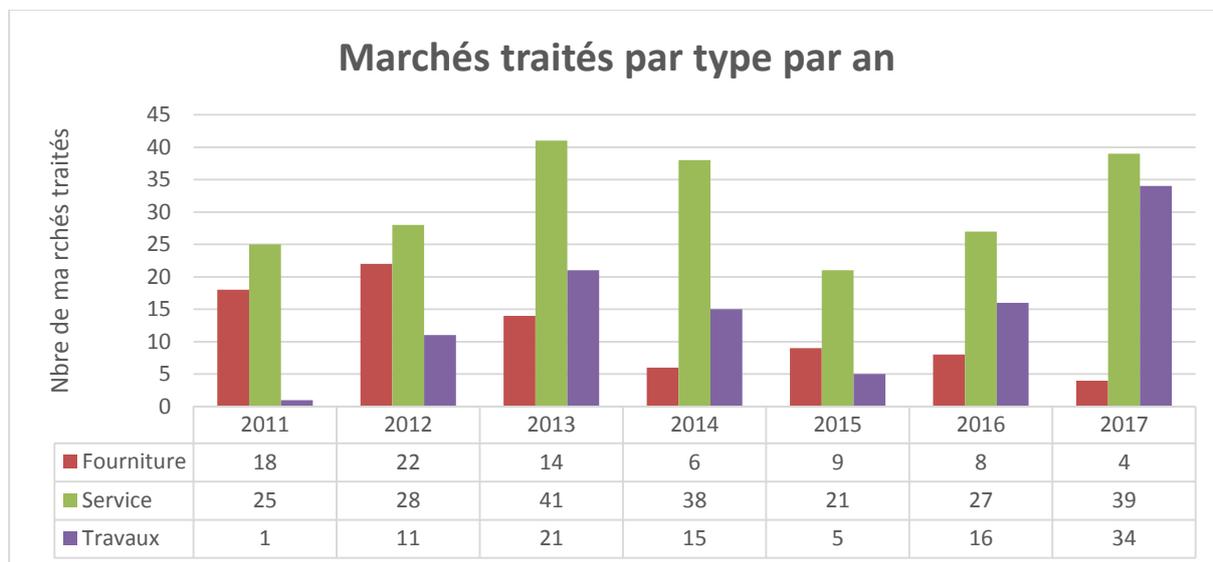
- Développement de nouveaux services sur le portail famille (Pré-inscription des nouvelles familles, pré-inscription aux multi-accueils, pré-inscription scolaire, inscription à la salle de musculation), avec un PC à disposition des familles.

Section 3 – Service Commande publique

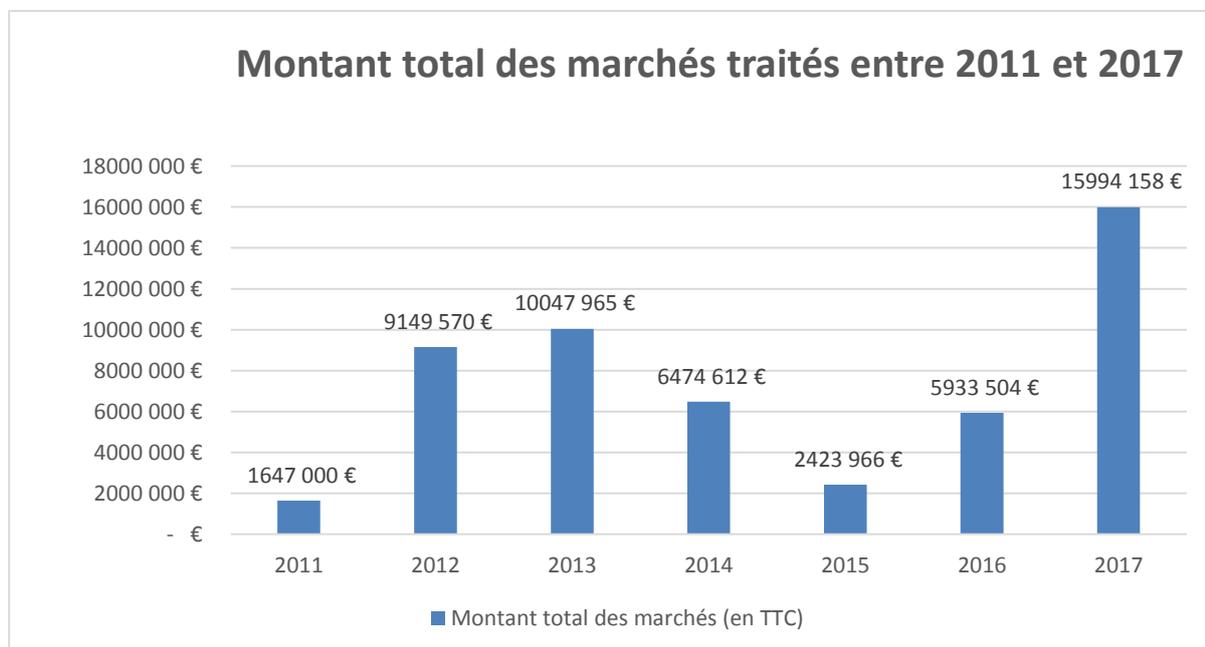
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique

(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montant passés sans procédures et traités directement par les services).



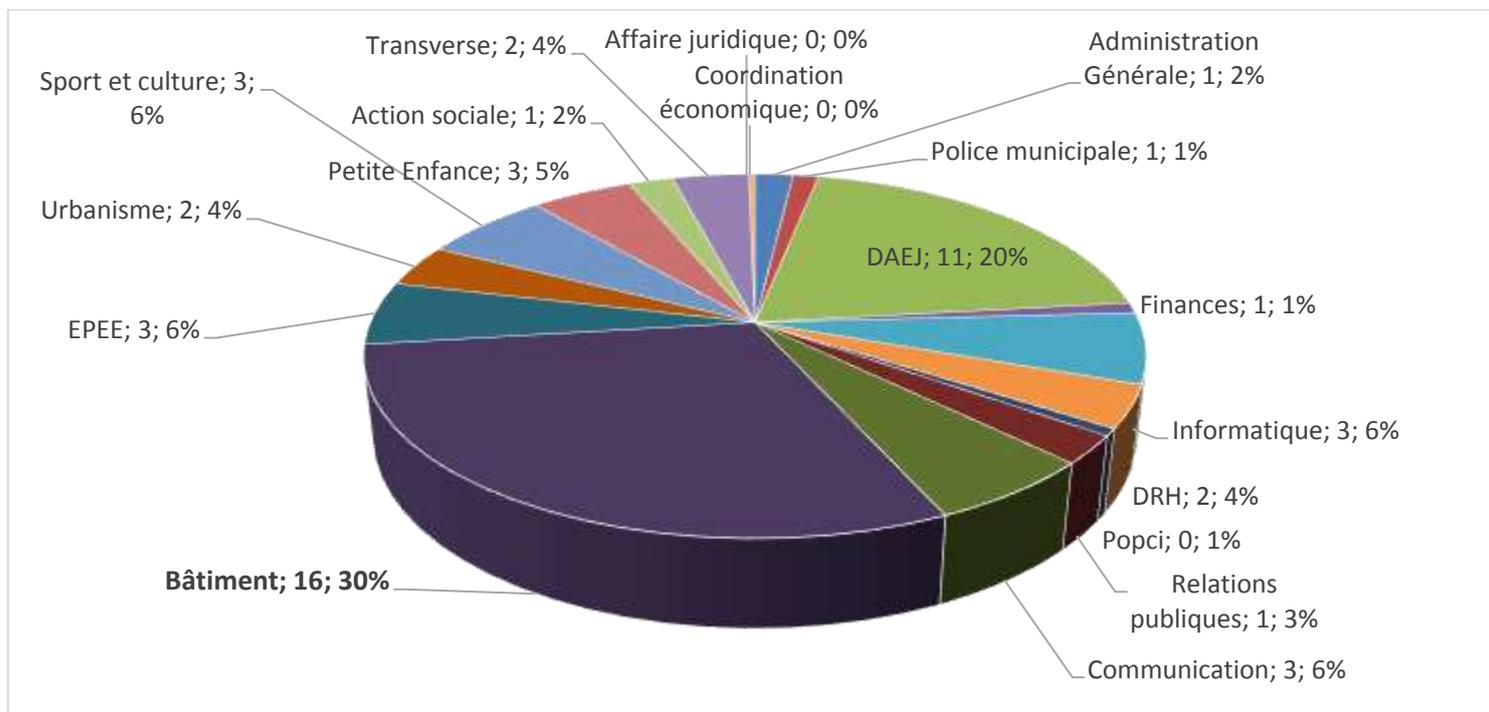
b. Montant total des marchés traités par le service commande publique



En 2017, le service commande publique a traité un grand nombre de marchés de travaux : la rénovation de la bibliothèque, complexe sportif des Blagis, 2^{ème} opération d'église, programmation MJC, espace seniors, etc. Ajouté à ces marchés, elle a également renouvelé un certain nombre de marché de fonctionnement de gros volume comme l'éclairage public, nettoyage des bâtiments, et les prestations d'assurance.

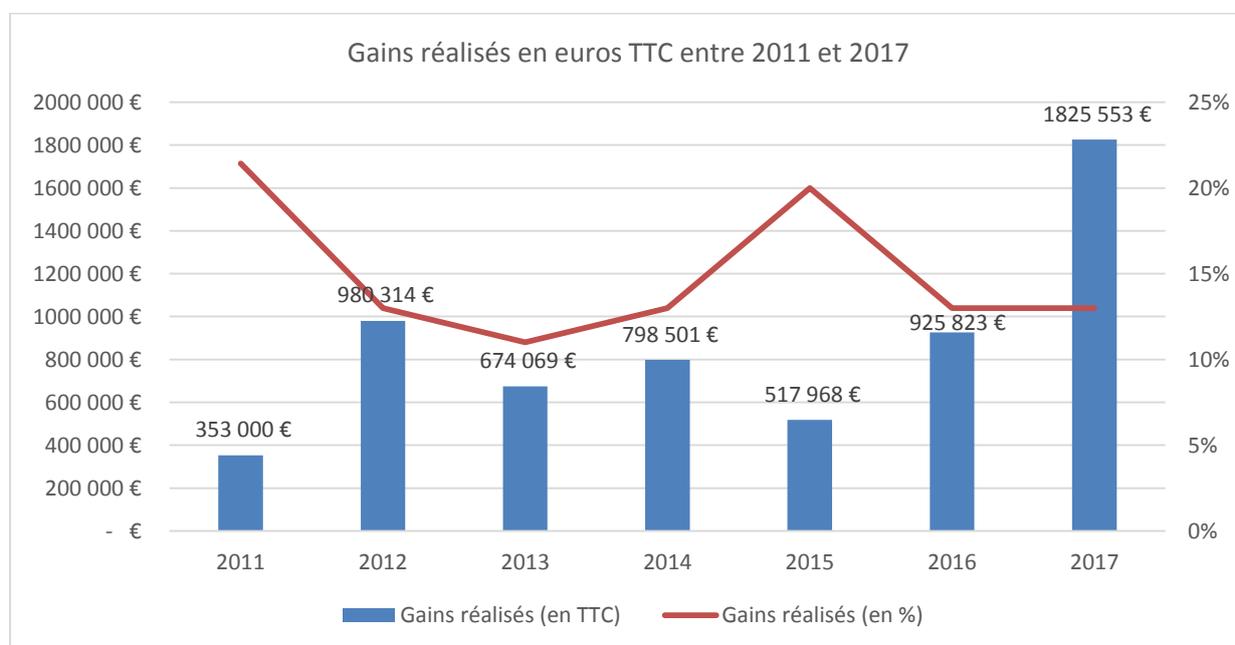
Le nombre des marchés traité a doublé entre 2016 et 2017. Ceci est essentiellement les conséquences de nouveaux marchés de travaux.

c. Répartition des marchés traités par service (moyenne 2011-2017)



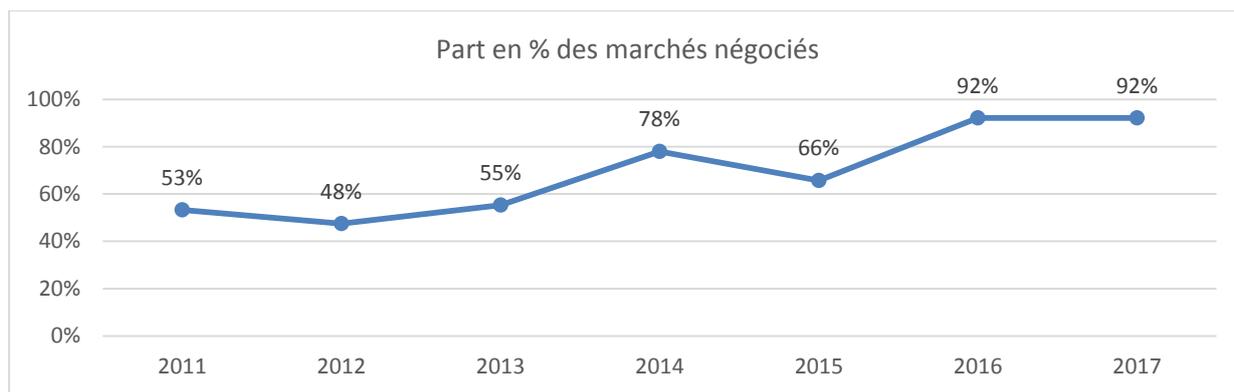
Près de 30% des marchés sont réalisés pour le compte du pôle Équipements et cadre de vie.

d. Gains réalisés par le service commande publique entre 2011 et 2017



Depuis 2013, on constate une progression du gain réalisé en % par rapport au montant du marché, par le recours aux procédures permettant une négociation et par l'utilisation de techniques de négociation inspirées du privé.

e. Part des marchés négociés par le service commande publique entre 2011 et 2017



On constate une « tendance » à la hausse de la part des marchés négociés et qui font l'objet d'une procédure non formalisée.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Partenariat avec le GIP Maximilien (plateforme marchés publics et réseau professionnel)

La mise en place de la nouvelle plateforme Maximilien permettant une meilleure gestion de la procédure des marchés de la ville (base de données fournisseurs, accès aux PME/TPE) et développement du réseau professionnel.

b. Réactualisation de tous les formulaires marchés publics liée à la réforme du code des marchés

Mise en place des réformes dans la commande publique (décret d'application du 25 mars 2016 de l'ordonnance du 23 juillet 2015). Le service de la commande publique a réactualisé les pièces contractuelles des nouveaux marchés et des formulaires annexes aux nouvelles procédures.

c. Suite opérationnelle des grands projets de travaux

- Le site sportif de loisirs des Blagis : étude et passation des marchés de travaux (16 lots) ;
- Bibliothèque : étude et passation des marchés de travaux avec mise en route du chantier (6 lots) ;
- Eglise : finalisation de l'opération 1 et étude de la 2^{ème} série opérationnelle
- Espace Senior : passation des procédures marchés publics, exécution des travaux et ouverture de l'équipement.

III – Perspectives pour l'année 2018

a. Mise en place d'une fiche fournisseur

Finalisation de la fiche d'évaluation fournisseur afin de s'inscrire la procédure achat dans une démarche d'amélioration continue.

b. Amplification de l'utilisation de la procédure de dématérialisation des marchés publics

Favoriser la dématérialisation le plus possible à chaque consultation et intégration de réforme portant sur la dématérialisation. La loi impose une dématérialisation des procédures de marchés au 1^{er} octobre 2018.

c. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Mise en place des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés pour des achats adaptés.

d. Développement de l'accompagnement des services dans l'exécution des marchés

Le service commande public mettra davantage d'effort sur l'accompagnement des services dans l'exécution de leur marché (fonctionnement et opérations de travaux). L'objectif est de maîtriser pendant toute la durée de vie du contrat les critères de coût, qualité et délai.

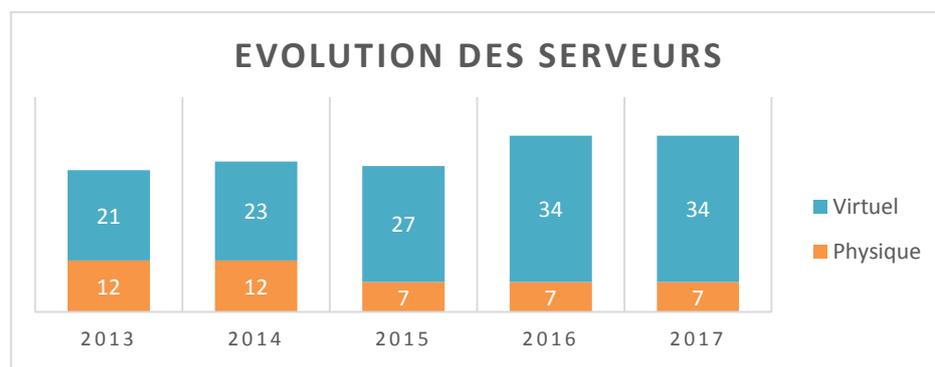
Section 4 – Service Systèmes d’information

Le service informatique de la ville de Sceaux est devenu Systèmes d’information dans le courant de l’année 2017 afin de mieux refléter l’ensemble de ses actions au sein de la ville. Ses missions sont tournées vers les agents de la ville, leur service, et les projets d’infrastructures de l’ensemble de la ville. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d’alarme anti-intrusion, de contrôle d’accès aux bâtiments, et la vidéo-protection urbaine et parking, la gestion du site internet, l’infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments, de voiries parking et concessionnaires et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

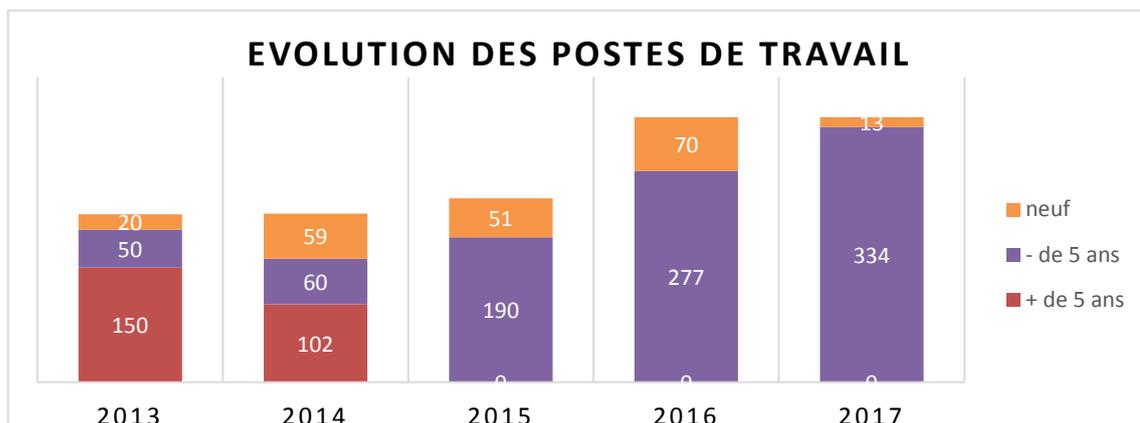
I- Retour chiffré sur les affaires courantes de l’année 2017

a. Le parc informatique

- 1 Blade serveur de virtualisation et de stockage de type I.B.M. Blade Center S
- 1 serveur de gestion et de sauvegardes sur disques et bandes indépendant
- 5 serveurs classiques :
 - 1 serveur bureautique et de domaine (serveur Jupiter) de marque IBM ;
 - 3 serveurs pour le PRA (plan de reprise d’activité) de marque Dell ;
 - 1 serveur de gestion et de sauvegarde sur disque IBM (Blade-manager).



- Les postes informatiques sont au nombre de 347 répartis comme ci-après :
 - 230 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie,
 - 85 postes dans les écoles
 - 32 dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l’Espace relais, 3 à la Résidence Autonomie, 5 à la Rotonde.



- 73 imprimantes et multifonctions, contre 82 en 2015, réparties comme ci-après :
 - pour la mairie et les sites distants :
 - 17 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
 - 31 multifonctions
 - pour les écoles élémentaires :
 - 4 imprimantes laser N/B en réseau
 - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions
 - pour les écoles maternelles
 - 4 imprimantes laser couleur pour les directions
 - 9 imprimantes jet d'encre

b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus centralisés.
- 2 boîtiers ANTISPAM Cisco dont 1 de secours.
- 1 pare-feu FortiGate de type 300C.
- 9 pare-feu FortiGate de type 30D pour les sites distants dont les écoles.

c. Logiciels

- 44 applicatifs métiers dans tous les domaines (dont en 2017 la GRC)
- des licences Oracle (Bases de données)

d. Liaison informatique entre les bâtiments

- 23 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 9 en VPN SFR, 9 en VPN Mairie et 4 en fibre optique (Bibliothèque)
- Liaison 40 Méga pour accès Internet à la mairie et 8 Mo pour les parkings (vidéosurveillance)

e. Wifi public

11 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, la Rotonde et l'Ancienne mairie.

f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
 - 295 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
 - 7 postes de type « standard évolué » (installés dans les différents équipements extérieurs ayant vocation à faire office de standard)
 - 1 standard téléphonique général (en mairie)
- La téléphonie mobile :
 - 142 téléphones portables avec un contrat ligne groupé coûtant en moyenne 100€/an,
 - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
 - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...
- Platines interphones : 6 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaines crèches et écoles.



II. Retour les projets de l'année 2017

- Migration de 3 logiciels déjà installés dans les services : gestion de l'urbanisme, gestion de la bibliothèque et des prêts et messagerie (passage à Exchange)
- Acquisition et installation d'un nouveau logiciel : gestion de la relation citoyen (GRC)
- Acquisition et installation de nouveaux équipements :
 - dans les écoles : 2 nouveaux TBI dans les groupes scolaires du Centre et du Petit Chambord, équipement des 8 salles des maitres des écoles et travail sur une nouvelle salle informatique à l'école du centre.
 - dans tous les services : migration de l'autocom de l'hôtel de ville afin d'améliorer l'accueil téléphonique, fin de création du VPN propriétaire pour optimiser le fonctionnement et réduire les coûts, poursuite de la stratégie de renouvellement du parc de copieur multifonction, rénovation des câblages bâtiments anciens
- L'assistance technique sur tous les projets transversaux (travaux de rénovation de la bibliothèque, du gymnase des Blagis, de la crèche Albert 1^{er} ; création d'un espace seniors et d'un nouvel espace relais).

III. Projets 2018

- Acquisition (2017) et installation (2018) pour le renouvellement du 1^{er} tiers des serveurs d'infrastructure de la ville.
- Acquisition d'un nouveau logiciel : photothèque
- Accès aux ressources numériques de la ville pour tous.
- Dans le contexte de l'école numérique, création d'un espace multimédia et d'une classe de test équipée de tablettes.
- Migration, évolution de logiciels déjà installés dans les services : Concerto, , mise en place des envois TOTEM
- Déploiement de la nouvelle messagerie Exchange.
- Acquisition et installation de nouveaux équipements :
 - à la bibliothèque : acquisition d'un système de RFID dans le cadre des travaux.
 - au cinéma : installation d'affiches dynamiques.
 - poursuite de la création du VPN propriétaire pour optimiser le fonctionnement et réduire les coûts, poursuite de la stratégie de renouvellement du parc de copieur multifonction, rénovation du câblage des bâtiments anciens.
 - rénovation du système de vidéo projection de la salle Guldner.
 - sur l'espace public : extension du périmètre de vidéo-surveillance avec le skate-park, l'aire de jeux de la ménagerie et le terrain de jeux de boules lyonnaise.
 - sécurisation des groupes scolaires par l'installation de portiers en vidéophonie pour le contrôle des accès.
- L'assistance technique sur tous les projets transversaux (travaux de rénovation de la bibliothèque, de l'espace de sports et de loisirs des Blagis, de la crèche Albert 1^{er}).

CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 – Service Promotion du territoire

Le service Promotion du territoire a été créé courant 2017, au sein du pôle Attractivité et développement local. Il regroupe les missions suivantes :

- tourisme
- économie commerces
- économie sociale et solidaire
- campus urbain

Le service gère également :

- les relations internationales :
 - accueil de la délégation allemande de Brühl et d'exposants, dans le cadre de la Biennale de l'art santonnier.
 - déplacement en Grande-Bretagne, à Leamington
- l'accueil de tournages :
 - En 2017, 6 tournages ont été accueillis sur Sceaux pour un montant de la redevance de près de 6060,20 €.
 - Longs métrage : « L'heure de sortie » de Sébastien Marnier (date de diffusion en salle non communiquée) et « La vie de Vincent Van Gogh » de Julian Schnabel (date de diffusion en salle non communiquée).
 - Série TV : « Quadra » diffusée sur M6.
 - Films publicitaires : La Poste, La générale d'Optique, Fondation Abbé Pierre.

Par ailleurs, le service pilote le conseil consultatif du Tourisme et de la promotion du territoire, est force de proposition pour les nouveaux cadeaux ou objets promotionnels et gère le stock, participe activement à la démarche participative « Parlons ensemble du Centre-Ville ».

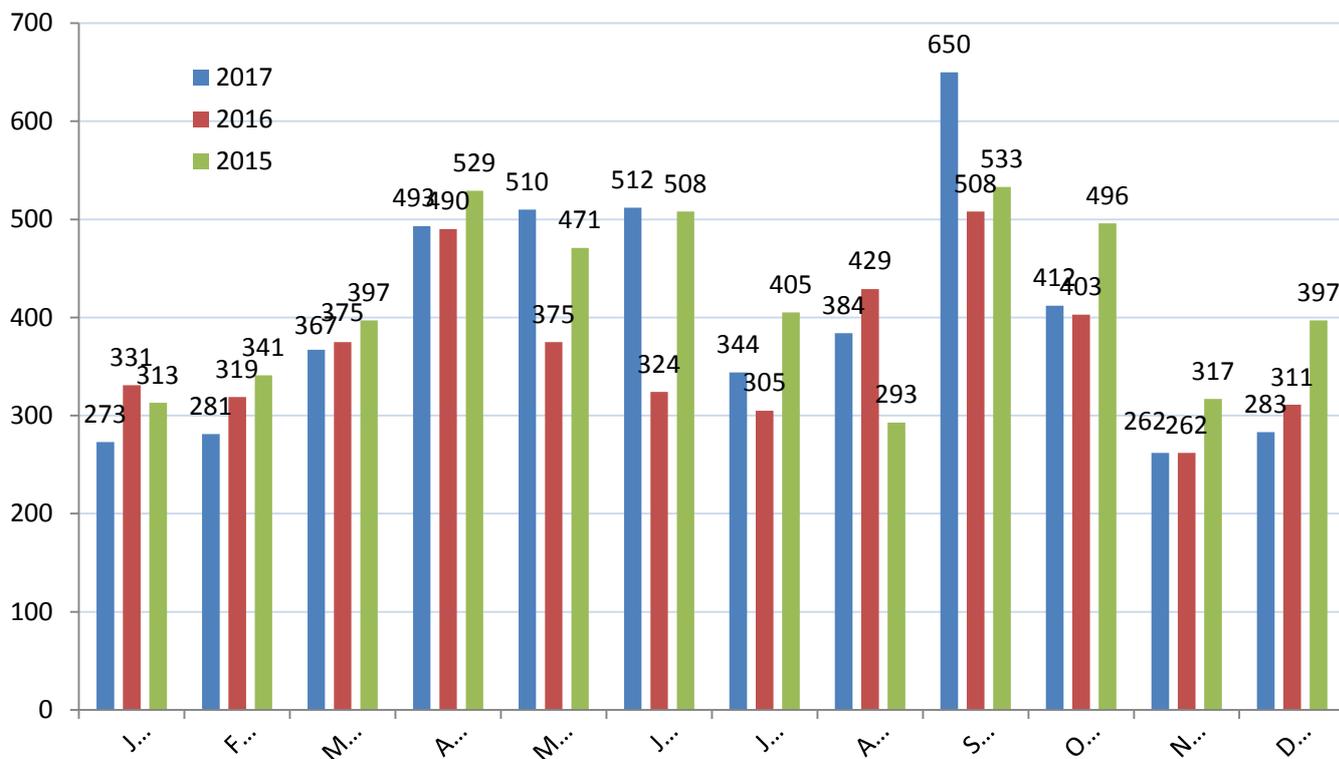
Certains évènements sont pilotés par le service Promotion du territoire :

- Vœux aux acteurs économiques et professions libérales (205 personnes)
- Réception des associations (155 personnes)
- 21eme marché de Provence
 - Du 9 au 11 juin 2017
 - 25 exposants (gastronomie et artisanat) – nombre de stands stationnaire à (27 en 2016).
 - Montant des droits de places = 16 510 €
- 36^e Foire aux santons et crèches de Provence – Biennale de l'art santonnier (Les crèches allemandes) et concert de clôture
 - Du 1^{er} au 20 décembre 2017 : 12 exposants + un invité d'honneur (ASAMA)
 - Montant des droits de places = 10 655 €
 - A noter que l'exposition et le concert ont été financés exclusivement par l'association des méridionaux de Sceaux.

Mission tourisme

La Maison du tourisme, située au 70 rue Houdan, propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle offre et conseille les usagers sur la découverte des richesses, animations et activités locales.

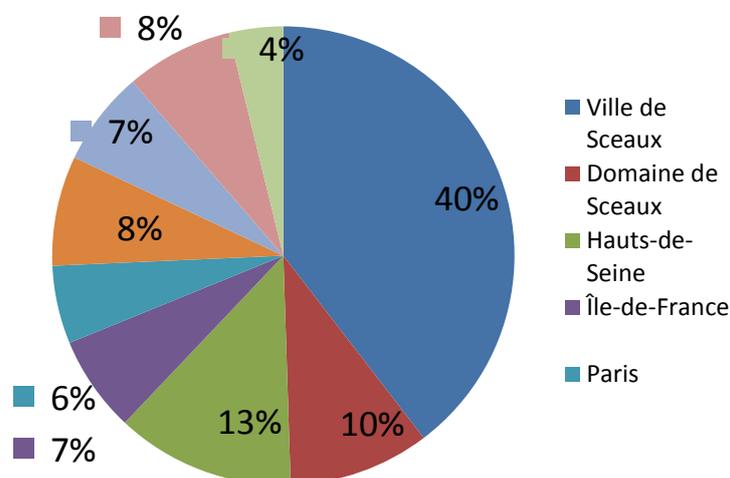
Fréquentation mensuelle 2017/2016/2015 de la Maison du tourisme



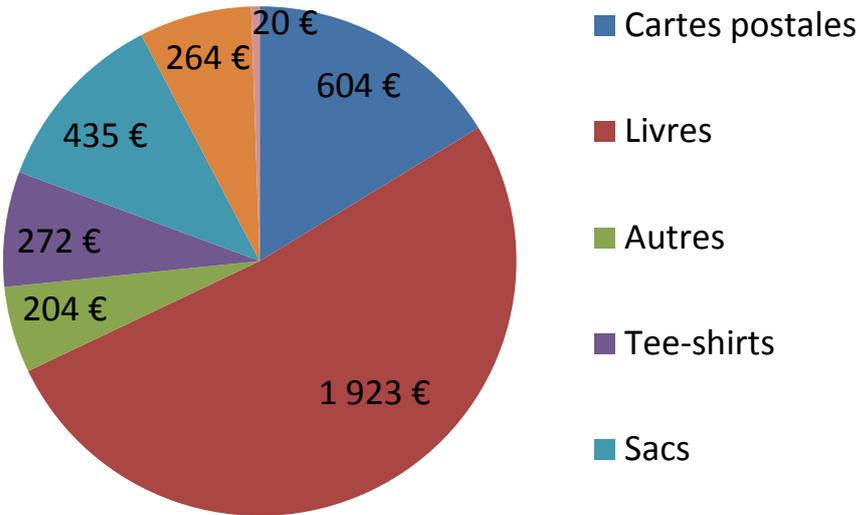
Meilleures journées 2017 :

- 69 visiteurs le samedi 16 septembre (journées du patrimoine),
- 67 visiteurs le samedi 8 avril (pas d'évènement ville, belle journée),
- 61 visiteurs le samedi 9 septembre (fête du sport déplacée).

Typologie des demandes des visiteurs en 2017



Répartition des ventes des produits Ville en 2017



Mission économie commerce

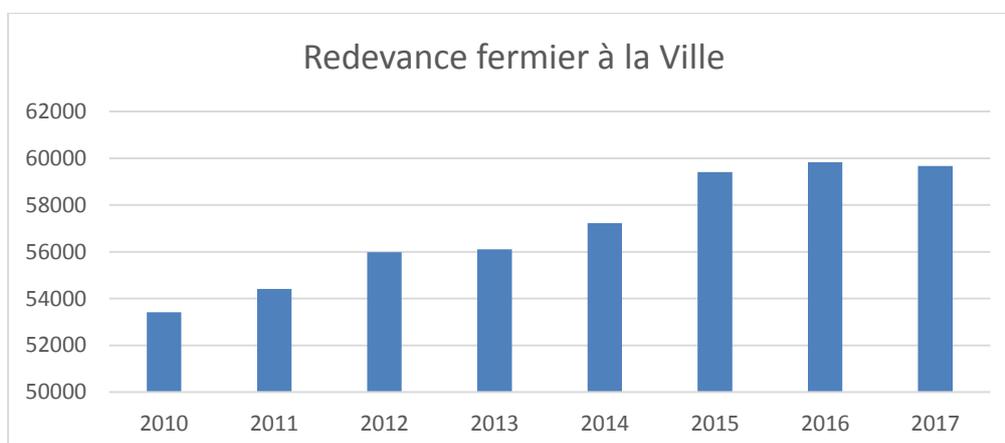
Missions : Mise en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales. Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville. Mise en valeur des actions de la Ville en la matière. Pilotage et gestion de projets innovants plus particulièrement orientés vers le commerce au sein du service promotion du territoire et du pôle attractivité et développement local.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Gestion des marchés d'approvisionnement

Gestion du contrat de délégation de service public, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements, gestion des commissions des marchés (deux réunions par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

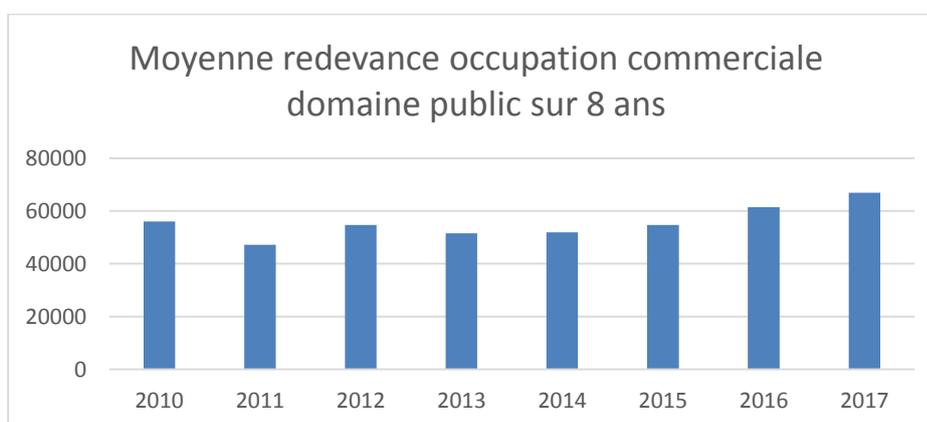
Tableau d'évolution du montant de la redevance

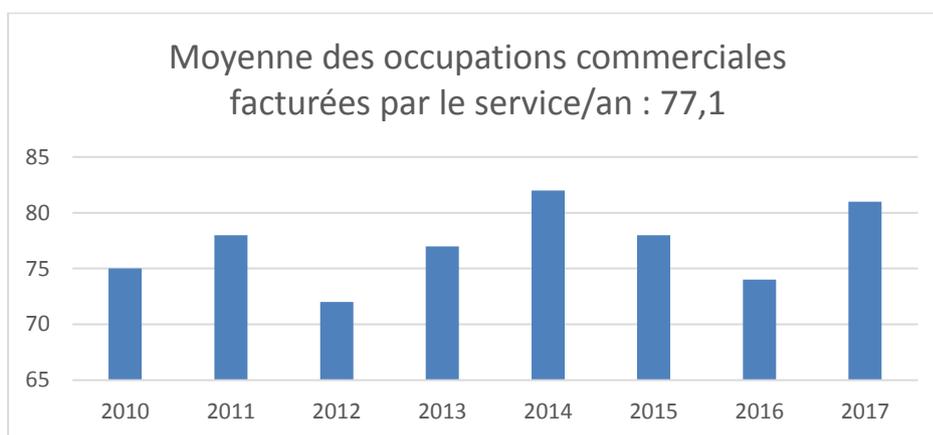


b. Gestion de l'occupation commerciale du domaine public

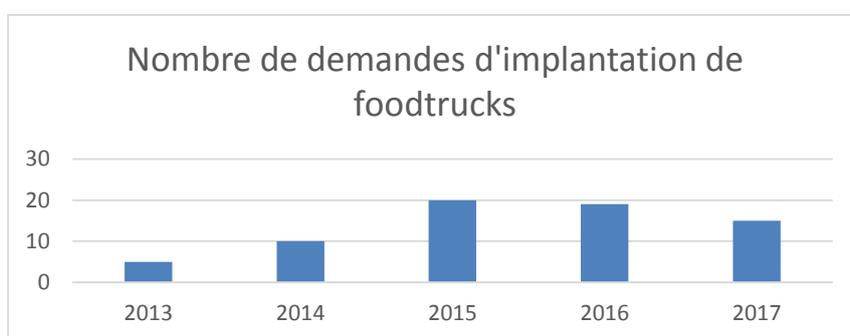
Travail de sensibilisation auprès des commerçants pour remplir le dossier avant transmission au service Urbanisme pour traitement, puis retour au service coordination économique pour facturation et suivi.

Tableaux du nombre d'occupations traitées par an et du montant de la redevance





Gestion des demandes de « Foodtrucks » : ces demandes sont de plus en plus nombreuses mais donnent lieu à peu d'autorisations



c. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation

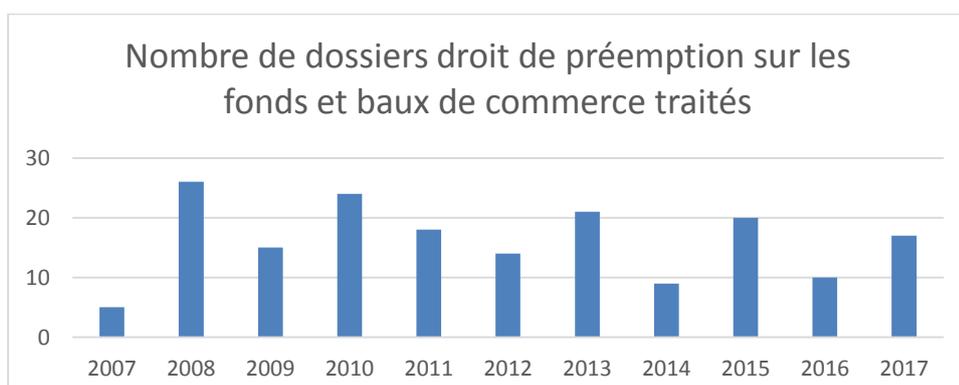
Entre 2010 et 2015, le nombre moyen de ventes au déballage s'est élevé à 5 et une vente en liquidation (gérée en 2015 par le service pour la première fois, puisqu'auparavant ces dossiers étaient gérés par la préfecture) ; 9 dossiers ont été gérés en 2016.

En 2017, une vente en liquidation et trois demandes d'information en vue d'une liquidation + 6 ventes au déballage ont été traitées.

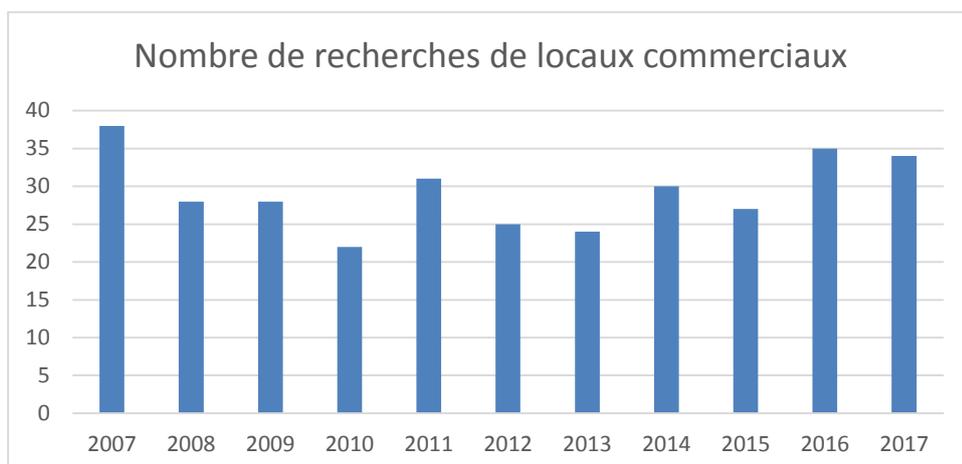
d. Gestion de la signalétique commerciale

Ce dossier est géré par le service depuis 2008. La société NAJA a été retenue dans le cadre du nouvel appel d'offres.

e. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce



f. Gestion des demandes et recherches de locaux



g. Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail

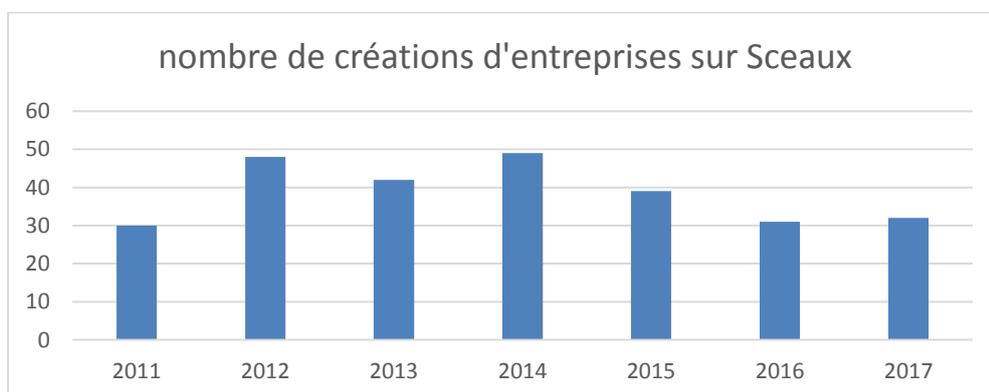
Ils sont de plus en plus nombreux à venir demander des informations en mairie sur les prix de cessions des commerces mais également à demander la parution de l'information dans la rubrique d'annonces « bail à céder » sur le magazine.

h. Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville

Actuellement, 615 acteurs économiques y sont répertoriés. Son actualisation est permanente, ce qui le rend intéressant à la consultation.

i. Gestion des créations d'entreprises

Il s'agit du nombre de créations dont nous avons connaissance et que nous recevons dans le service.



j. Assemblée Générale de l'UCAS

L'organisation de cette Assemblée Générale a lieu tous les ans. Elle est organisée par l'UCAS en liaison avec la Ville. Elle s'est tenue le 13 juin 2017.

k. Gestion technique et gestion de la communication sur les animations organisées par l'UCAS

- Les 22 et 23 avril : « Ensemble, fêtons Hanami », danses, maquillage et défilé de mode,
- Le 20 mai : La voiture d'hier et de demain (cette manifestation coordonnée et pilotée par le service est organisée avec le LIONS Club de Sceaux et l'UCAS ainsi qu'un nouveau partenaire, le président de l'association des maires du 92 et également Président de l'association des Rouleurs de Belles Mécaniques Andréziennes), animations et promenades en voiture de collection,
- Les 2 et 3 juin : 4^{ème} édition de La grande braderie, animation organisée avec l'UCAS et où de nombreux commerçants non adhérents participent,
- Du 19 au 23 septembre : Sceaux & Art, expositions dans les vitrines, animations, concerts et défilé de mode,
- Le 14 octobre : Les Saveurs d'automne, en synergie avec les commerçants du marché traditionnel de Sceaux (tirage de paniers gourmands), course de garçons de café, dégustations et animations ainsi qu'une choucroute géante place de la MJC,
- Halloween
- Noël

On citera également la signature de deux conventions avec la ville, notamment :

- Le financement des sapins par la ville et leur agencement en termes d'implantation moyennant la prise en charge des décorations des sapins par les commerçants.
- Une deuxième convention signée avec l'UCAS pour l'occupation du parking de l'Amiral pour le service voiturier.

l. Gestion de la plateforme sceaux-shopping en lien avec l'UCAS

Gestion des conventions, de la communication et des relations avec la Chambre de commerce, notamment sur l'hébergement, l'entretien du site et les modifications éventuelles sur la plateforme et gestion des nouveaux commerçants.

Nombre de commerçants sur la plateforme en décembre 2017 : une cinquantaine.

m. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Ces vœux s'accompagnent du trophée « Réussir à Sceaux » : sélection des candidats sur dossier par un comité de sélections qui regroupe la Chambre de commerce, la chambre de métiers ainsi que plusieurs élus.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Projets mis à l'étude en 2017

- Installation et inauguration de deux automates Bluedistrib en lien avec les commerçants le 8 mars 2017,
- Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy
 - Une moyenne d'occupation sur l'année en fonction du chiffre d'affaires de 48.15%,
 - 98 contrats ont été signés dont 76 actifs sur les 6 premiers mois.

b. Projet en cours en 2017

Le 13 octobre 2017, Forum Connectstreet à Sceaux, organisé par la CCI 92 à Sceaux pour le sud des Hauts-de-Seine : forum dédié au commerce de proximité connecté avec une rue digitale, des ateliers pour mieux comprendre les solutions numériques proposées et des retours d'expériences.

III. Perspectives pour l'année 2018

- Suivi et repositionnement des commerces et des actions à mener dans le cadre du développement de la place du Général de Gaulle,
- suivi des commerces du centre commercial des Blagis et de la vacance,
- travailler à la mise en place d'un service de livraison à domicile avec les commerçants ainsi que d'un outil de fidélisation de la clientèle,
- pilotage avec la CMA de la construction et de la commercialisation d'un hôtel d'activités artisanales sur l'avenue des Quatre Chemins.

Mission Economie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite se positionner comme un territoire référent en jouant un rôle de facilitateur auprès des structures scéennes existantes et des porteurs de projet.

En fin d'année 2017, la mission "Economie sociale et solidaire" a été intégrée au service "Promotion du Territoire" nouvellement créé.

I. Retour sur les projets de l'année 2017

La mission ESS a été notamment chargée de :

- préciser le recensement des acteurs scéens en matière d'ESS.
- contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux ;
 - par l'organisation du forum de l'ESS,
 - par le développement de la plateforme UP Sceaux
 - par l'organisation de conférences
- contribuer à l'émergence de projets et les accompagner en s'appuyant sur les différents partenaires de la Ville.
- contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'ESS.

Les outils :

1. la maison virtuelle de l'ESS ; celle-ci prend la forme d'une partie du site Internet de la Ville et répond à différents objectifs :
 - Identifier, promouvoir et faire reconnaître l'ESS sur le territoire de Sceaux
 - Informer les porteurs de projet ESS dans la création de leur structure grâce à la mise à disposition d'informations, d'outils d'animation et d'évaluation.
 - contribuer à la mise en réseau des acteurs notamment au travers de la création d'un écosystème
2. le forum de l'ESS : le forum 2017 et la table ronde organisés ont rassemblé une trentaine de structures, entreprises coopératives, mutuelles, associations ou fondations, agissant au niveau local, régional ou national ; les objectifs du forum de l'ESS sont notamment :
 - de permettre aux Scéens de mieux appréhender ce que représente l'ESS à Sceaux, de rencontrer certains de ses acteurs et d'échanger avec eux ; les visiteurs ont été à cet égard nombreux à se joindre à l'édition 2017 ;
 - d'accroître la visibilité des acteurs et de mettre en avant les initiatives de chacun ; le forum constitue en effet un espace d'échange et de discussion qui permet de promouvoir le savoir-faire des acteurs du territoire
 - de favoriser la mise en œuvre de nouveaux partenariats
3. le réseau UP Sceaux : UP Sceaux rattaché au réseau *Up territoires* est un réseau social territorial mis en place par la ville de Sceaux avec le concours du *Groupe SOS*. Cet outil permet aux porteurs de projets à impact social positif de faire connaître leurs projets, de prendre connaissance des autres initiatives présentes sur le territoire, de contacter d'autres entrepreneurs, etc. Il prend la forme d'une plateforme collaborative qui vise à mettre en relation les différents acteurs. Pour les citoyens, UP Sceaux est un moyen de s'informer de ce qui se passe sur leur territoire, et le cas échéant de soutenir une initiative. Depuis 2015, le réseau UP Sceaux compte environ 1200 membres et plus d'une centaine de projets, notamment des initiatives sociales et solidaires. En septembre 2017, la plateforme UP Sceaux a été récompensée en tant que « Ville innovante » à l'occasion du Trophée « Innova'Ter » organisé par la Gazette des Communes.
4. Les conférences : au cours de l'année 2017 ont été organisées la conférence sur le monde de demain avec la présence de Cyril Dion (réalisateur du film « Demain ») ; elle s'est tenue le 17 mai 2017 à

l'hôtel de ville et a rassemblé plus de 200 personnes. Une seconde conférence s'est déroulée le 23 novembre 2017 sur le thème de l'éducation en transition, animée par diverses personnalités qui a également rencontré un grand succès.

5. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que Hauts-de-Seine initiative mais aussi des partenaires scéens tels que Sceaux smart ; Sceaux smart n'est en effet pas seulement une structure de coworking mais aussi un espace où se développent de nombreuses initiatives collaboratives.
6. La mise en place de plateformes collaboratives pour répondre aux besoins du territoire : « Hacktiv Sceaux » la plateforme qui organise le bénévolat en mettant en relation citoyens et associations du territoire ; « Wweeddoo Sceaux » qui encourage et accompagne les jeunes de 13 à 25 ans dans la création de projets.

II. Perspectives pour l'année 2018 (ESS)

L'année 2018 se caractérisera notamment par les objectifs qui suivent :

1. Développer la promotion des initiatives locales au travers notamment de UP Sceaux, mais également au travers de publications : le guide « Dream Act », qui recense les initiatives responsables et à impact social positif du territoire, le magazine « Carenews », présentant la démarche en matière d'économie sociale et solidaire lancée par la Ville.
2. Développer la mise en réseau des acteurs au travers de Sceaux Valley ; Sceaux Valley constitue en effet *un écosystème territorial dédié à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives et d'innovations à impact social positif*. Il s'appuie sur des acteurs en fonction de leurs compétences en matière de financement de projets, formation, accès à l'information, conseil en intelligence collective, etc. Ces derniers interviennent tout au long d'un processus structuré qui va de l'émergence de solutions à leur mise en œuvre opérationnelle.
3. Favoriser l'initiative et l'implication citoyennes par la mise en place d'outils répondant aux attentes des différents acteurs du territoire.
4. Favoriser l'implication des étudiants des établissements de Sceaux aux actions menées en matière d'économie sociale et solidaire par l'encadrement de projets tutorés.
5. Encourager l'expérimentation de projets à impact social positif : l'application « Hop Hop Food » qui favorise le don alimentaire entre particuliers sera développée sur le territoire de Sceaux en partenariat avec des acteurs locaux

Mission Campus urbain

En octobre 2017, la mission « Campus urbain » a été rattachée au service « Promotion du territoire ».

La Ville a mis en place une démarche *campus urbain*. La politique étudiante de la ville de Sceaux est un facteur identitaire fort de Sceaux, qui la distingue des communautés avoisinantes. Elle a une relation historique avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire, ils participent de son rayonnement, et elle mène aujourd'hui une politique d'intégration de ces établissements et des étudiants à la ville.

La mission Campus urbain a été notamment chargée de :

- construire, développer et préserver les liens entre les membres et acteurs de la communauté scéenne : établissements d'enseignement supérieur, étudiants ;
- participer à l'émergence de projets entre acteurs du territoire ;
- organiser des événements contribuant à développer la démarche Campus urbain sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : dispositif « étudiants internationaux : les Scéens vous accueillent », organisation du jubilé de la Faculté Jean Monnet (mai 2018), nuit des étudiants du monde, participation aux journées « Portes ouvertes » des établissements...

Section 2 – Service Action culturelle

Dans le cadre de la réorganisation des services, la direction de l'Action culturelle et du patrimoine a été remplacée par un service de l'Action culturelle au sein du Pôle Attractivité et développement local, aux côtés du service de l'Action sportive et du service Promotion du territoire.

Le chef de service de l'Action culturelle supervise désormais la bibliothèque municipale, le cinéma Trianon et une mission Programmation culturelle. Il est chargé par ailleurs de la coordination des associations et des équipements culturels. Il intervient en support également à d'autres services de la Ville pour la mise en place d'expositions ou de conférences. Il soutient et valorise enfin les artistes plasticiens professionnels scéens.

Coordination des associations et des équipements culturels :

- Action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles
- Actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville
- Instruction de demandes de subvention
- 17 associations municipales culturelles subventionnées
- Coordination des équipements culturels

La direction de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels, conformément à leur convention d'objectifs :

- MJC : 1775 adhérents (rentrée 2016-2017)
- CSCB : 889 adhérents (rentrée 2016-2017)
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : 1 196 (année 2016-2017), dont 22% de Scéens et dont 60 enfants suivant les cours dispensés à Sceaux, où des locaux sont mis à disposition du conservatoire.

I. Retour sur les projets de l'année 2017

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels,
- la musique,
- le théâtre,
- le patrimoine,
- le cinéma,
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne,
- la culture générale.

a. Actions valorisant les arts visuels en 2017

- 1 réunion des 39 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville
- 1 exposition photographique sur les coulisses du service publique communale à Sceaux
- 2 expositions individuelles des artistes professionnels scéens « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... » consacrées à Jouda Gomri et Roland Sabatier
- 1 weekend de portes ouvertes des ateliers des artistes professionnels scéens (action en biennale)
- Aide à des projets individuels d'artiste
- Mise à disposition d'ateliers à des collectifs d'artistes
- 1 exposition photographique consacrée aux agents municipaux
- 1 exposition des ateliers thérapeutiques dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale

À noter que l'exposition de Roland Sabatier a été accompagnée de 2 visites scolaires de classes de l'école élémentaire des Blagis en présence de l'artiste.

Les expositions s'adressant notamment à l'ensemble des usagers de l'hôtel de ville, il n'est pas possible d'en comptabiliser le nombre de visiteurs. De même, les portes ouvertes des ateliers d'artistes se déroulant sur plusieurs sites en même temps, et le plus souvent chez des particuliers, il est compliqué de mettre en place un comptage du public participant.

b. Actions valorisant la musique en 2017

- 2 spectacles musicaux dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales (450 spectateurs)
- 8 concerts lors de la Fête de la musique (1600 spectateurs)
- 12 interprétations dans le cadre du concours Musiques en courts (32 candidats initiaux et 250 spectateurs)
- 2 ciné-concerts dans le cadre de Ciné-Droit et en clôture de Musiques en courts (250 spectateurs)
- 1 concert de groupes des cités scolaires dans le cadre du Tremplin musical des lycées. Pour la première fois le concert s'est tenu dans la salle du Sceaux What dans le cadre d'un partenariat avec les Gémeaux / Scène nationale (255 spectateurs)

c. Actions valorisant le théâtre en 2017

- La Ville a mis en œuvre la 1^{ère} édition de « Théâtre en fête » permettant de valoriser les compagnies théâtrales (amateurs et professionnelles) du territoire : 8 représentations et animations ont ainsi pu être données (400 spectateurs)

d. Actions valorisant le patrimoine en 2017

- Journées européennes du patrimoine : visites, expositions, etc. (320 participants)
- Expositions documentaires
- Participation au chantier de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Suivi de la souscription publique avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration du grand vitrail

e. Actions valorisant le cinéma en 2017

- Valorisation des courts métrages récents dans le cadre du concours Musiques en courts (32 candidats initiaux et 250 spectateurs)
- Valorisation de deux longs-métrages anciens dans le cadre des ciné-concerts organisés pour Ciné-Droit et en clôture de Musiques en courts (250 spectateurs)
- Festival Ciné-Droit sur le thème de la musique : soirée d'ouverture, projections débat, colloque universitaire (321 spectateurs). Dans le cadre cette édition un ciné-concert a été réalisé.

Il s'agit ici d'actions portées directement par le service de l'Action culturelle, parallèlement à celles du cinéma Trianon.

f. Actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2017

- Fêtes félibréennes et méridionales de Sceaux (680 participants)
- Exposition « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture
- Dictée publique de Sceaux (25 participants)

g. Conférences de culture générale

- 2 Conférences de Sceaux avec Jean Garrigues et Adrien Ferro (80 participants)

h. Actions à caractère festif

- Noël des enfants : déambulation dans la rue piétonne et spectacle pyrotechnique au jardin de la Ménagerie, animations diverses, en partenariat avec le CSCB, au centre commercial des Blagis.

Le nombre de participants aux animations proposées est difficile à évaluer du fait de la mobilité du public. Il s'agit d'une action reprise par le service de l'Action culturelle dans le cadre de la réorganisation des services mises en œuvre en octobre 2017).

II. Projets initiés au cours de l'année 2017

a. Concours Musiques en courts

Il s'agit d'un concours de composition musicale sur court métrage, joué devant le public du Trianon. Volonté de poursuivre les partenariats avec des institutions de portée nationale.

- Organisation d'un ciné-concert autour d'un long-métrage en clôture de Musiques en courts afin d'optimiser la location du piano et de donner une cohérence complète à la journée de la manifestation. Cette action a également permis de renforcer le partenariat avec l'Agence pour le développement régional du cinéma. Plus largement, cela permet de renforcer la politique Art et essai de l'équipement.

b. Théâtre en fête

- Manifestation initiée en remplacement de Théâtre en appartement afin d'ouvrir à un plus large public et d'associer l'ensemble des structures théâtrales de la Ville (action en biennale).

c. Tremplin musical des lycées

Préparation de l'édition de 2017 qui n'est plus portée par l'association Compos lyScéennes qui en était à l'origine et pour mettre en œuvre un partenariat avec le théâtre des Gémeaux / Scène nationale pour permettre la tenue du concert dans la salle du Sceaux What.

d. Mise en œuvre d'une étude sur la programmation pour la rénovation de l'Animathèque MJC

- L'étude a pour objet de définir les besoins de rénovation des bâtiments de l'Animathèque MJC de Sceaux pour leur mise aux normes (sécurité, isolation, etc.) et de restructuration des espaces, et d'étudier la faisabilité à long terme de la création d'une salle de diffusion.
- L'étude est confiée au cabinet ABCD.
- La première phase de l'étude a été livrée à la fin de l'année 2017 et les deux suivantes seront livrées courant 2018.

III. Perspectives pour l'année 2018

Proposition d'une plaquette de saison culturelle

- Création, en collaboration avec le service de la Communication, d'un document présentant les actions à caractère culturel. Une partie de la plaquette sera consacrée aux équipements culturels de la ville et aux associations disposant d'une programmation culturelle régulière.
- L'objectif de ce document sera de donner une meilleure visibilité de l'offre culturelle de Sceaux et de valoriser les actions portées par la Ville dans ce domaine. Lors des consultations publiques organisées dans le cadre de Parlons ensemble du centre-ville, le manque de lisibilité de l'offre culturelle présente sur la ville a été évoqué à plusieurs reprises et des solutions pour remédier à cela ont été demandées.

Le cinéma Trianon

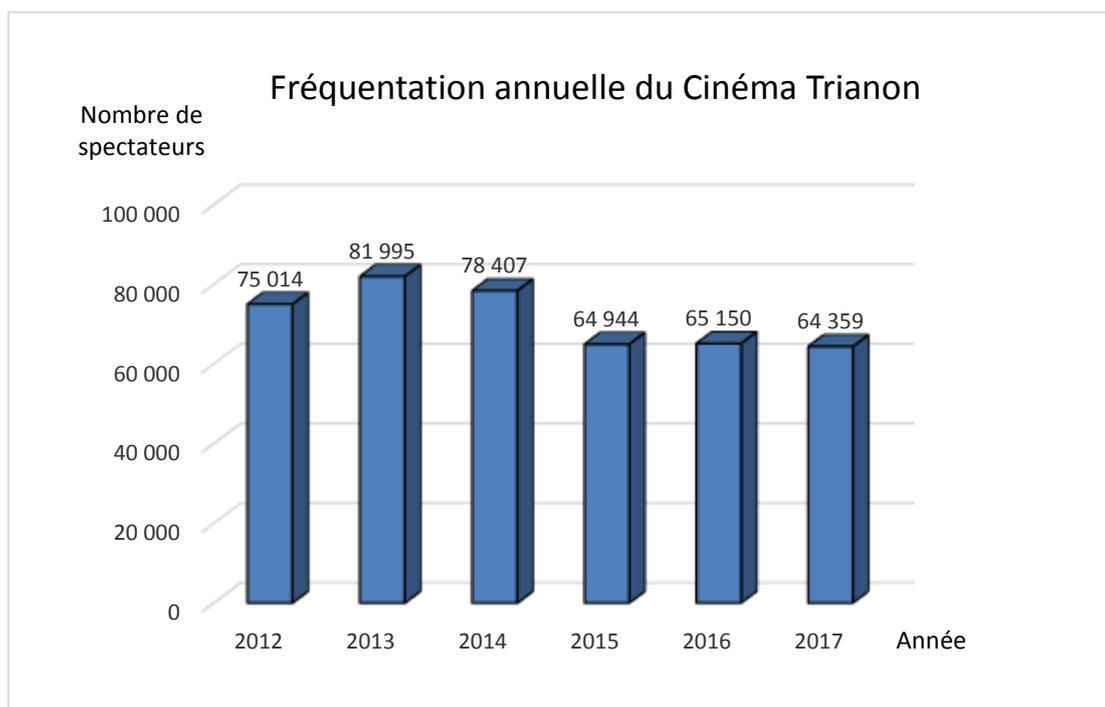
Le cinéma Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places classé Art et essai, et bénéficiant du label « Patrimoine et répertoire ».

Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires du CNC et est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a) Fréquentation annuelle

❖ N.B : tous les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes



Le Trianon a réalisé 64 359 entrées payantes en 2017, ce qui fait de ce cinéma un des plus fréquentés à l'échelle nationale. Il constate une légère baisse dans sa fréquentation (- 1,2% contre -1,8% sur le plan national), en dépit d'un bon rattrapage sur le second semestre 2017.

Les films les plus plébiscités par les spectateurs du Trianon en 2017 ont été : *La la land*, *Le sens de la fête*, *Au revoir là-haut*, *Un conte peut en cacher un autre*, *Le grand méchant renard*, *Paddington 2*, *Marie-Francine*, *Django*, *Star Wars, les derniers Jedi* et *Coco*.

b) Les dispositifs en direction du jeune public

❖ Participation aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC

1) École & Cinéma

Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2

Cycle III : CM1 au CM2

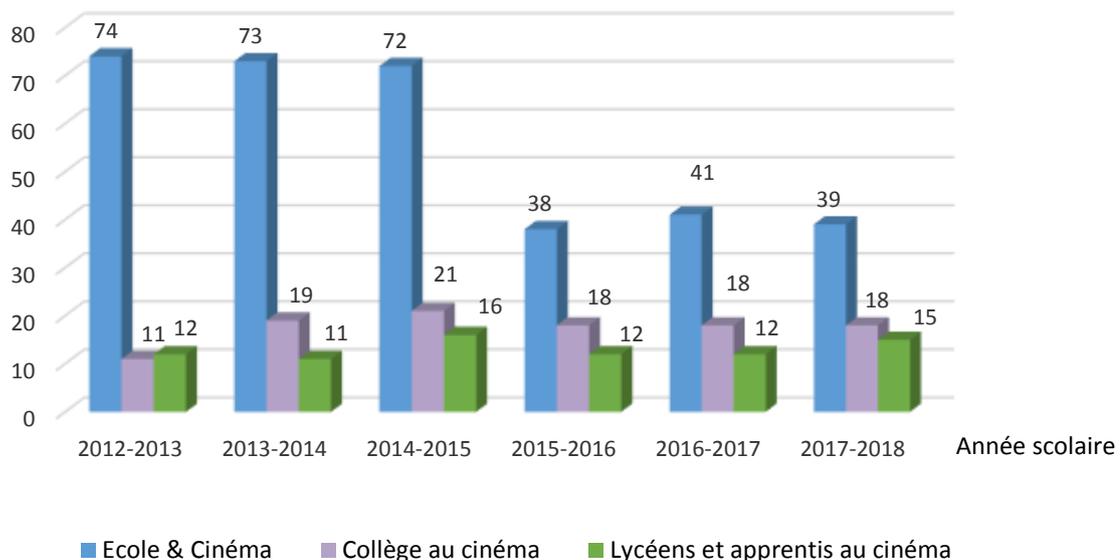
2) Collège au cinéma en partenariat avec le Conseil Départemental

Cycle 6^{ème}/5^{ème} et Cycle 4^{ème}/3^{ème}

3) Lycéens et apprentis au cinéma en partenariat avec l'ACRIF (Association des Cinémas de Recherche d'Ile-de-France)

Évolution des inscriptions aux dispositifs scolaires

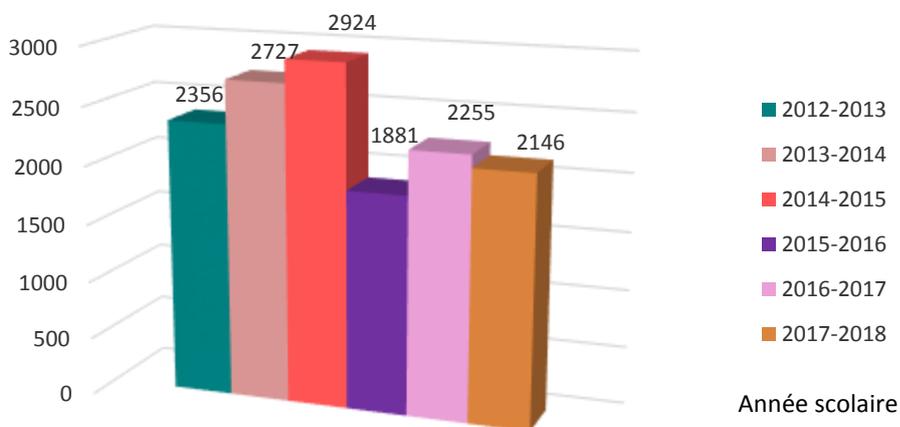
Nombre de classes



NB : pour rappel, la baisse conséquente des inscriptions au dispositif École & Cinéma s'explique par la perte de fréquentation des écoles de Bagneux qui depuis septembre 2015 sont accueillies au théâtre-cinéma Victor Hugo, aujourd'hui inscrit au dispositif sur demande du référent départemental

Évolution du nombre d'inscrits aux dispositifs scolaires

Élèves inscrits



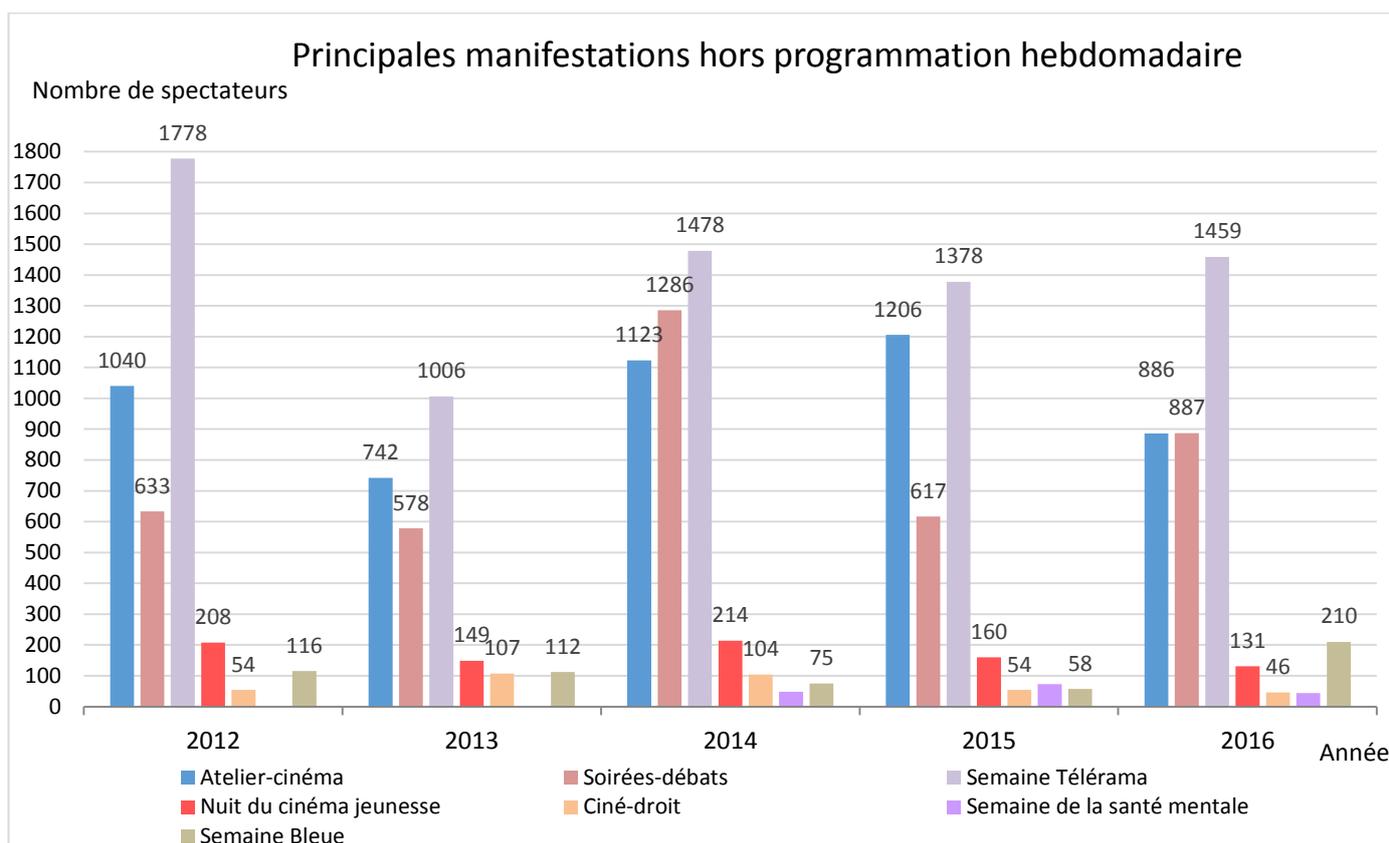
- Organisation de 35 séances à visée pédagogique hors dispositifs à l'initiative des enseignants ou du Trianon avec des établissements scolaires du premier et du second niveau. Cela représente une hausse conséquente : 3756 élèves en 2017 contre 2139 pour 23 séances en 2016.

a. Les séances spéciales et soirées-débat

- Janvier 2017 / Participation à la 19ème édition du festival national *Télérama* : 28 séances (le double de séances hebdomadaires d'une programmation traditionnelle) qui ont rassemblées plus de 948 spectateurs. Cela représente une baisse par rapport à 2016 où le Trianon avait accueilli 1450 spectateurs.
- « L'Atelier cinéma » est un cycle composé de 9 séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois.
Sur l'année 2017, 764 spectateurs ont suivi ce rendez-vous consacré au cinéma de patrimoine.
Les séances de la saison 2016-2017 (de septembre à mai) consacrée aux « Acteurs français de légende » ont été assurées par Bruno Chéry et ont rassemblé 835 spectateurs.
La saison 2017-2018, « Musique et cinéma », est assurée par Didier Flori.
- Organisation de 11 soirées-débats à l'initiative du programmateur ou des associations locales qui ont rassemblées plus de 900 spectateurs. Le Trianon a notamment reçu la réalisatrice Judith Abitbol pour son film *Vivere*, Swann Arlaud pour *Petit paysan*, Frederick Wiseman pour *Ex-Libris : The New York Public Library* et Pierre Creton pour *Va Toto*.
- Septembre 2017 / Une ouverture de saison : présentation de films à venir, des manifestations emblématiques du Trianon et avant-première du film *Le sens de la fête*.
- Septembre 2017 / Participation à la reprise de films de la sélection cannoise de la Quinzaine des Réalisateurs dans le cadre du « Meilleur de la Quinzaine ».
- Octobre 2017 / Participation à la 2ème journée européenne du cinéma Art et Essai avec la projection du film britannique *The party*.
- Octobre 2017 / Participation à la Fête du Cinéma d'animation, avant-première de *Wallace et Gromit : cœurs à modeler*.

Les soirées organisées conjointement avec les services de la Ville

- Février 2017 / Première édition du festival Sociétés en transition(s)
- Mars 2017 / Festival Ciné-droit, avec le ciné-concert *Les Fiancées en Folie*
- Mars 2017 / Ciné-débat en partenariat avec le service Action sociale et santé dans le cadre des Semaines d'informations sur la santé mentale
- Juin 2017 / Nuit du cinéma Jeunesse en partenariat avec le service Jeunesse. Nuit du cinéma Jeunesse à destination du public adolescent De 21h à 4h du matin, trois films (*L'Ascension*, *Les gardiens de la galaxie – vol. 2*, *Alien : convenant*) ont réuni 337 spectateurs.
- Octobre 2017 / projection du *Sens de la fête* dans le cadre de la Semaine bleue, en partenariat avec le service Vie sociale Seniors
- Octobre 2017 / participation à la Fête du cinéma d'animation en lien avec la bibliothèque, accueil au Trianon de deux ateliers d'initiation au cinéma d'animation.
- Novembre 2017 / Mois du film documentaire organisé en partenariat avec la bibliothèque avec *La Maison de la radio* de Nicolas Philibert présenté par la critique de cinéma Charlotte Garson.
- Novembre 2017 / Musiques en courts, avec en clôture le ciné-concert autour de *Chantage* d'Hitchcock, avec le pianiste Karol Beffa.



II. Retour sur les projets de l'année 2017

Dans l'équipe

- ❖ Départ de Maurice Koster fin mars 2017 et arrivée de Stéphanie Debaye à la direction du cinéma en avril 2017
- ❖ À partir de septembre 2017, Didier Flori, caissier et animateur du blog du Trianon se voit confier l'animation des séances de l'Atelier Cinéma

Du côté du bâtiment et de l'équipement

- ❖ Changement du TMS, logiciel qui permet de piloter le projecteur numérique.
- ❖ Vers une dématérialisation accrue pour récupérer les films (grâce aux plateformes de téléchargement Cinégo et Globecast).
- ❖ Réflexion en concertation avec les services informatique, bâtiment et voirie sur l'affichage dynamique. Étude en cours.

Dans l'accueil du public

- ❖ Aménagement de la grille horaires estivale : création d'une séance le dimanche à 15h, glissement des séances du lundi soir en après-midi (14h/16h) afin d'adapter la grille des séances aux enfants notamment.
- ❖ Des séances plus nombreuses : ouverture plus grande pendant les vacances scolaires (ajout de séances à 16h30 les lundis, mardis, mercredis et vendredis), les jours fériés sont considérés comme des dimanches (ajout de séances).

Dans le projet culturel

- ❖ Créé en septembre 2016, le blog du Trianon est un élément de l'identité du Trianon de plus en plus repéré par le public du Trianon. Les vidéos sont les plus consultées.
- ❖ Fin du contrat avec Médiavision et donc arrêt de la publicité en salle en vue de disposer de davantage de temps pour valoriser les actions du Trianon et diffuser des courts métrages.
- ❖ Une plus grande présence dans les réseaux professionnels, via l'adhésion au Groupement National des Cinémas de Recherche (GNCR).
- ❖ Perte du label « Jeune Public » qui devrait être récupéré lors du prochain classement et obtention d'une aide supplémentaire du CNC du fait de la diffusion de films dits fragiles.
- ❖ Mise en avant de films jeune public : en couverture du programme, dans le cadre d'événements, dans les propositions de séances scolaires.

III Perspectives 2018

- ❖ Aboutissement de la réflexion autour de l'affichage dynamique et l'aménagement du hall et sa mise en œuvre. Certains aménagements comme un écran au-dessus de la caisse pour mieux accueillir les spectateurs et valoriser les animations pourront être réalisés assez vite.
- ❖ Des améliorations en caisse : équipement d'un terminal de paiement sans contact déplaçonné, équipement d'un scanner pour les contremarques notamment...
- ❖ Adhésion au dispositif « L'Extra-Court » de l'Agence du Court métrage en vue de diffuser des courts métrages en première partie de séance, avant le long métrage.
- ❖ Changement, mise en sécurité et équipement d'un nouveau parc d'onduleurs afin de protéger l'ensemble des appareils électriques (billetterie, projecteur, serveur, disques durs de mémoire vive) lors des coupures de courant.
- ❖ Un développement de la communication du Trianon : site internet, page Facebook,...
- ❖ Meilleure diffusion du programme du cinéma : boîte dans l'enceinte du marché pour mise à disposition du programme, diffusion en partie assurée par les Amis du Trianon.

La bibliothèque

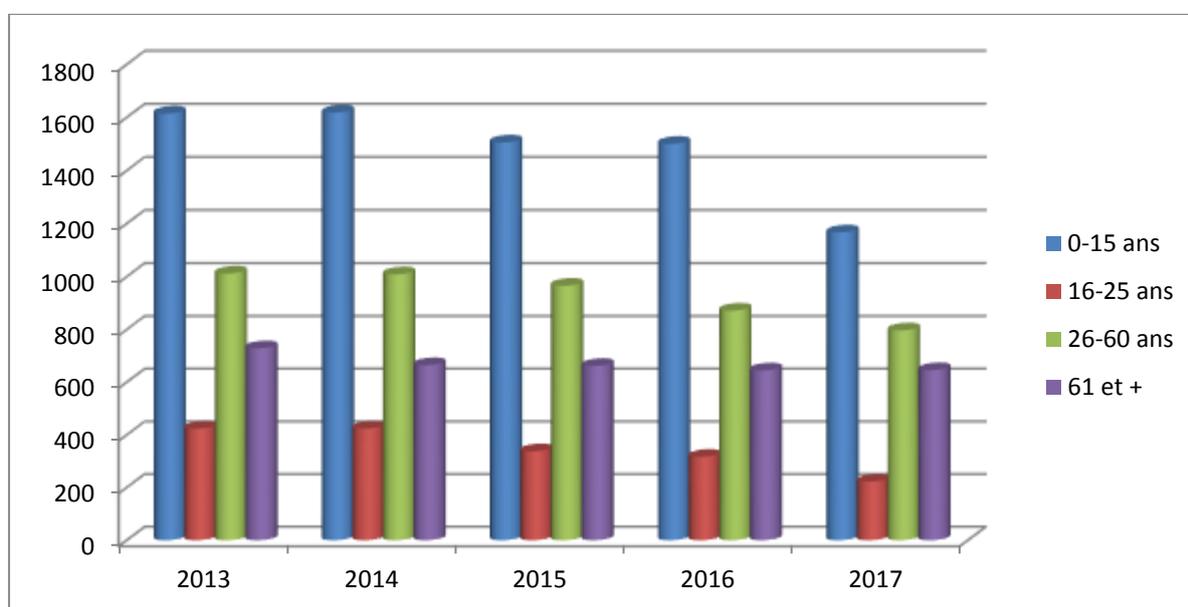
La bibliothèque municipale : un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les usagers sont accueillis pour utiliser des services (les collections de documents, l'internet, la wi-fi...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, club de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant et même ne rien faire.

La bibliothèque est constituée d'une équipe de 12 personnes comprenant une directrice, 1 adjoint également responsable de la section adulte (+3 agents), 1 responsable de section jeunesse (+2 agents), 1 responsable son/image (+2 agents), 1 adjoint administratif.

L'année 2017 est marquée par le commencement des travaux de rénovation. La bibliothèque a été fermée 2 mois en août et septembre pour permettre le déménagement des collections et la préparation du chantier. Elle a rouvert en octobre avec des horaires réduits permettant une limitation des nuisances du chantier pour les usagers.

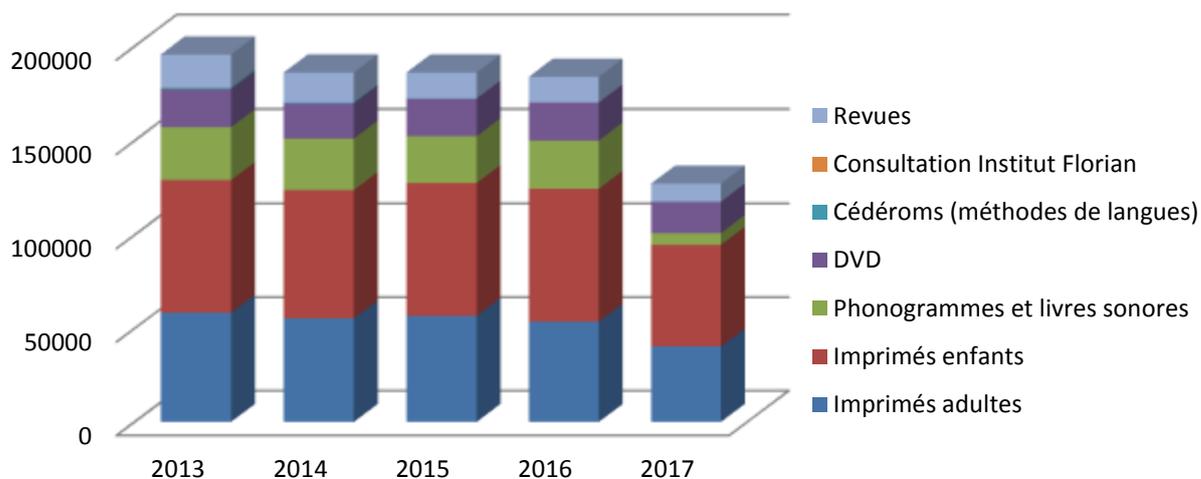
I Les affaires courantes de l'année 2017

a. Le public (2013-2017)



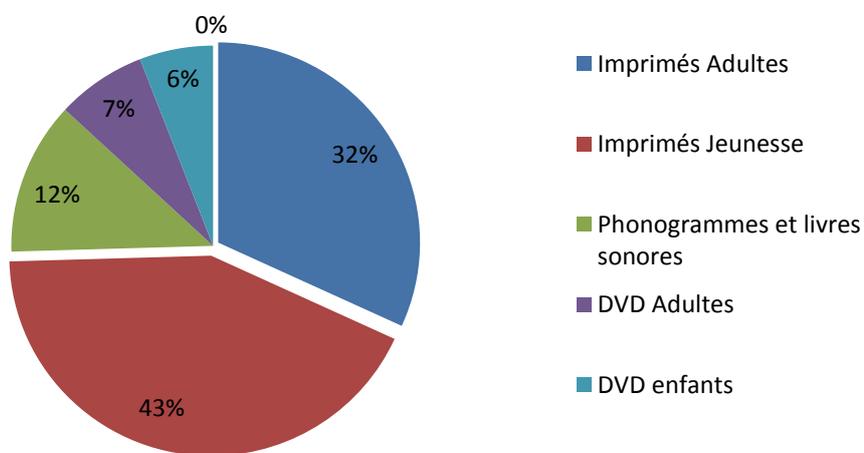
Une forte baisse d'inscrits liée à une fermeture de 2 mois, suivie d'une réouverture avec des horaires réduits : on constate une fuite des jeunes et étudiants (-29.5%), une baisse des enfants (-22%) mais une baisse modérée des actifs (-8.6%) et une stabilité totale des seniors.

b. Les emprunts (2013-2017)



Le nombre d'emprunts a chuté de manière significative (-25%) à corrélérer avec les 2 mois de fermeture et 3 mois d'ouverture avec des horaires réduits et une collection réduite (30% du fonds total).

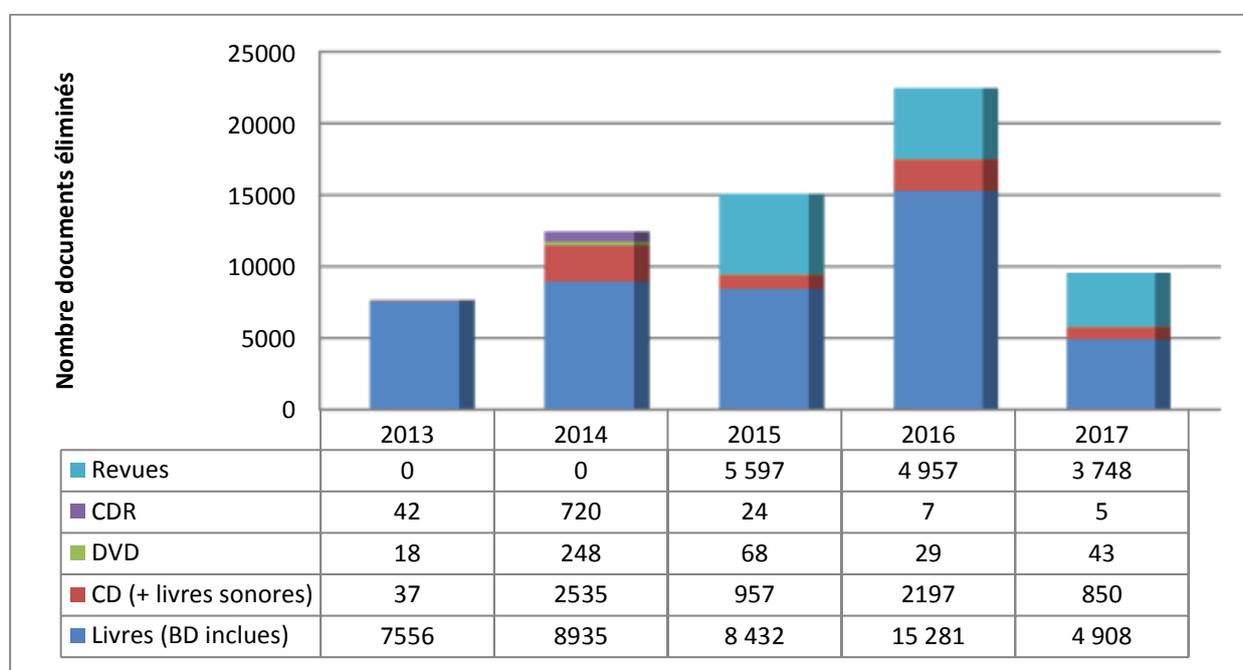
La baisse est particulièrement significative sur les CD mais ce chiffre est à mettre en relation avec la perte d'inscrits (-38% de 16-60 ans) qui sont de gros consommateurs de musique et sur une offre limitée à 32% du fonds total.



Emprunts par supports en 2017

c. Les collections : éliminations

Les contraintes budgétaires ont amené à réduire les budgets d'acquisition, l'effort se porte principalement sur les documents imprimés dont le nombre est réduit, le travail porte sur les critères de choix afin d'avoir des collections actualisées et pertinentes.



II - les projets de l'année 2017

i. Accueil du public

La musique :

1 concert rock a été proposé : Utop rock, le rock des années 70 ;
Partenariat avec la MJC : participation au Disquaire Day.

Le cinéma :

5 projections de film, dont 2 pour les enfants dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation, 2 ateliers de création d'un film d'animation ont été proposés aux enfants dans les locaux du cinéma.

La bibliothèque ne diffuse que des films documentaires pour lesquels elle a acquis les droits de diffusion. Ces projections sont suivies d'un débat avec le public.

Le public est fidèle et apprécie ces RDV. Depuis octobre, les projections ont lieu au cinéma ou à la résidence Autonomie les Imbergères.

Le numérique :

5 ateliers d'initiation aux ressources numériques ou à l'utilisation du portail de la bibliothèque ont été proposés au public.

b. Lectures et culture :

32 groupes d'enfants accueillis (crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires) autour d'un projet d'initiation à la lecture (16 classes sont venues visiter l'exposition sur la préhistoire), 31 autour de la découverte musicale et 611 enfants ont fréquenté l'heure du conte le mercredi après-midi.

2 auteurs sont venus présenter leur œuvre au public, une classe de seconde du lycée Marie Curie a pu rencontrer Bérengère Cornut dans le cadre de la Quinzaine de la librairie organisée par la région Ile-de-France.

Présentation de livres par les bibliothécaires en février et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire mais aussi 2 présentations à la résidence les Imbergères pour les séniors.

La science trouve sa place en janvier avec la manifestation *La science se livre* sur le thème des virus, comportant une conférence scientifique, une projection de film et un spectacle pour les enfants.

2 expositions ont été présentées dans les domaines science (dont 1 pour la jeunesse).

En raison des travaux de rénovation, la bibliothèque a installé un salon de lecture dans le jardin de la Ménagerie les après-midis de juillet et août : des animations ont été proposées pour les enfants et les adultes : lecture, jeux littéraires ou de plateau, tests et écoute musicale. 680 personnes ont fréquenté le salon.

La bibliothèque a présenté une animation « Grainothèque » pour la fête de la nature.

c. Les collections

L'installation d'une bibliothèque provisoire dans les locaux en travaux a permis de présenter au public 30.000 documents en prêt, soit 30% des collections livres adultes, 60% des collections livres jeunesse, 80% des revues, 80% des DVD, 32% des CD musicaux.

La surface des locaux mis à disposition du public représente 30% de la surface totale.

III- Perspectives pour l'année 2018

a. Des animations hors les murs

Compte tenu des locaux de taille réduite jusqu'à fin 2019, les actions et animations continueront à se dérouler « hors les murs ».

Les animations organisées fin 2017 à l'Ancienne Mairie, à la résidence Autonomie les Imbergères, au cinéma ont trouvé leur public, permettant ainsi de maintenir une bibliothèque vivante.

Les partenariats avec les structures culturelles fonctionnent, la bibliothèque se rapprochera du Conservatoire à rayonnement départemental pour organiser une action collective.

Le salon de lecture au jardin de la Ménagerie est reconduit en adaptant les animations au lieu et au public.

b. le numérique

Début janvier la bibliothèque propose une offre de livres numériques à télécharger sur son site : le catalogue des titres sera alimenté régulièrement.

Des formations à l'utilisation des outils numériques en place seront étudiées.

c. le nouvel équipement

Une réflexion sera menée sur le nouvel équipement rénové, les nouveaux services à mettre en place, la rédaction d'un projet d'établissement et de son programme culturel.

Section 3 – Service Action sportive

Le service de l'Action sportive de la Ville de Sceaux élabore et met en œuvre la politique de la Ville relative à la pratique des activités physiques et sportives (APS). Elle traduit les orientations municipales en termes d'objectifs et d'actions, en organise et en évalue leur application.

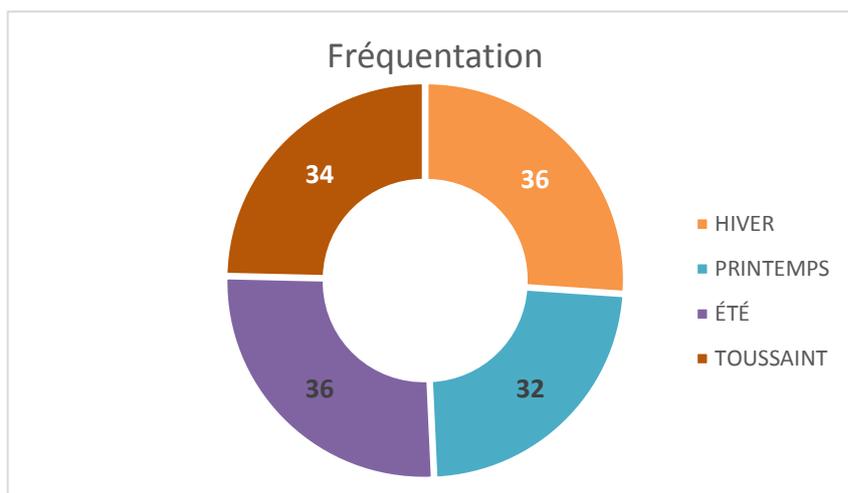
- Valoriser et faciliter le sport pour tous
- Participer à l'éducation et l'animation sportive
- Poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville
- Gestion du patrimoine sportif existant et la construction de structures nouvelles en adéquation avec les besoins et les attentes de la population (skatepark, structure gonflable pour le tennis)
- Soutien actif aux organisateurs de la pratique sportive – scolaires, associations (conseils, subventions directs et indirects, aide à la préparation des manifestations sportives, promotion des activités).
- Par la promotion tous publics de la pratique sportive en partenariat avec les acteurs sportifs et institutionnels (fête du sport, sport en Famille, ...)
- Le temps scolaire, intervention aux seins des écoles élémentaires, les ETAPS de l'Action sportive interviennent, dans le cadre de leurs missions professionnelles pour apporter leur soutien aux enseignants sous la responsabilité de ces derniers et sur la base d'un projet pédagogique.

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative, un adjoint responsable des installations sportives, huit agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases dont un référent, adjoint du responsable des installations sportives.

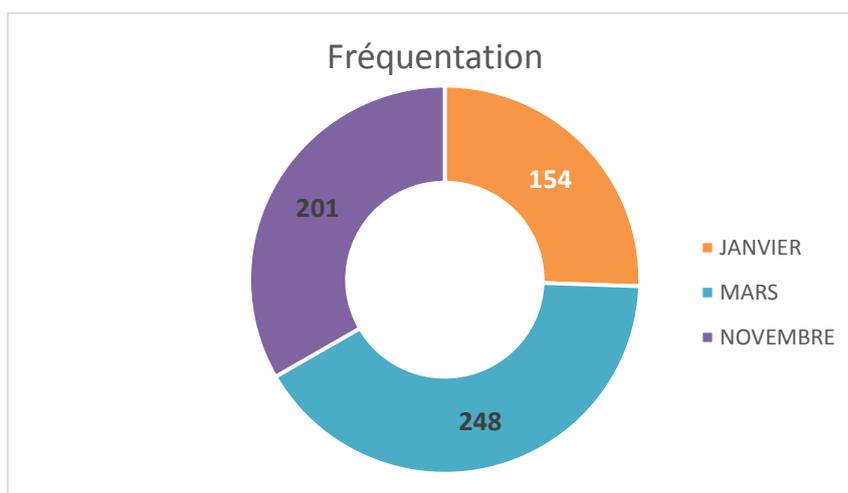
Il comprend également un ETAPS et deux éducateurs sportifs en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

I. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Les stages multisports scéens : Total de 138 enfants



b. Sport en famille : Total de **603 personnes**



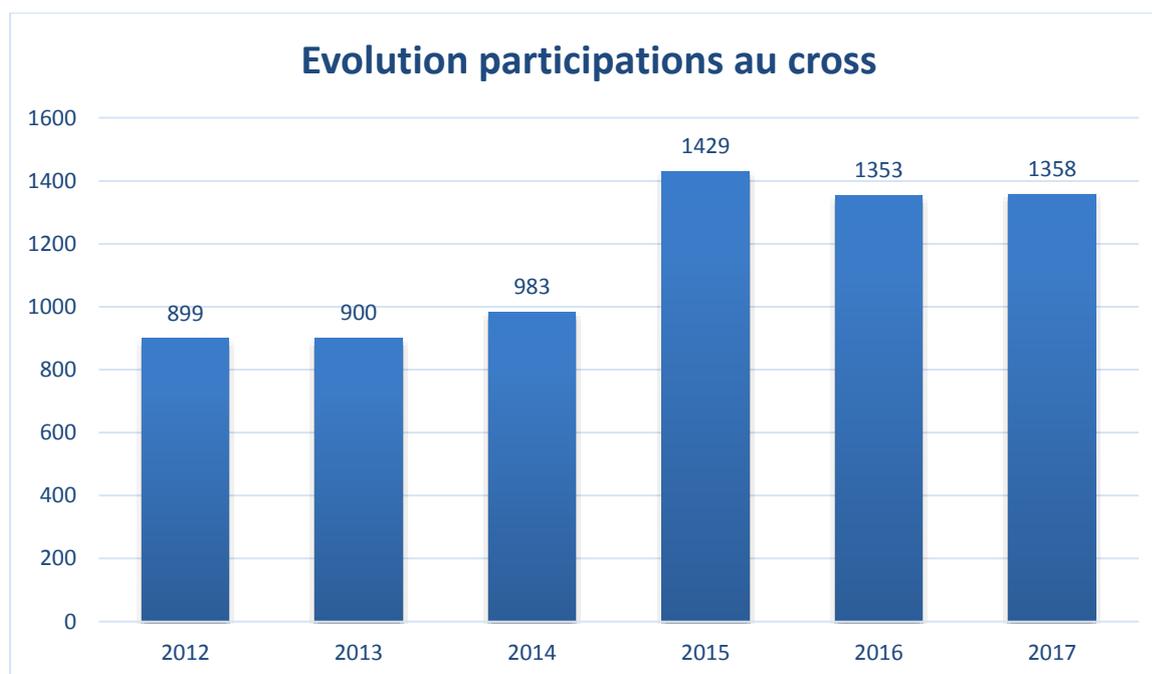
Durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service des Sports au gymnase du centre.

Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

Exemples d'activités : parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

c. 42^{ème} Cross : 29 janvier 2017

Les parcours proposés (5 et 10 km pour les courses adultes, courses enfants) n'ont pas évolué. Présence d'ostéopathes via l'école ESO Paris SUPOSTEO durant toute la matinée, présence d'un animateur dynamisant la manifestation.



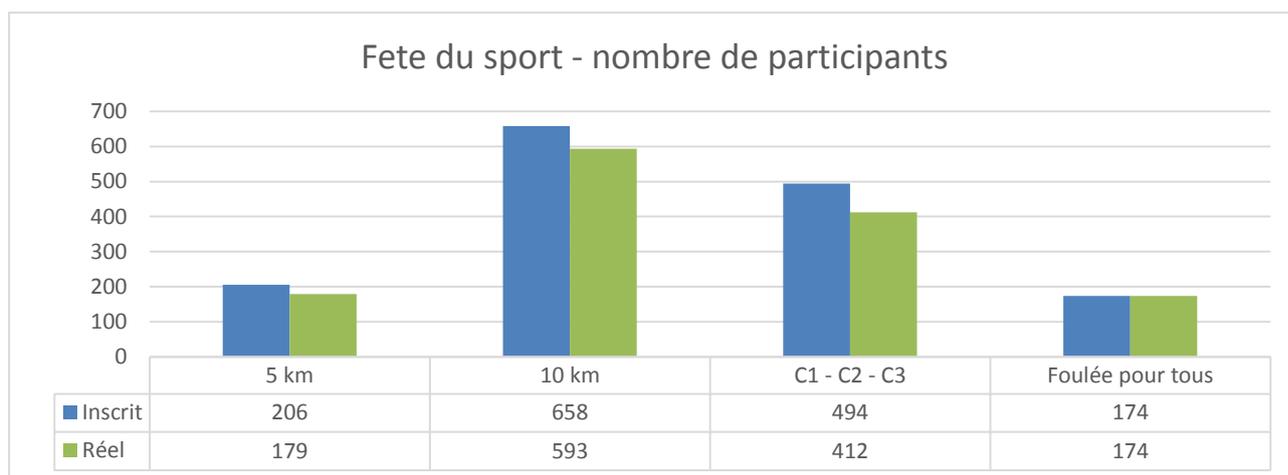
d. Fête du sport

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, Tennis de table) et d'initiations durant l'après-midi.

Lieu et date : Gymnase des Clos Saint Marcel, le samedi 5 septembre 2017

Visiteurs : environ 500 durant la journée

20 associations sportives participantes



e. Vélo en ville

Co-organisation avec le service développement durable.

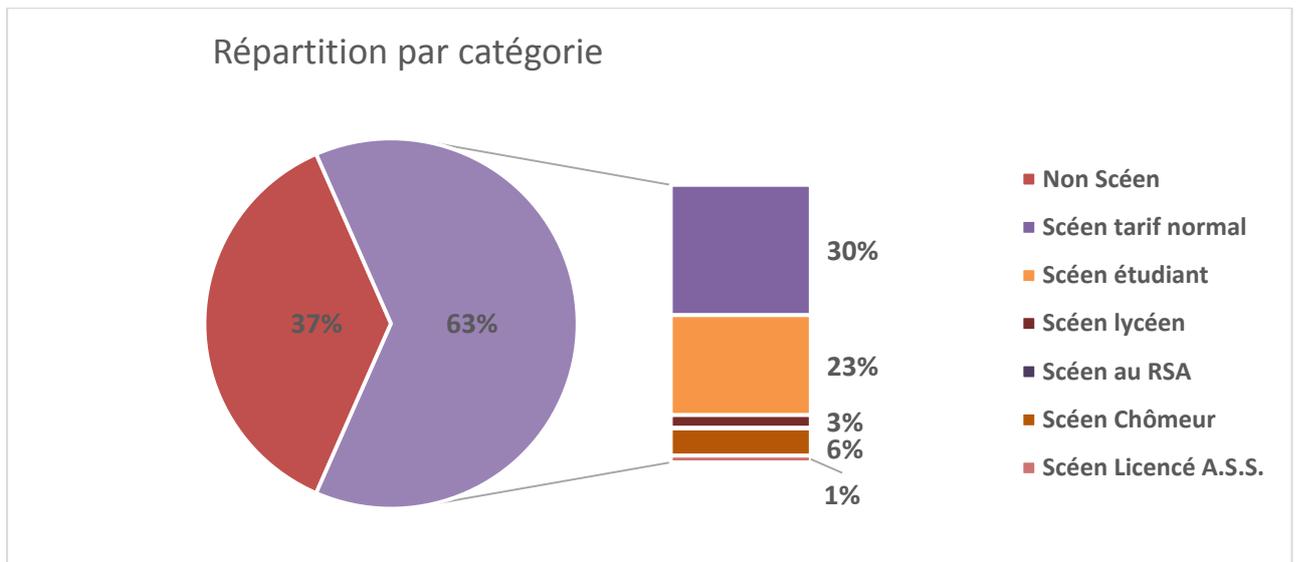
Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, samedi 21 mai 2017 (10h à 18h)

Intervenants et animations 2017 :

- Bourse aux vélos et marquage bicycode (MDB)
- Association Espaces Mobilité Électrique (EME)
- Domisport (essais de VAE et vente d'accessoires)
- A chacun son vélo avec R limite
- Balade à vélo CTVS
- Le Triporteur
- Société K-Ryole présentation de la remorque sans effort
- A vous la parole
- Stand ville de Sceaux

f. La salle de musculation, un service en régie directe

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nb d'adhérents	772	740	634	596	586



À noter, depuis quelques années, la part des Scéens est majoritaire par rapport aux non Scéens.

II. Les perspectives pour l'année 2018

- Conserver les évènements incontournables du service des Sports : le cross, la fête du sport, les rencontres sportives scolaires, les stages SMS, sport en famille et Vélo en ville en partenariat avec le service développement durable.
- Poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS
- Organiser un tournoi pour les associations sportives de la Ville autour d'une compétition amicale de badminton
- Poursuivre les projets du site sportif et de loisir des Blagis

CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Cette direction comprend trois services. Le service Sceaux info mairie, le service Population et citoyenneté et le service Communication. Ils œuvrent à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public et au développement d'une communication de service public de qualité.

Section 1 - Service Sceaux info mairie

Les principales missions du service Sceaux info mairie sont d'accueillir, informer et accompagner l'utilisateur dans ses demandes. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents de l'équipe répondent à toutes les demandes émanant des usagers en premier niveau. Un agent en front office se charge de gérer les flux et réoriente les demandes si besoin.

Sceaux info mairie est l'accueil à privilégier par les usagers et partenaires qui se présentent physiquement, par téléphone ou écrivent par courriel (sceauxinfomairie@sceaux.fr). Ce service représente l'image de la ville. Il a pour vocation première de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'utilisateur est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant notamment :

- Les actes d'état civil
- Les pièces d'identité et de nationalité
- Les attestations d'accueil
- Les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors
- Les demandes d'aide sociale
- Les autorisations d'urbanisme
- Les interventions du service Espace public et environnement
- Les demandes d'audiences et de rendez-vous
- Les réservations de salles municipales

L'utilisateur est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

L'organisation du service Sceaux info mairie s'articule autour d'une équipe d'agents d'accueil polyvalents, composée de 6 personnes, trois intendants des salles externes, une intendante à l'hôtel de Ville, une chargée de mission Protocole, un chef du secteur Logistique / courrier, un appariteur et un agent d'accueil physique et téléphonique. Cette équipe est encadrée par un chef de service et une adjointe au chef de service. Depuis septembre 2017, le service Sceaux info mairie a intégré la mission Protocole (comprenant notamment les cérémonies patriotiques) et le secteur Logistique / courrier. Le service gère aussi les réservations des salles internes et externes de la Ville et la supervision logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions...) s'y déroulant. La gestion des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assurée par l'intendante de l'hôtel de ville. Le service organise les « Rencontres avec les nouveaux habitants de Sceaux » à l'Ancienne mairie en janvier et en septembre.

L'accueil info mairie les Blagis (AIM les Blagis) au 10 rue du Docteur-Roux reçoit l'utilisateur du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Un agent d'accueil dédié assure cette mission tous les matins. Cet espace de proximité permet un accompagnement de l'utilisateur dans ses démarches les plus courantes et fournit les renseignements concernant les pièces d'identité et de nationalité, les demandes d'aide sociale, les services aux seniors...

Depuis le début de la démarche Qualité, le service Sceaux info mairie a porté et mûri une réelle réflexion sur l'organisation de son accueil, la répartition des tâches entre le front office et le back office, et la professionnalisation des agents. Le travail d'uniformisation des pratiques d'accueil, la création de guides métier et la formalisation des procédures transversales ont contribué à la poly-compétence des agents.

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement de la certification Qualiville en juillet pour les trois services engagés dans la démarche depuis 2011 : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances/facturation.

La ville a participé au Baromètre de la qualité AFNOR 2017 et a reçu le 2^{ème} prix d'accueil tout canal, catégorie hôtel de ville entre 10 000 et 49 000 habitants.

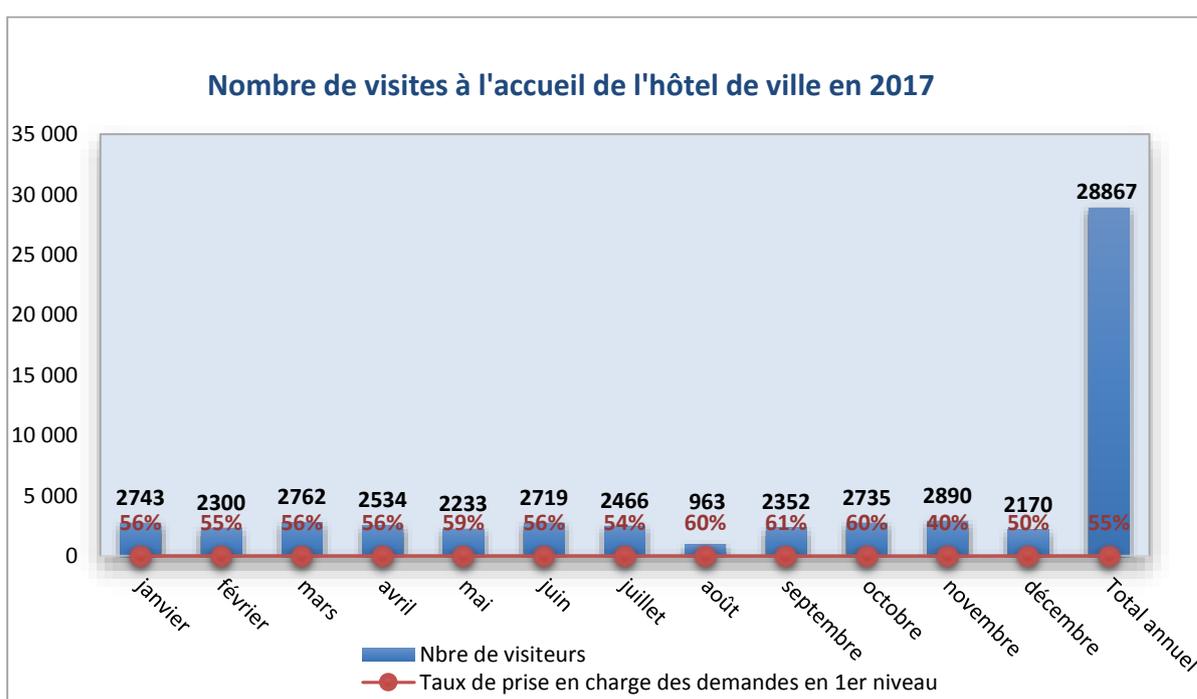
Plus de 175 collectivités ou structures ont participé aux enquêtes mystères du Baromètre de la qualité.

Sceaux se place en 13^{ème} position du classement national et obtient la note moyenne globale de 78,6 % contre un score moyen national de 68,4 %.

I. L'activité du service

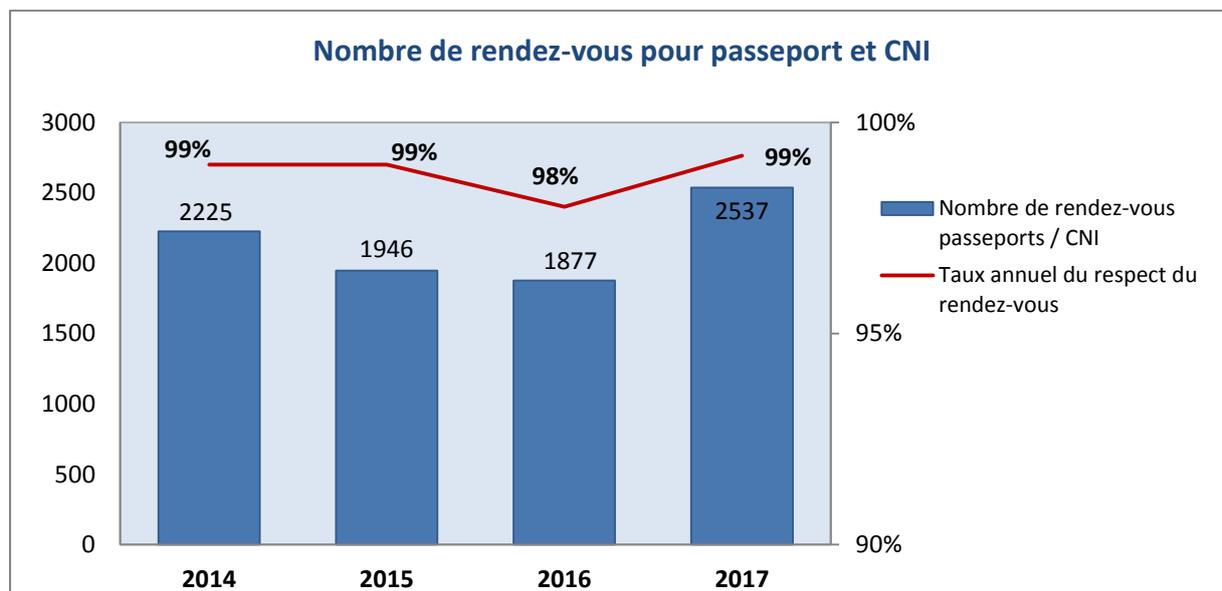
a. Accueil physique

- Près de **28 867** personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2017.
- 109 visiteurs en moyenne par jour.
- 55% des demandes sont traitées directement par le service de l'accueil centralisé.



L'équipe d'accueil gère les rendez-vous passeports en collaboration avec le service Population et citoyenneté : 2 537 rendez-vous passeports ont été honorés en 2017 contre 1 877 en 2016.

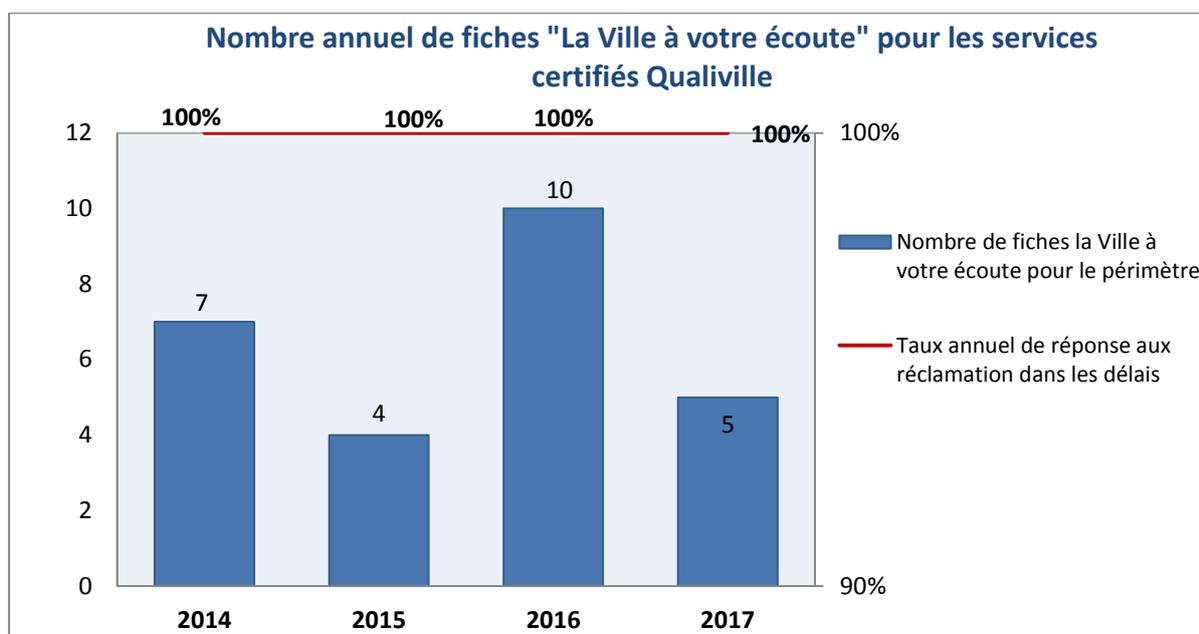
Une matinée sans rendez-vous a été mise en place depuis décembre 2017. Cette réorganisation permet de répondre aux nombreuses demandes de cartes d'identité et passeports.



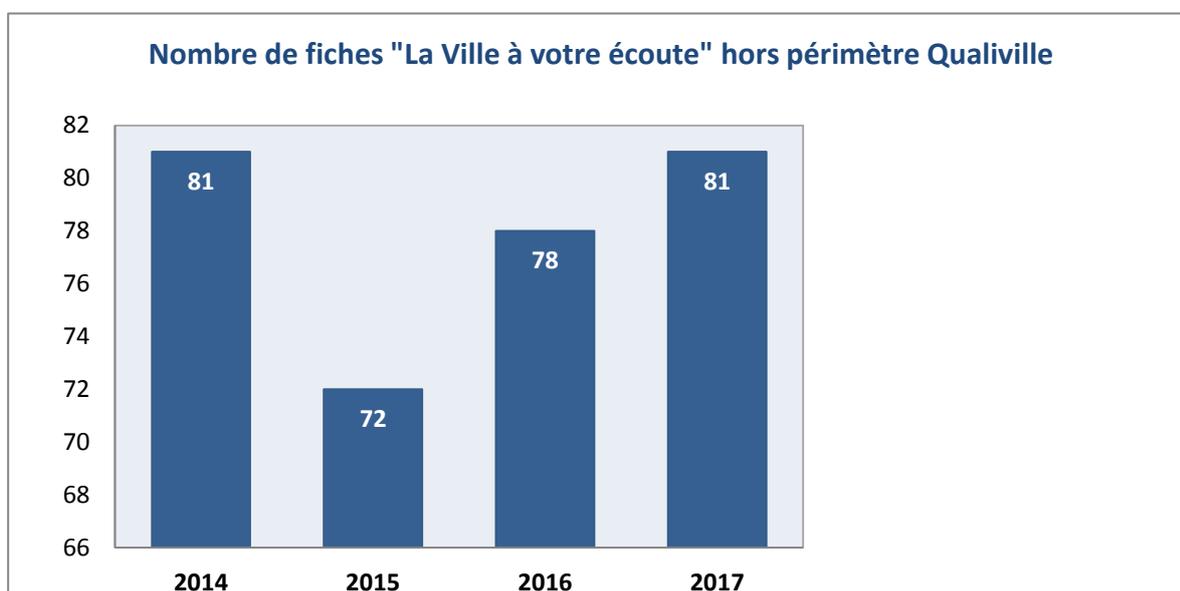
b. Gestion des réclamations

Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'utilisateurs, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Les fiches « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des utilisateurs sur la banque de documentation et un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la ville. Les réclamations sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale par le service.

Le nombre de réclamations ou suggestions se situe en dessous de 10 par an pour les services engagés dans la démarche. Toutes ces réclamations / suggestions sont répondues à 100% dans les délais Qualiville (80% des réclamations répondues en moins de 15 jours). On compte en 2017, 3 réclamations pour le service Population et citoyenneté, et 2 satisfactions pour les services Sceaux info mairie et Population et citoyenneté.



En 2017, 81 réclamations/suggestions/signalements « la Ville à votre écoute » hors périmètre certifié ont été enregistrées dont : 47 pour le service Espace public et environnement, 22 pour le service Tranquillité urbaine ; 8 pour la direction générale des services et 4 pour les autres services. Deux satisfactions ont été exprimées pour le service Tranquillité urbaine et la direction générale des services.

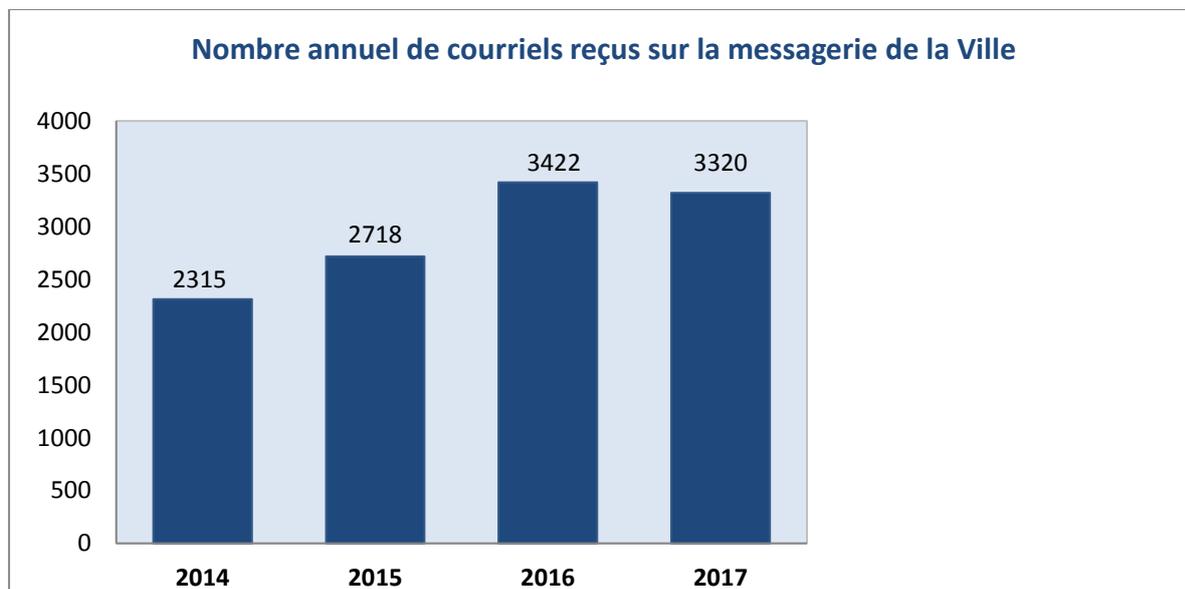


c. Gestion des courriels :

Le courriel est le canal d'entrée privilégié de l'utilisateur. Depuis 2014, on constate une augmentation croissante du nombre de courriels. Ce chiffre se stabilise en 2017 : 3 320 mails ont été adressés au service via la messagerie publique de la Ville : sceauxinfomairie@sceaux.fr et enregistrés (contre 3422 enregistrements en 2016).

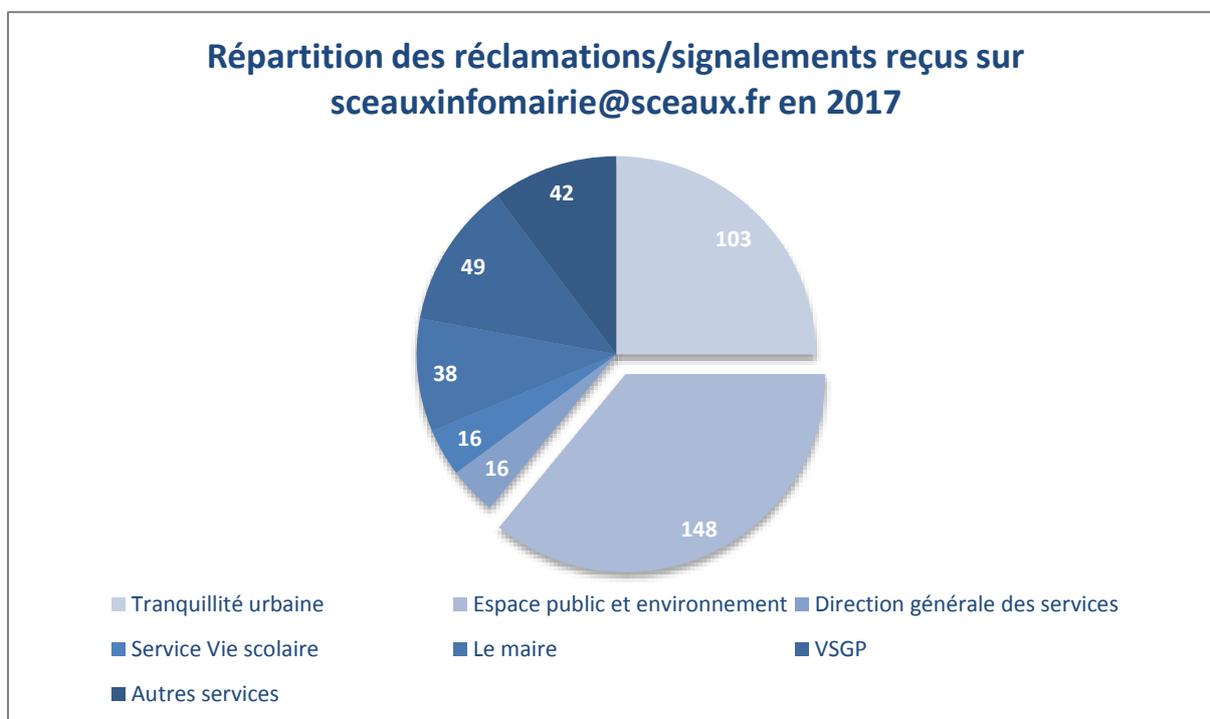
1 347 mails sont répondus en réponse finale par Sceaux info mairie. L'indicateur Qualiville est respecté à 95% (en moins de 5 jours ouvrés).

Un accusé de réception est envoyé au minimum sous 48h pour chaque mail reçu et une réponse de fond est donnée, soit par courriel en 5 jours ouvrés au maximum, soit par courrier, dans un délai de 15 jours.



On constate que le nombre de courriels augmente chaque année. La messagerie publique est donc devenue le principal canal de contact des usagers.

Hormis les demandes d'information générale par mail, des réclamations ou signalements sont adressés aux services via le canal courriel.



Les réclamations /signalements reçus et traités via la messagerie se partagent entre des problématiques de stationnement, collecte, verbalisation et nuisances diverses.

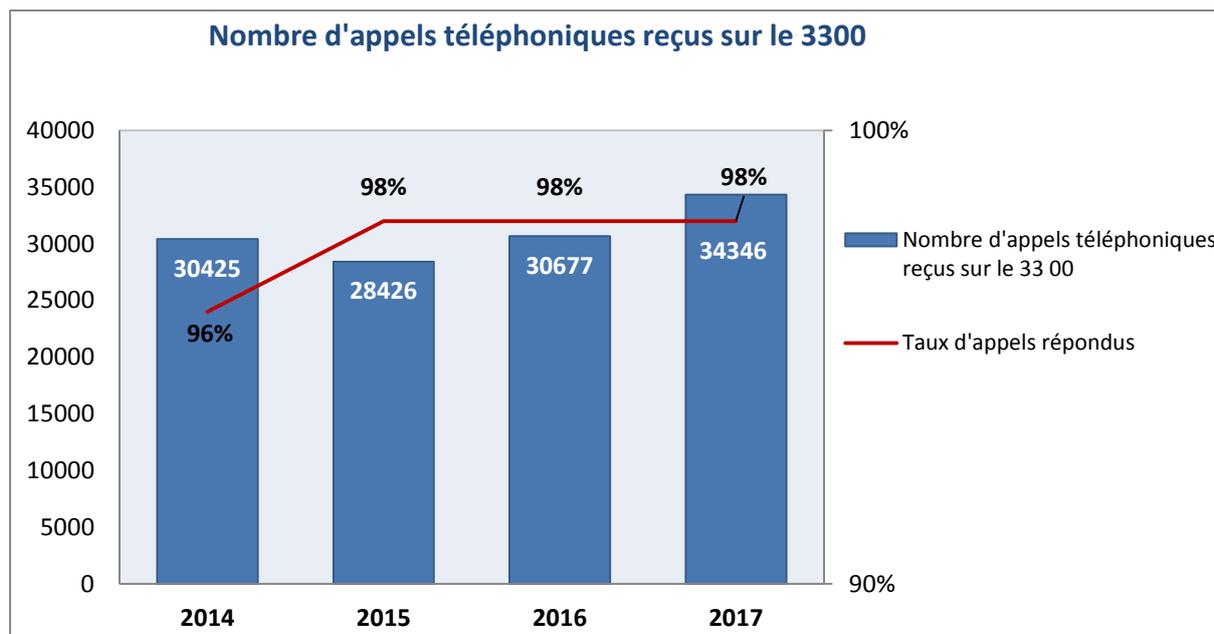
d. Accueil téléphonique

55% des demandes formulées par téléphone sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

En 2017 Sceaux info mairie a reçu 34 346 appels soit 2 862 appels par mois et 98 appels en moyenne par jour. 94% des appels ont été répondus en moins de 4 sonneries. On constate une augmentation du nombre d'appels soit 3 669 appels supplémentaires sur 12 mois.

On constate un indicateur du taux d'appel répondus stabilisé depuis trois ans.

Quant au taux de décroché téléphonique, il oscille entre 93% et 94 % sur deux ans.



e. Gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats et les événements de la ville pour :

- 3 sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon)
- 8 salles internes à l'hôtel de ville

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

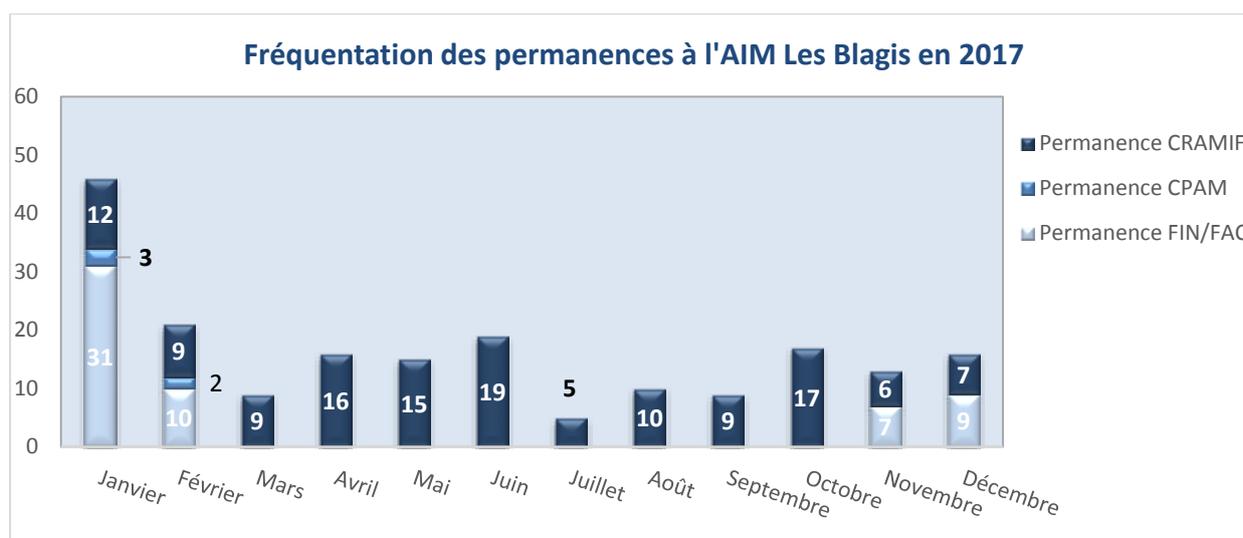
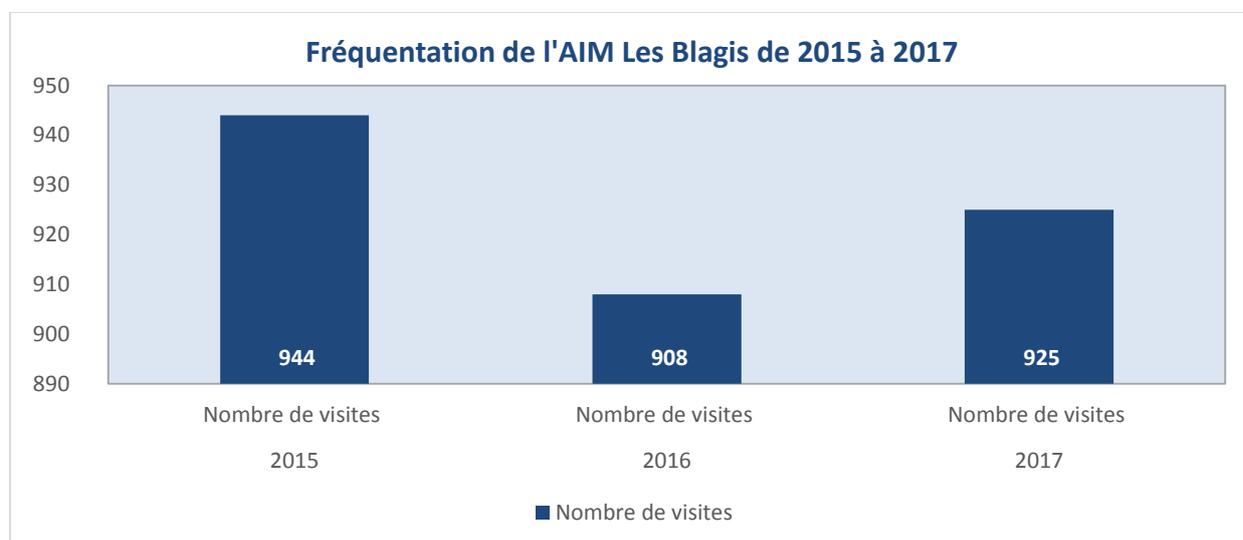
Les salles externes ont été occupées 10 375 heures en 2017 soit 943 heures en moyenne par mois (12 197 heures en 2016). Le taux d'occupation en 2017 est de 29% (contre 38% en 2016). Il oscille entre 23% au mois de février et 43% au mois de mars et novembre en raison des manifestations, conférences et événements de la ville (Salon des artistes Scéens, Foire aux Santons...).

La location des salles municipales externes a rapporté 17 441 € en 2017 (contre 17 955 € en 2016).

f. Accueil info mairie (AIM) Les Blagis

On observe une fréquentation plus grande de l'AIM au moment des permanences assurées par le service Finances/ facturation pour le calcul du quotient familial, en janvier, octobre, novembre et décembre.

AIM Les Blagis accueille les permanences des autres administrations comme la CRAMIF et la CPAM.



g. Mission Protocole

La chargée de mission Protocole rattachée au service Sceaux info mairie assure l'organisation des cérémonies patriotiques et l'intendance de certains événements et manifestations. Elle garantit le suivi opérationnel sur place. Cet agent supervise la gestion des stocks de denrées, boissons, petit matériel lié aux événements.

Les 5 cérémonies commémoratives sont :

- Cessez-le -feu de la guerre d'Algérie (19 mars)
- Armistice du 8 mai 1945
- Appel du 18 juin 1940
- Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites (19 juillet 2018)
- Armistice du 11 novembre 1918

Les 4 cérémonies officielles sont :

- 2 cérémonies de remises de médailles du travail
- 2 réceptions de centenaire

Les réceptions sont notamment :

- Les vœux aux acteurs économiques et professions libérales
- Galette des rois aux seniors
- Réception des acteurs de la Vie scolaire

II. Retour sur les projets 2017

a. Projets terminés en 2017

La réflexion sur le standard a abouti au renouvellement des postes téléphoniques et à la réorganisation des transferts d'appels.

L'outil de gestion de la relation citoyen (GRC) est en cours de déploiement dans tous les services de la Ville.

La démarche Qualiville et la certification Qualiville sont reconduits d'une année sur l'autre.

L'audit de surveillance des services engagés réalisé en juin 2017 par un auditeur AFNOR a conclu au renouvellement de la certification Qualiville

Les constats faits lors de cet audit ont mis en avant 6 points forts, 5 points sensibles et 5 pistes de progrès. Ils ont confirmé la réalité opérationnelle de la démarche Qualiville au sein de la mairie de Sceaux et la conscience collective de l'importance de la démarche y compris dans les services hors périmètre.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Le service Sceaux info mairie est inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

Elle implique un engagement de tous les agents et des encadrants pour promouvoir une image de la ville. La professionnalisation des agents d'accueil a permis d'offrir aux usagers un accompagnement de proximité et de grande qualité.

Les moyens mis en œuvre pour améliorer cette qualité d'accueil ont progressivement évolué tout long de ces 5 années (formations, indicateurs de performances, parcours des nouveaux arrivants, réflexions et travaux d'amélioration des locaux destinés à l'accueil du public).

L'outil de GRC permettra aux agents d'accueil de suivre les demandes des usagers par tous les canaux de contact et d'assurer une prise en charge globale de l'usager.

b. L'outil de « gestion de la relation citoyen » et le portail citoyen

Afin de fiabiliser notre relation au citoyen, la ville de Sceaux a fait le choix de se doter d'un logiciel spécifique. Le Portail citoyen sera ouvert aux internautes fin premier semestre 2018, en même temps que le nouveau site de la Ville.

L'outil de GRC doit permettre de gérer notamment :

- les flux des courriers, fiches réclamations, les flux des demandes électroniques ;
- les documents internes à diffuser et les courriers sortants uniquement (type information aux usagers) ;
- l'archivage numérique ;
- les délais de réponse ;
- les statistiques.

Le portail citoyen doit permettre de gérer notamment :

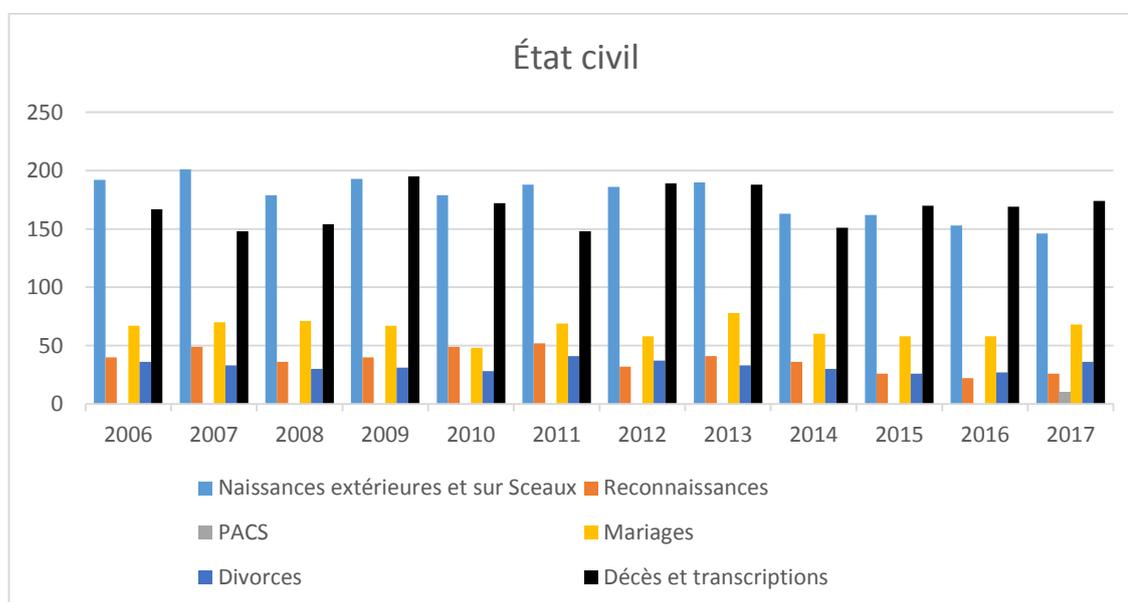
- des demandes via des formulaires dématérialisés ;
- une qualification et une prise en charge de la demande rapide et efficace ;
- des liens vers des documents sur le site ;
- des statistiques.

Section 2 – Service Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage, pacs et décès. Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État. Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielle, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendum) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales et professionnelles. Il délivre les attestations d'accueil et divers certificats ou autorisations, certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs, légalise les signatures. Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.). Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

IV. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. État civil



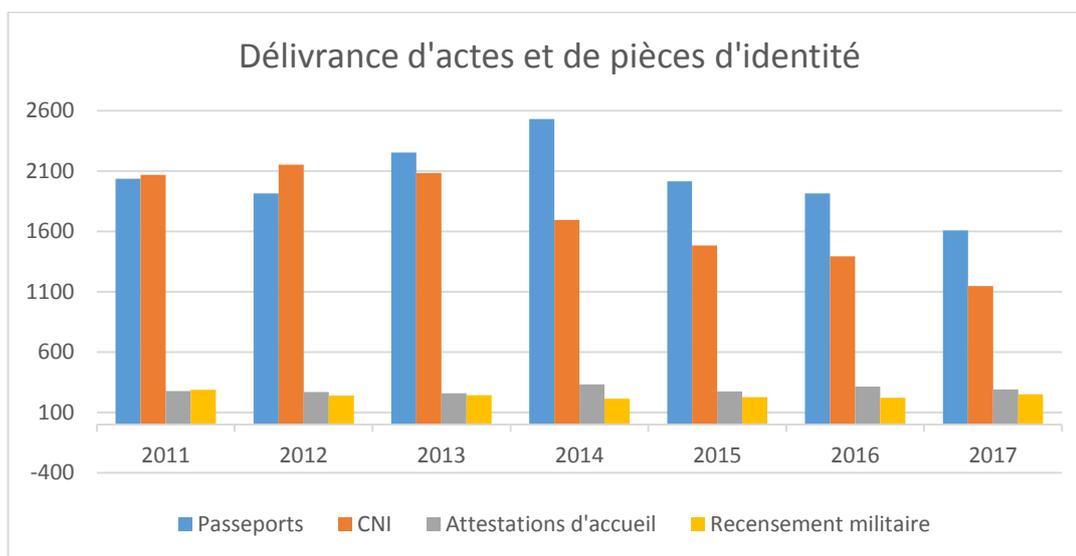
En 2017, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 146 naissances extérieures ;
- 26 reconnaissances avant naissance ;
- 10 pacs ;
- 68 mariages ;
- 36 divorces ;
- 174 décès et transcriptions de décès.

Le service a également pris en charge :

- 78 demandes de second livret de famille ;
- 11 autorisations de débit de boisson et licences temporaires ;
- la désignation de 45 jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en mai et établissement des listes en juillet).

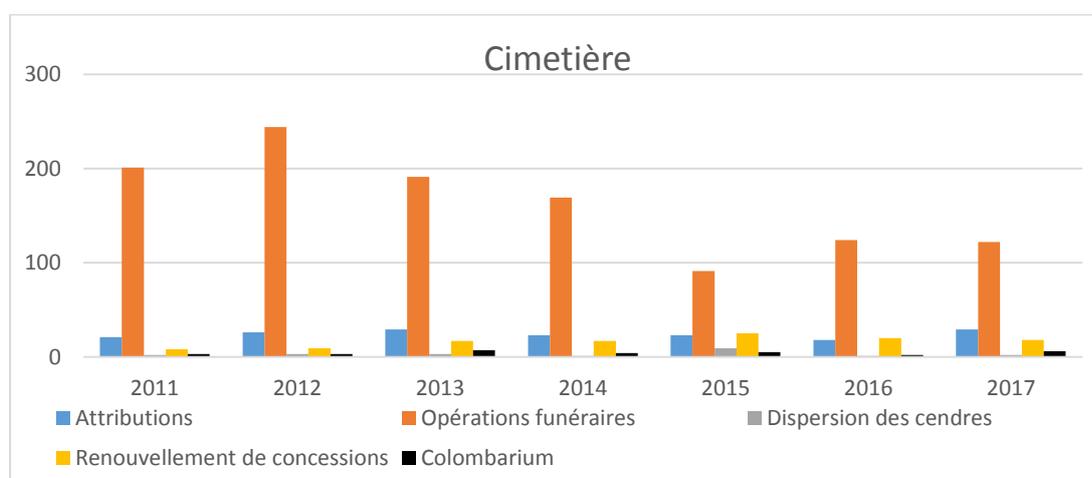
b. Délivrance d'actes et de pièces d'identité



En 2017, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 1607 passeports, contre 1914 en 2016, soit une diminution de 16 % ;
- 1148 CNI, contre 1393 en 2016, soit une diminution de 17 % ;
- 289 attestations d'accueil, contre 313 en 2016, soit une diminution de 8 % ;
- 251 recensements militaires, contre 221 en 2016, soit une augmentation de 13 %.

c. Gestion du cimetière

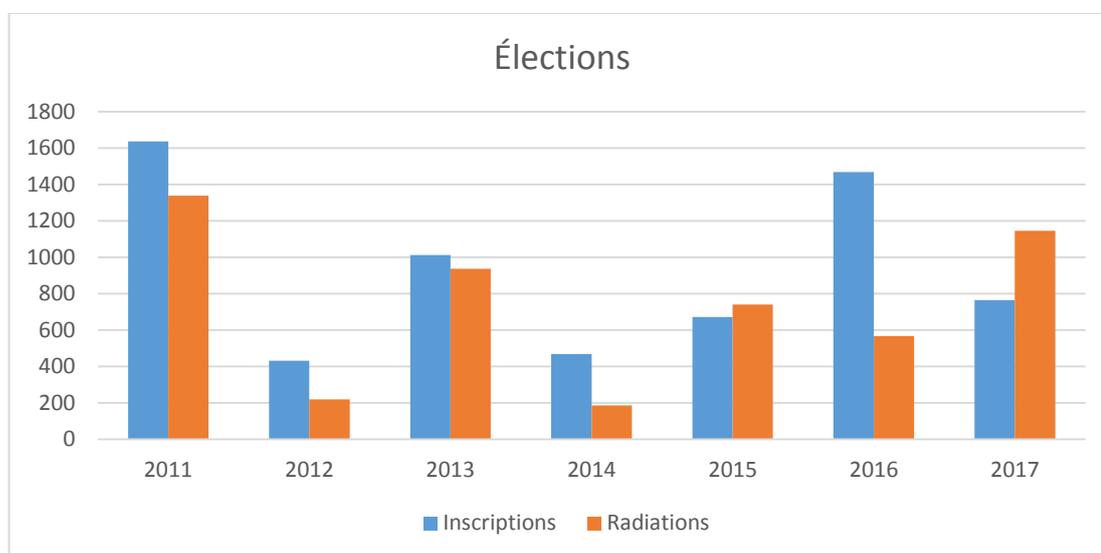


En 2017, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 29 attributions de concessions funéraires, contre 18 en 2016, soit une augmentation de 61 % ;

- 18 renouvellements de concessions funéraires, contre 20 en 2016, soit une diminution de 10 % ;
- 122 opérations funéraires, contre 124 en 2016, soit une diminution de 1 %.

d. Organisation des scrutins



Pour information, **15 553 électeurs** sont inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2017, soit 376 électeurs de moins par rapport à fin décembre 2016.

Tout au long de l'année, les listes électorales sont mises à jour par le biais de la commission électorale qui a pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie, de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote. En 2017, celle-ci s'est réunie **3 fois**.

L'année a été marquée par deux élections : l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin).

14 bureaux de vote sont présents sur la commune de Sceaux.

V. Perspectives pour l'année 2018

Le service Population et citoyenneté procèdera à la reprise de concessions échues dans le cimetière, suite à la passation d'un marché à procédure adaptée.

Puis à l'élaboration d'un nouveau règlement du cimetière, en transversalité avec le pôle Équipements et cadre de vie.

Section 4 – Service Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique du mensuel *Sceaux Mag* comprenant un agenda culturel, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage, relations avec la presse locale, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité, et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la ville.

Le service Communication porte une réflexion permanente sur les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects ont été revus afin de répondre à l'exigence d'une communication de proximité et de service public. La ligne éditoriale de la ville de Sceaux et la production des supports (maquette graphique et impression) répondent à un double objectif : celui de gagner en clarté et en visibilité afin que l'information dispensée soit mieux appréhendée par les bénéficiaires, tout en maîtrisant les coûts d'impression et de les réduire.

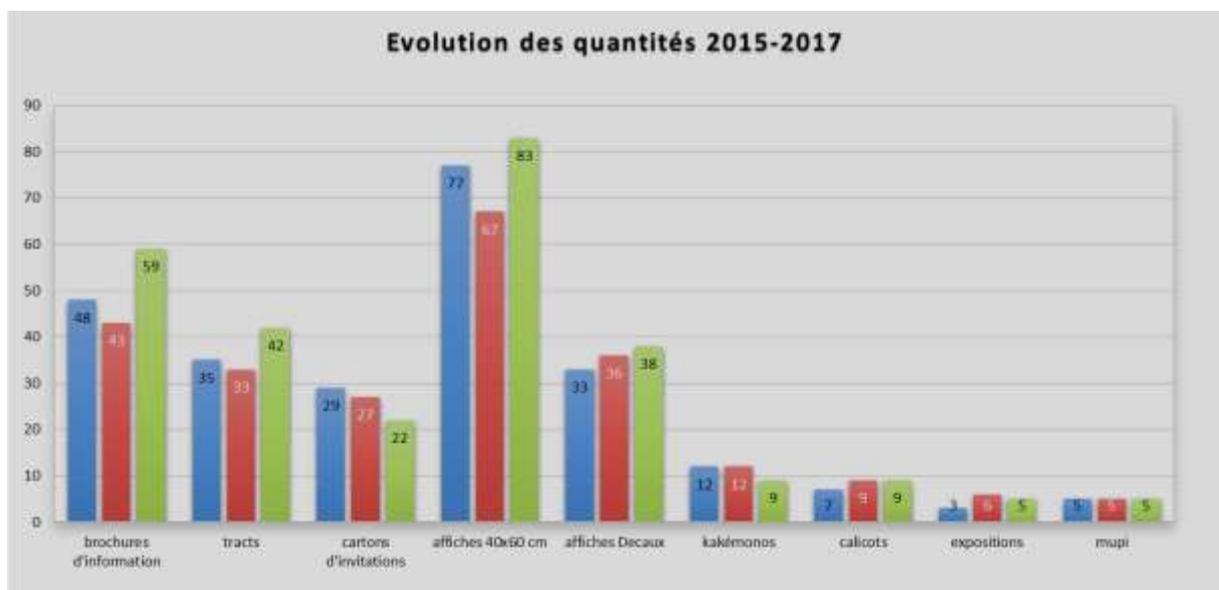
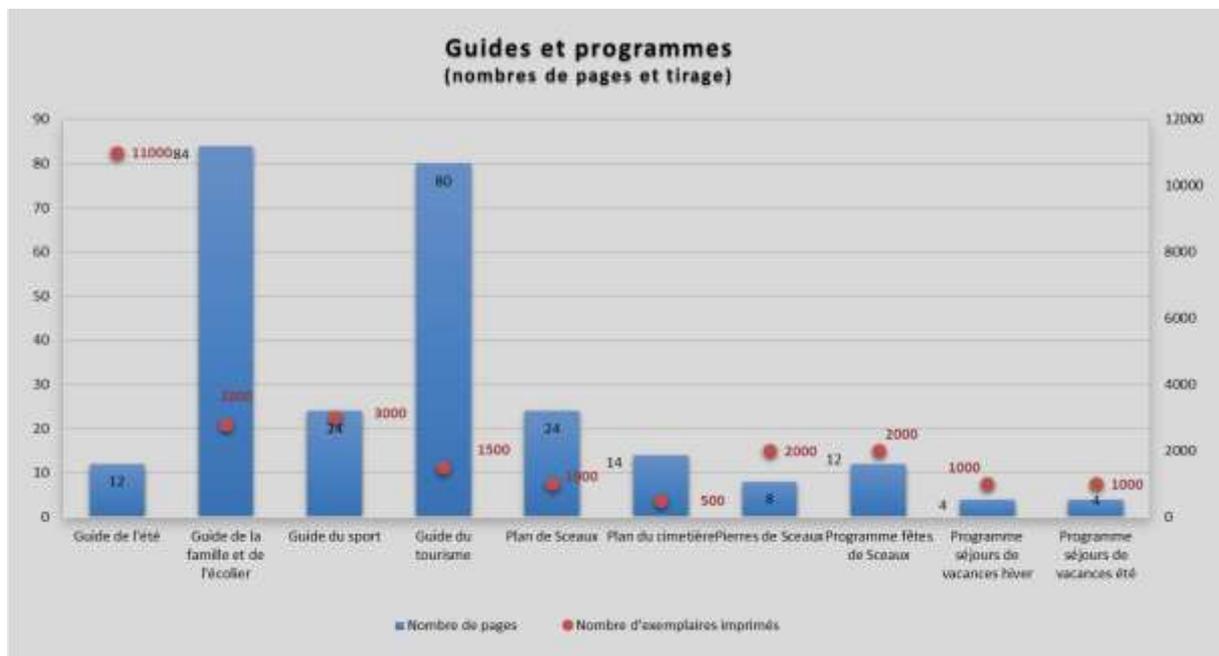
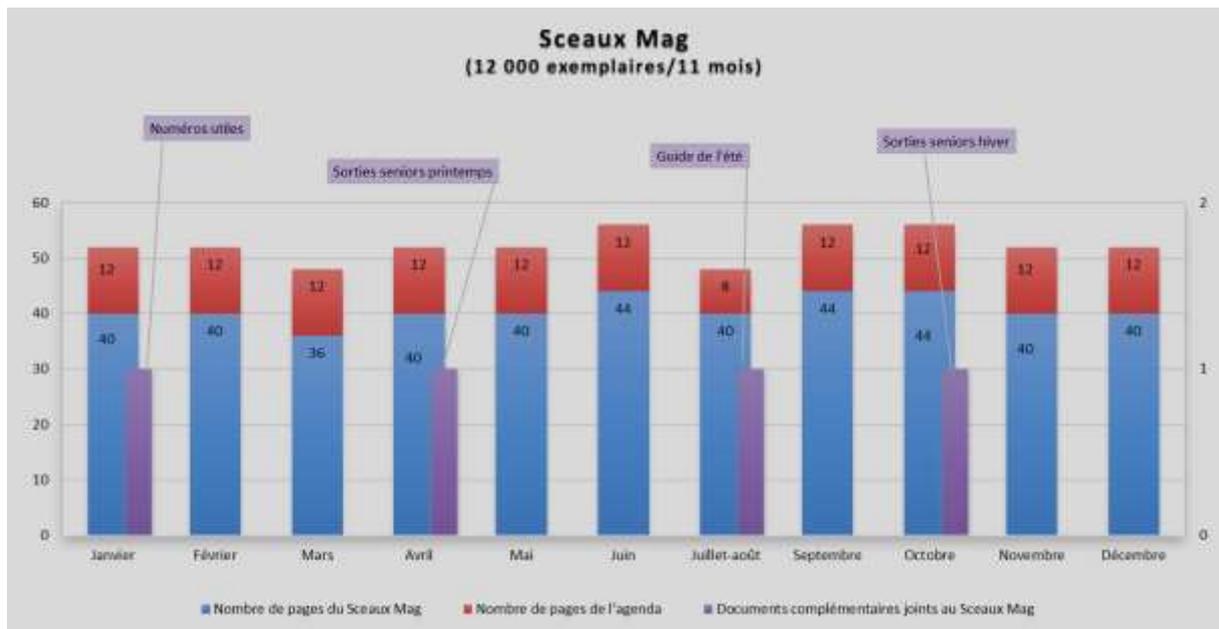
L'ensemble des marchés d'impression de la Ville, grâce à une meilleure identification des besoins, sont régulièrement revus. Également, afin de réduire les coûts et de ne pas imprimer outre mesure, le nombre d'exemplaires des supports commandés par les services est systématiquement vérifié et évalué au plus près des besoins réels.

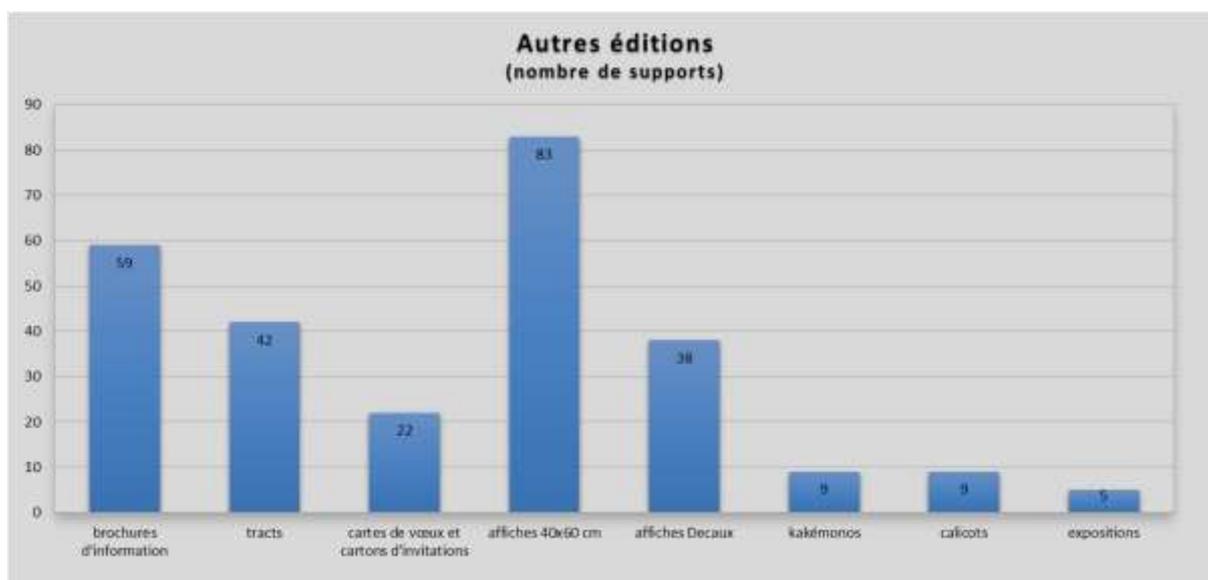
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

- Sceaux Mag : 11 par an (entre 36 et 44 pages) ;
- Brochures d'information : 59 contre 43 en 2016 (exemples : atelier cinéma, programmation du Trianon, festival Ciné-Droit, festival Sociétés en transition(s), journées du patrimoine, musiques en courts, théâtre en fête, Félibrées, foire aux Santons, défi de Sceaux, cross de Sceaux, vélo en ville, forum de l'ESS, semaine bleue, saveurs d'automne, fêtes de Sceaux, voitures d'hier et d'aujourd'hui, séjours des vacances de jeunesse, programme des animations Le temps des seniors, présentation Espace seniors...) ;
- Affiches 40x60 cm ou A3 : 83 contre 67 en 2016 (exemples : Projeunes, inscriptions scolaires, musiques en courts, vide-greniers des jeunes, fête de la nature, conférences, ...) ;
- Affiches « Decaux » : 38 contre 36 en 2016 (exemples : musiques en courts, forum de l'ESS, Félibres, stop aux incivilités, journées du patrimoine, festival ciné-droit, vélo en ville, hanami, assises de la jeunesse, ...) ;
- Tracts : 42 contre 33 en 2016 (exemples : sport en famille, stages multisports scéens, semaine de la langue française, inauguration skatepark, Semaine de la santé mentale, Noël des enfants, conférences,...) ;
- Cartons d'invitations : 22 contre 27 en 2016 ;
- Guides : guide de la famille et de l'écolier, guide de l'été, guide du tourisme, guide du sport, plan de Sceaux, plan du cimetière, plan des pierres de Sceaux... ;
- Kakémonos et calicots : 18 contre 21 en 2016 (exemples : fêtes de Sceaux, cross, foire aux Santons, Félibres, voitures d'hier et d'aujourd'hui, bal du 13 juillet...) ;
- Gazettes "Parlons ensemble du centre-ville" : 7 gazettes réalisées
- Ne sont pas comptabilisés : marque-pages, impressions sur adhésifs, cartes de visite, panneaux de chantier, signalétique, badges, cartons numéros utiles...





b. Gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs
- 23 panneaux municipaux
- 24 faces " sucettes " Decaux (dont 5 allouées aux Gémeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon)
- 14 MUPI « Rue de la Paix » avec 5 affiches d'information municipale 4x3 m par an
- 6 emplacements doubles de kakémonos permanents à travers la ville, 2 emplacements simples et 1 triptyque, 1 emplacement double ponctuel (vitrine), 1 emplacement simple ponctuel (cour de l'hôtel de ville)
- signalétique provisoire événementielle (calicots, roll'up)

c. Conception d'expositions et évènements

- 5 expositions (6 en 2016, 3 en 2015, 1 en 2014, 6 en 2012) : piétonisation de la rue Houdan, château de l'Amiral, bibliothèque, les Blagis, le Sceaux du Grand Paris.
- Panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public, mais aussi : bureaux de vote, plan du cimetière, règlement des parcs, Espace seniors....

d. Relations presse

- Rédaction de 95 communiqués de presse (contre 79 en 2016, 78 CP en 2015, 37 CP en 2014) et suivi presse ;
- Gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la ville ;
- Opération de relations presse auprès de la presse grand public et spécialisée ;
- Gestion du fichier presse informatisé (536 journalistes).

e. Photos

- 106 reportages photos effectués sur l'actualité municipale ;
- Achats de visuels : 41 en banque d'images (45 en 2016, 62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

f. Communication interne

- Journal Entre nous : 4 parutions ;
- Cartons d'invitation : Vœux du personnel, Noël des enfants du personnel ;
- Dépliant : Forum sur la santé au travail.

g. Sites Internet de la Ville

Mises à jour, conception et développement de nouveaux services, maintenance technique des sites suivants :

- Site Internet de la ville de Sceaux (<http://www.sceaux.fr>)
- Site de la bibliothèque municipale (<http://bibliotheque.sceaux.fr>)
- Portail familles (<https://sceaux.espace-famille.net/sceaux/index.do>)
- Site des archives municipales (<http://archives.sceaux.fr>)
- Site des associations – Asso@Sceaux (<http://asso.sceaux.fr>)
- Site de la Maison du tourisme (<http://tourisme.sceaux.fr>)
- Centre multimédia de Sceaux (<http://multimedia.sceaux.fr>)
- Bibliothèque numérique (<http://bibnum.sceaux.fr>)
- Site de Musiques en courts (<http://www.musiques-en-courts.fr>)
- Site de l'ESS (<http://ess.sceaux.fr>)
- Blog Adopage (<http://www.adopage.fr>)
- Blog parlonsensembleducentre ville.sceaux.fr (<http://parlonsensembleducentre ville.sceaux.fr>)

Fréquentation des sites Internet :

- Visiteurs uniques : 222 K (contre 240 K en 2016)
- Visites : 378 K (contre 401 K en 2016)
- Pages vues : 777 K (contre 843 K en 2016)

En 2017, le service Communication a lancé la réalisation de son nouveau site Internet après une phase d'audit effectué en 2016 auprès de l'ensemble des services, des Scéens et des élus. La livraison du nouveau site est prévue en mars 2018 en lien avec la sortie du portail citoyen.

Le blog "Parlons ensemble du centre-ville" a été créé en 2017. Il a été alimenté tout au long de l'année en lien avec les 19 rencontres citoyennes et ateliers qui ont été organisés. Il a vocation à être maintenu tout au long du processus de concertation.

h. Multimédia

- Reportages vidéo : captations pour Parlons ensemble du centre-ville, réalisation d'un film sur les travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste (6 captations entre 2016 et 2017).

II. Perspectives pour l'année 2018

À la faveur du renouvellement d'une partie de son équipe, le service Communication réinterroge les outils existants (suppression, fusion, refonte) et développe de nouveaux supports en lien avec les orientations de la mandature et des objectifs poursuivis de la direction générale des services. La communication doit se positionner comme un levier d'efficacité de l'action publique : une communication utile, adaptée et au service de tous.

a. Rationaliser les coûts

Face aux objectifs de réduction des dépenses de fonctionnement, le service poursuit sa démarche de rationalisation des coûts : évaluation de la pertinence des supports qui conduit à la non-reconduction de certains d'entre eux ; mutualisation des informations sur un même support ; stabilisation et/ou augmentation des recettes publicitaires du magazine municipal.

Cette recherche de rationalisation des dépenses se traduit par une négociation tarifaire lorsque les marchés sont renouvelés (marché d'impression du magazine et papeterie en 2016). La mise en conformité réglementaire des prestations qui atteignent un certain seuil de dépenses est également l'occasion d'une mise en concurrence dans le cadre d'appels d'offre (réalisation des cahiers des charges des marchés photos et vidéos en 2017 notifié en 2018).

b. Refonte des sites de la ville

11 sites et blogs satellites ont été créés à Sceaux en plus du site principal. Une nouvelle organisation pourra être proposée à l'occasion de la mise en ligne du nouveau site principal qui sortira en 2018. Il en va ainsi du site des associations (qui devient un annuaire intégré au site principal) ou encore du centre multimédia de Sceaux qui prend la forme d'un espace photos sur le nouveau site principal. De même, le site de l'Economie sociale et solidaire sera supprimé en vue de son intégration sous la forme d'une rubrique dédiée dans le nouveau site principal. Enfin, l'année 2018 verra la refonte des sites de la Maison du tourisme, du site des Archives et de la bibliothèque (refonte graphique pour ce dernier).

c. Discours iconographique et vidéo

Le service Communication a lancé un marché photos. Ce marché a été permis de réinterroger les besoins du service au regard du déploiement de la ville sur les réseaux sociaux et en vue de la refonte à terme du magazine municipal. La Ville a notifié un marché photos en 2018.

Le service Communication mène une réflexion sur le développement de la vidéo afin d'en faire un outil d'information complémentaire au print. Cette réflexion est menée en parallèle de la refonte du site et de celle, à venir, du magazine municipal. La Ville a notifié un marché vidéo en 2018.

d. Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

La présence de la Ville sur les réseaux sociaux est aussi un aspect important que le service Communication a renforcé depuis deux ans. L'objectif est triple : informer les Scéens ; faire connaître les actions au-delà de Sceaux ; améliorer son e-réputation en valorisant ses actions et en assurant une réponse de qualité aux demandes effectuées depuis ces canaux. En plus de ses comptes Twitter et Facebook, la Ville prévoit de développer sa présence sur Instagram en 2018.

Twitter :

Le 16/02/18 : 1949 followers

Le 15/02/17 : 1471 soit + 32,5 %

Facebook :

Le 16/02/18 : 1453 mentions « J'aime » de la page

Le 15/02/17 : 1167 soit + 24,5 %

Instagram : Le 16/02/18 : 141 followers

CHAPITRE VII : POLE FAMILLE ET SOLIDARITES

L'année 2017 a été marquée par la nouvelle organisation de l'administration communale. Afin de développer la politique familiale et à destination de la population, les services à la population ont été regroupés au 1^{er} octobre 2017.

La direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé et la direction de l'action éducative jeunesse et prévention ont été réunis au sein du Pôle Famille et solidarités.

Le regroupement des services à la population au sein d'un même pôle a pour objectif de développer la politique familiale et à destination de la population, en optimisant les capacités d'efficacité des services et la cohérence en termes de politique publique.

Le travail de l'année a été marqué par cette nouvelle organisation ainsi que le suivi de la démarche projet pour la création d'un espace seniors, le rattachement de la coordination gérontologique au service vie sociale seniors, et du SSIAD au service action sociale.

Section 1 - Service petite enfance.

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- Organiser le secteur Petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale.
- Mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire.
- Piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier ;
- Accueillir et informer le public.

Il gère 4 multi accueils ainsi qu'un RAM/RAP (relais d'assistantes maternelles/assistantes parentales) :

- Le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 60 places
- Le multi accueil de la rue du lycée situé quartier des Coudrais : 57 places
- Le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- Le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 58 places
- Le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi accueil Pom'd'Api, d'une capacité d'accueil de 40 places, et le multi accueil Les Fripounets d'une capacité d'accueil de 12 places.

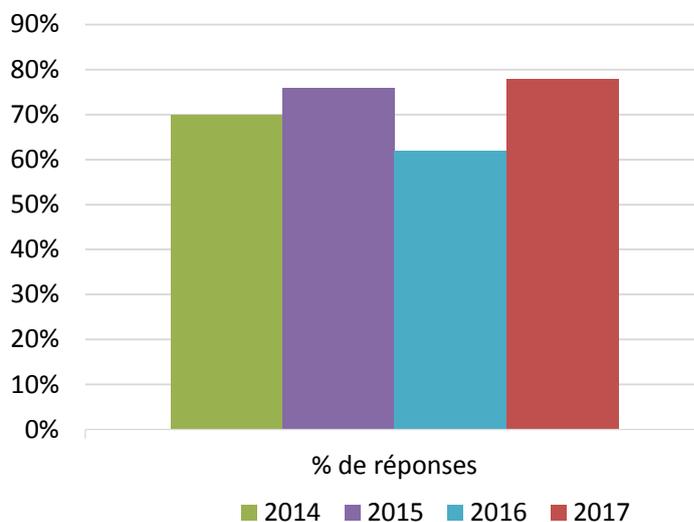
90 agents travaillent au sein du service Petite enfance.

Différents métiers sont représentés : agent technique, auxiliaire petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, infirmière, infirmière puéricultrice, médecin, psychologue, assistante technique, secrétaire, chef du service petite enfance.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

La capacité d'accueil est de 220 places.

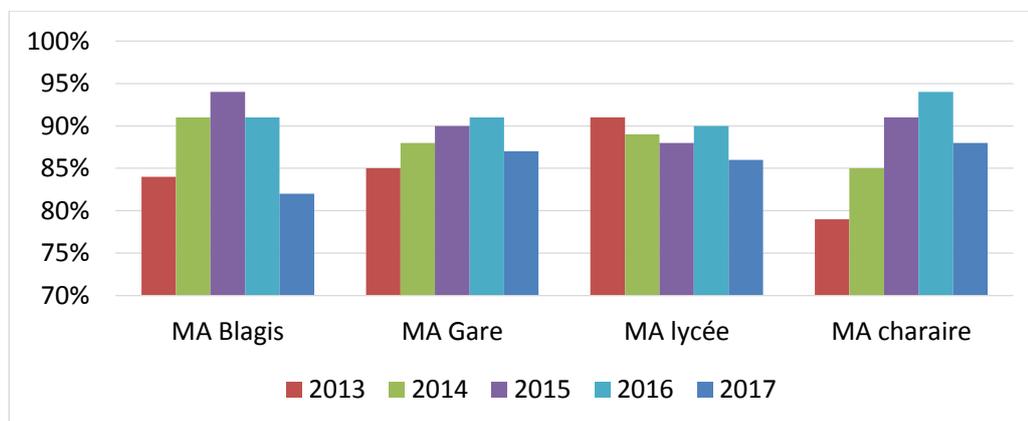
a. Réponse à la demande d'accueil sur les quatre dernières années



Le taux de satisfaction est de 78% en 2017. La Ville offre un nombre de places important au regard des besoins. Un des taux les plus élevés en Ile de France.

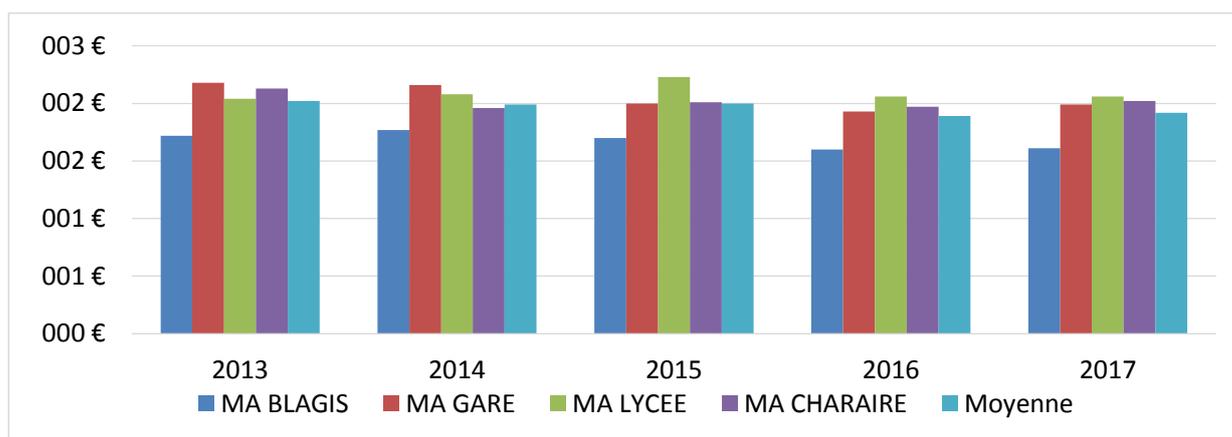
Les multi accueils proposent des contrats de 1 à 5 jours par semaine, ainsi que des accueils occasionnels, avec majoritairement des contrats de 5 jours.

b. Taux d'occupation en heures facturées



Depuis 2011, un travail important a été mené afin d'améliorer les taux d'occupation des établissements. Le nombre d'enfants accueillis chaque jour a été en constante augmentation tout en veillant au maintien d'un accueil de qualité. Cette année, le nombre d'heures de présence réelles et le taux d'occupation en heures facturées ont baissé du fait du libre choix du nombre de semaines de congés choisit par les familles (nouvelle exigence de la CAF).

c. Evolution du tarif horaire



Les participations familiales, calculées en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, ont enregistré une baisse progressive jusqu'en 2016, mais sont en très légère hausse en 2017 (1.92€ en moyenne pour 1.89€ en 2016).

Le coût horaire moyen est en légère augmentation : 7,63 € en 2016 et 8,26 € en 2017.

Le coût horaire moyen est en légère augmentation : 7,63 € en 2016 et 8,26 € en 2017.

Le quartier des Blagis qui bénéficie d'un contrat de veille active est celui qui enregistre le tarif horaire le plus bas. 123 familles sont aux minima sociaux sur les 410 accueillies (soit 30%).

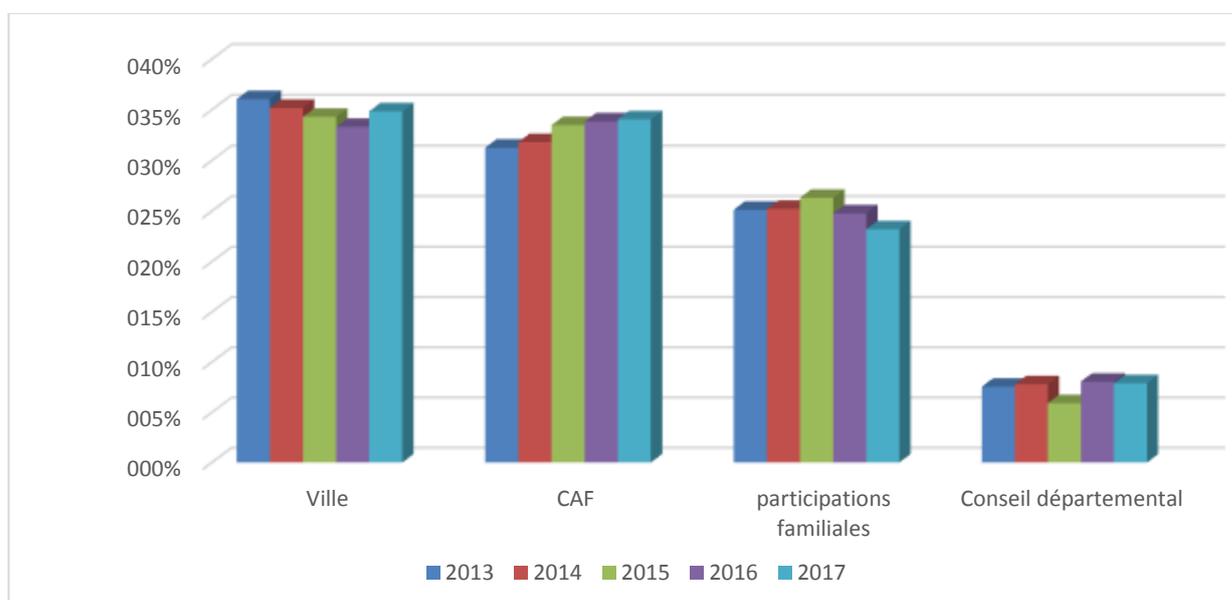
d. Masse salariale

La masse salariale représente 89 % du coût de fonctionnement du service. Le nombre de postes est stable. Il est à noter un turn over nécessitant parfois des réajustements d'organisation.

e. Evolution du financement

La bonne gestion des établissements ces dernières années a permis d'abaisser progressivement le coût horaire avec un prix moyen en dessous du prix horaire de référence CAF (10,13 €).

La baisse du nombre d'heures facturées en 2017 (liée au libre choix du nombre de semaines de congés explique une tendance à la hausse du coût horaire.



La part financée par la CAF est en constante hausse mais du fait de la baisse des participations familiales le reste à charge Ville est en légère augmentation (+ 2.46%).

Synthèse : la capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants reste une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié) qui pèsent sur ce secteur.

f. Activité du RAM/RAP

On compte 145 matinées d'accueil-jeux. 26 assistantes maternelles (sur les 30 en activité) et 12 assistantes parentales sont inscrites aux accueils jeux ; 83 enfants y participent.

161 parents différents ont pris contact avec cette structure : 39 % des demandes concernent la recherche d'un mode de garde individuelle, 34% des renseignements liés aux contrats, 17% des informations sur les activités du relais et 10% des informations diverses (prestations CAF, formation, démarches employeur).

Le RAM/RAP a organisé une matinée porte ouverte, une fête de fin d'année avec la présence des parents et des assistantes maternelles et parentales, ainsi que divers événements festifs (fête de Noël, chasse à l'œuf, mardi gras, bourse aux jouets).

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Projets mis à l'étude en 2017

- Préinscription en ligne pour les demandes de places en crèche.
- Projet micro-crèches notamment sur le quartier des 4 chemin.

b. Projets en cours en 2017

- Suivi du projet construction de deux multi accueils de 40 places sur le secteur Albert 1er dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec Sceaux Bourg la Reine Habitat (création de 120 logements étudiants). Fin du chantier prévu à l'été 2019.
- Poursuite de l'uniformisation des pratiques internes aux 4 établissements petite enfance : modalités d'accueil des enfants présentant un handicap, commission menu, plan de maîtrise sanitaire (PMS), projet pédagogique.
- Poursuite du projet santé prévention. Tous les établissements disposent du guide des bonnes pratiques en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) réalisé en interne en 2013. Certains postes ont fait l'objet d'une observation par le service prévention et de propositions d'aménagement.
- Développement du partenariat entre les RAM-RAP de la Ville de Sceaux et Bourg-la-Reine.
- Poursuite des actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales par le RAM/RAP.
- Poursuite du partenariat entre les multi accueil, le RAM/RAP et la bibliothèque.
- Rédaction du règlement interne des multi accueils spécifiant les modalités d'organisation et les conditions de travail nécessaire au bon fonctionnement des structures d'accueil de jeunes enfants et favorisant de bonnes conditions de travail pour les agents.

c. Projets terminés/réceptionnés en 2017

- PPMS : Plan particulier de mise en sureté dans les EAJE.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Poursuite du travail sur le projet Albert 1^{er}. Les équipes travaillent sur l'aménagement intérieur des locaux et le projet pédagogique.
- Poursuite du projet santé prévention.

b. Projets à lancer en 2018

- Etude projet de création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents).
- Etude des scénarios permettant le maintien du nombre de places d'accueil dans la perspective de la fermeture du multi accueil de la Gare (projet d'aménagement du quartier Robinson).
- RAM/RAP : Développement des actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales.

Section 2 - Service Vie scolaire

Le service Vie scolaire se compose d'un chef de service et de 2 assistantes.

Il est en charge de :

- La gestion administrative et budgétaire et de la coordination éducative en lien avec les partenaires de l'éducation nationale : inscriptions et dérogations scolaires, achat des fournitures et du mobilier scolaire, transport scolaire et classes transplantées, travaux dans les écoles, Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I), Service Minimum Accueil (S.M.A), Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate, élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE), livres de fin d'année (CM2 et GS), permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, numérique dans les écoles, animations scolaires (bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives scolaires).
- L'organisation et la coordination de l'accueil du public scolaire.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Effectifs scolaires.

- 3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire.
- 639 enfants d'âge maternel répartis dans 25 classes.
- 1227 enfants d'âge élémentaire répartis dans 46 classes.
- 1 classe d'intégration scolaire ULIS (11 enfants).
- 1 classe pour non Francophone UPE2A (20 enfants).

b. Réunions.

- 21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus.
- 3 réunions du conseil consultatif de la vie scolaire.
- 1 réunion de commission des dérogations.
- 3 réunions directeurs – Inspectrice EN – Ville.

c. Classes transplantées.

- Participation financière aux classes transplantées pour les classes élémentaires et aux sorties à la journée pour les classes maternelles.
- Classes transplantées : 224 enfants (8 classes) sont partis en voyage scolaire sur des séjours d'une durée de 5 jours, soit 20% de l'effectif scolaire élémentaire.

d. Sorties scolaires.

- Mise à disposition d'un car : pour les sorties scolaires et l'activité piscine.
- Musique : en partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux ou la Fédération des Centres des Musiciens Ruraux (FCMR), en cycle 1 (PS/MS/GS) 15 séquences pédagogiques de 30 minutes, en cycle 2 (CP/CE1/CE2) 15 séquences de 45 min, en cycle 3 (CM1, CM2) participation aux concerts « des grands élèves » du CRD 1 fois dans l'année et 3 séquences préparatoires aux concerts de 45 min par classe.

e. Education physique et sportive (EPS).

Classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire encadrée par trois éducateurs sportifs de la Ville de Sceaux aux côtés de l'enseignant.

f. Bibliothèque.

En raison des travaux de modernisation, la bibliothèque n'est plus en mesure d'accueillir les groupes scolaires comme auparavant. Elle développe donc des activités « hors les murs » au sein des écoles.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

Depuis la rentrée 2017, la Ville a élargi le financement de l'enseignement de la musique au cycle 3. De plus, les classes transplantées concernent désormais le cycle 3 (décision conjointe Ville-IEN) dans le but de permettre à chaque élève d'avoir la possibilité de partir au moins une fois dans sa scolarité.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Perspective relative aux affaires courantes.

Projet de remplacer l'éducation musicale par la danse au sein des écoles qui le souhaitent.

b. Projet à lancer

Lien avec les partenaires éducation nationale dans le cadre de la participation du service aux différents projets menés par la Ville : réflexion sur les rythmes de l'enfant avec une attention particulière sur le rythme des enfants de maternelle, réflexion sur le temps du repas.

Section 3 - Service Entretien / restauration.

Le service Restauration-entretien se compose d'un chef de service, d'un adjoint, et de 63 agents : 5 responsables d'office de restauration scolaire, 24 Atsem, 32 agents de restauration-entretien et 2 agents rattachés au restaurant communal.

Le service est en charge de la gestion administrative et budgétaire et du suivi des ressources humaines pour les activités de restauration scolaire et d'entretien des écoles maternelles.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

210 440 repas et 44 293 goûters sont servis chaque année, en liaison froide.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	139	164	121	82	505
% effectif scolaire	78,34%	80,21%	78,78%	81,60%	79,56%
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	284	317	216	161	979
% effectif scolaire	82,66%	79,82%	76,77%	86,28%	80,91%
Total effectifs	423	480	338	243	1484
% effectif scolaire	81,19%	79,95%	77,48%	84,65%	80,45%

La commission des menus s'est réunie 5 fois.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Projets en cours

- Les Atsem accompagnent le temps du repas et participent activement au temps de la pause méridienne en proposant des activités en collaboration avec les animateurs.
- Poursuite des travaux de modernisation des offices : remplacement de chambre froide, systèmes d'extractions des buées grasses au-dessus des fours et de remise en température, amélioration de l'apport d'air neuf par un système de ventilation.

b. Projet terminé/réceptionné en 2017

Les tables de tri du Centre et du Petit Chambord ont été mises en place. Le concept a été très bien accueilli par les enfants du primaire. Les 4 restaurations élémentaires sont maintenant équipées. Cet outil va permettre une meilleure fluidité au niveau du débarrasage, de sensibiliser les enfants au tri sélectif et au gaspillage.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Perspective relative aux affaires courantes

Mise en conformité du « Plan de Maitrise Sanitaire » avec la mise à jour des documents administratifs.

b. Projets à lancer en 2018

Mise en conformité des documents techniques de sécurité dans le cadre du CHSCT.

Projet autour de l'accompagnement du temps du repas et de lutte contre le gaspillage.

Section 4 - Service Animation

Le service animation est en charge de l'organisation des temps péri et extrascolaires des enfants de 3 à 11 ans : accueils du matin et du soir, études dirigées, temps de pause méridienne, garderie du mercredi matin, NAP - Nouvelles Activités Périscolaires, accueils de loisirs mercredis et vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants.

Il organise et coordonne l'accueil du public pour toutes les activités péri et extrascolaire.

Il se compose d'un chef de service, d'un adjoint et de 95 animateurs.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2017

a. Accueils périscolaires du matin

Ils sont ouverts dans les quatre groupes scolaires et destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire : Blagis, Centre, Clos Saint-Marcel et Petit-Chambord de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis.

En moyenne 83 enfants sont accueillis chaque matin, encadrés par 18 animateurs.

Groupe scolaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	17	26	25	15	83
% effectif scolaire	3,2 %	4,3 %	5,7 %	5,2 %	4,5 %
Nombre moyen d'enfants / jour uniquement mercredi	60	81	73	54	268
% effectif scolaire	11,6 %	13,5 %	16,7 %	18,8 %	14,6 %

b. Accueils périscolaires du soir

Sur les quatre écoles maternelles, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Le goûter est fourni par la Ville et 39 animateurs environ sont présents.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	73	88	66	49	277
% effectif scolaire	41 %	43,4 %	42,6 %	49 %	43,6 %

Sur les écoles élémentaires, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Les enfants peuvent s'inscrire à l'étude dirigée de 16h30 à 17h30. Ce temps est accompagné par des enseignants (21 groupes).

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	116	119	88	57	380
% effectif scolaire	34.2 %	30 %	31.2 %	30.5 %	31,5 %

c. Temps de pause méridienne, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Depuis 2015, la ville de Sceaux a mis en place, pour les écoles maternelles et élémentaires, une nouvelle organisation du temps scolaire identique pour toutes les écoles maternelles et élémentaires, en positionnant les NAP sur le temps de pause méridienne.

En moyenne, 80 % des enfants scolarisés sont présents sur ce temps, ce qui représente 1450 enfants/jour. Ils sont encadrés par 7 animateurs référents, 60 animateurs, 25 Atsem et 33 intervenants. C'est un temps où les agents des services de la Ville (animation/ restauration/entretien) doivent se coordonner en lien étroit avec le personnel de l'éducation nationale.

Ecole maternelle : Le taux d'encadrement réglementaire est de 1 adulte pour 14 enfants.

Les enfants de petite section ne bénéficient pas des NAP, un temps de repos répondant à un besoin physiologique est privilégié. Pour les enfants de moyenne et grande section les activités ludiques sont privilégiées afin de répondre au mieux à leurs besoins : parcours vélos ou motricité, jeux de construction, jeux de société, jeux d'imitation, loisirs créatifs, contes, chants... Chacun est libre de participer aux ateliers proposés selon ses envies.

Ecole élémentaire : le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 18 enfants.

Avant ou après l'heure du déjeuner, chaque élève a la possibilité de participer à l'atelier de son choix.

- Activités sportives : multisport, jeux collectifs, jeux d'opposition, badminton, tennis de table, arts du cirque, capoeira... permettent à de nombreux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.
- Ateliers artistiques et culturelles : calligraphie, origami, théâtre, arts plastiques, musique, tissage, mosaïque... permettent aux enfants de développer leur créativité.
- Activités ludiques : jeux de construction, jeux en bois... ont un grand succès auprès des enfants, ils permettent de se détendre avant le retour en classe de l'après-midi.

	7h30-8h30	8h30-9h30	9h30-11h30	11h30-12h00	12h00-12h30	12h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h30
LUNDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
MARDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
MERCREDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 2h00	Accueil de loisirs				
		APC						
JEUDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude
VENDREDI	Centre d'Accueil Maternel (CAM)	Temps scolaire 3h30			Pause méridienne - Ateliers du midi NAP 2h00		Temps scolaire 2h00	Centre d'Accueil Maternel (CAM) ou Etude

d. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis et vacances scolaires

Les mercredis

Une garderie a été mise en place par la Ville le mercredi de 11h30 à 12h30, pour permettre aux parents de venir en flux continu jusqu'à 12h30.

En école maternelle, 33 enfants sont accueillis soit 5,2% des effectifs.

En école élémentaire, 62 enfants sont accueillis soit 6% des effectifs

Un accueil de loisirs est ouvert dans chaque groupe scolaire.

En moyenne 138 enfants de maternelle soit 21,7% de la population scolaire et 132 enfants d'élémentaire soit 11 % sont accueillis chaque mercredi. Les enfants sont encadrés par 42 animateurs et 4 directeurs de structures.

Pendant les vacances scolaires

Organisation pour les vacances d'hiver et de printemps selon les âges :

- ALSH des Clos Saint Marcel pour les 2½ - 3 ans,
- ALSH des Blagis (maternel) pour les 4-6 ans,
- ALSH des Blagis (élémentaire) pour les 6-9 ans
- Club de loisirs pour les 9-12 ans.

Nouvelle organisation à partir des vacances de la Toussaint :

- ALSH des Clos-Saint-Marcel : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Clos-Saint-Marcel et du Petit-Chambord (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1)
- ALSH des Blagis : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Blagis et du Centre, (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1) :
- Club de loisirs : enfants scéens (CE2, CM1, CM2 et 6e) : club de loisirs

Chaque directeur établit annuellement un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif de la Ville et sert de cadre aux projets d'animation.

Période	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Nombre d'enfants	172	147	171	102	209	92

e. Séjours de vacances et mini-séjours

- Mini séjours (5 jours) pour les enfants de 4 à 12 ans : 118 enfants sont partis en mini-séjours encadrés par le personnel du service animation. 4 semaines ont été proposées compte tenu du succès pour cette formule de séjours.
- Séjours hiver (7 jours) pour les jeunes de 12 à 17 ans : 26 enfants sont partis pour des séjours de ski, snowboard ou multi- neige en France ou en Italie
- Séjours été (entre 12 et 17 jours) pour les jeunes de 12 à 17 ans : 17 jeunes sont partis en séjours découverte (Italie, Croatie, Grèce ou Norvège) et 11 en séjours linguistiques en Angleterre.
- Séjours durant les vacances d'hiver et d'été pour les 6 à 17 ans.

La participation financière des familles varie entre 15 % et 100 % du prix du séjour en fonction du quotient familial.

f. Conseil d'enfants

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de l'établissement scolaire. Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans (le conseil est renouvelé par moitié tous les ans).

Cette année, 3 réunions plénières et 6 réunions en commissions sont organisées.

Commission « Prévention » : sensibilisation du plus grand nombre aux gestes essentiels de premiers secours. Les enfants ont réalisé des mises en situation mettant en pratique les comportements à adopter en cas de perte de connaissance, d'étouffement, de plaie, de brûlure. Réalisation d'un livret diffusé dans les différentes structures de la Ville.

Commission du « Vivre ensemble » : mise en lumière des valeurs de la République à travers l'écriture d'une chanson par les enfants. La musique a été composée par un animateur de la Ville. Dans un premier temps, les enfants ont travaillé sur le sens même de ces valeurs. Après s'en être imprégnés, ils les ont exploitées pour rédiger trois couplets et un refrain. Cette chanson a ensuite été enregistrée en studio.

Un jeu sur le Vivre ensemble a été également créé sous forme de Loto ; le but du jeu étant de retrouver les bons comportements à adopter dans différents lieux. (école, transports, lieux publics, sur la route).

L'année 2017 a été marquée par la remise du trophée de l'AMIF, récompensant le conseil d'Enfant pour la bande dessinée réalisée en 2016 « Quand le chat n'est pas là, la souris clique sur n'importe quoi »

Lors de la plénière du 16 juin, la Ville a renouvelé son partenariat avec l'UNICEF par la reconduction de la Charte « Ville amie des enfants ».

Chaque année, les enfants élus participent à la cérémonie du 11 novembre et à une journée « devoir de mémoire ». Le 18 novembre ils ont visité la caverne du dragon et le chemin des dames dans l'Aisne.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Projets terminés/réceptionnés en 2017

- Fête des NAP le samedi 24 juin au jardin de la Ménagerie. Lors de cette manifestation, des nombreux parents et enfants sont venus assister aux spectacles présentés par les enfants. Chaque école a pu mettre en scène des représentations (théâtre, arts du cirque, défilé, musique...) et ainsi présenter aux familles le travail réalisé tout au long de l'année. De même, chacun a pu s'initier à de nouvelles activités en venant découvrir les ateliers mis en place par les animateurs. Cette matinée a rencontré un franc succès et a mis en lumière les qualités des NAP organisées sur le temps de pause méridienne, et très appréciées des enfants.
- Enquête sur les rythmes scolaires et organisation d'une réunion publique de présentation des résultats de l'enquête et de concertation.
- Participation aux rencontres sportives.

III. Perspectives de l'année 2018

a. Perspective relative aux affaires courantes.

Création d'un nouveau tarif majoré (X4) pour les enfants non-inscrits à la garderie du mercredi midi pour limiter l'accueil d'enfants sans inscription qui désorganise les centres de loisirs

b. Projets à lancer en 2018

- Fête des ALSH fin mai 2018.
- Rythmes scolaires : le service poursuit la réflexion sur l'optimisation de l'organisation des temps périscolaire tant dans l'intérêt des enfants que dans un souci de bonne gestion du service.
- Participation au travail de réflexion sur le temps du repas et la lutte contre le gaspillage et sur les rythmes de l'enfant avec une attention particulière sur le rythme des enfants de maternelle.
- Au sein du conseil d'enfants : projet sur le harcèlement scolaire et participation à la démarche « parlons ensemble de Sceaux ».

Section 5 - Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse et Prévention est en charge des temps péri et extrascolaires pour les enfants de 12 à 25 ans. Il organise la gestion de trois équipements : l'Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde et de diverses manifestations ou actions : Focus jeunes, Défi de Sceaux, vide-greniers, Assises de la jeunesse, Nuit du cinéma, Pro jeunes, semaine de la solidarité internationale, Sceaux Gaming,

Il coordonne l'accueil du public jeunes 12-25 ans en lien avec les partenaires et propose un accompagnement individuel

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Les Ateliers

Cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5^{ème} à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours.

- une moyenne quotidienne de 30 jeunes en période scolaire.
- un espace équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

b. L'Espace Relais

Ce lieu est consacré à l'accompagnement scolaire de jeunes de 6 à 16 ans. En période scolaire, l'espace relais fonctionne trois fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et un permanent.

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires encadrée par une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

- 36 jeunes sont inscrits à l'accompagnement scolaire et 9 à 16 jeunes sont présents lors de chaque séance.
- 96 jeunes sont inscrits aux activités des vacances : lors de chaque session de vacances, 35 à 58 jeunes sont présents.

c. La Rotonde

Depuis son ouverture (juillet 2015), un total de 120 jeunes inscrits de 16-25 ans.

Trois axes, trois acteurs :

- L'emploi : avec la Mission Locale, Pôle Emploi, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées).
- Les aspects psychologiques : l'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés.

Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.

- La prévention de la délinquance : par le biais d'un club de prévention, Jeunes Dans La Cité (JDLC) qui autorise une démarche individualisée de repérage de jeunes posant difficultés et traitement des problèmes en amont. Cette conception de prévention et de traitement de problèmes en amont nécessite une communication fluide et régulière des différents acteurs.

Supervision des équipes par un médecin de la clinique Dupré. Convention signée en 2015.

Et de manière ponctuelle, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et des associations : Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD).

d. Le suivi des jeunes

Le chargé de prévention entre en contact avec le jeune afin d'établir une relation de confiance nécessaire pour faciliter un accompagnement. Les jeunes sont repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville.

Il s'agit de travailler sur la demande du jeune et développer un partenariat pour faciliter son parcours :

- Vers la mission locale pour les questions d'emploi et de projet de formation ;
- Vers les agences d'intérim ;
- Vers les centres de formation d'apprenti ;
- Vers la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes ;
- Vers l'Aide sociale à l'enfance pour les questions éducatives.

e. Focus Jeunes

Dispositif de prévention auprès des jeunes et de soutien à la parentalité.

Dans le cadre de la journée de prévention organisée en faveur des collégiens de l'établissement Lakanal le 17 octobre, intervention d'un psychologue clinicien, qui a abordé avec les élèves, les enjeux du numérique, son intérêt, ses limites et ses dangers.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

- Défi de Sceaux
345 participants, 12 ateliers proposés et donnant lieu à un classement : street basket, parcours gym, trampoline, escalade, tir à l'arc, baby-foot et une nouveauté : la tyrolienne. 2 associations scéniques participent au Défi de Sceaux.
- Nuit du Cinéma Jeunesse : 133 entrées.
- Vide grenier : 212 stands.
- Semaine de la solidarité internationale : conférence et animations autour d'un pays, le Vietnam.
- Les Assises de la jeunesse
Cet évènement a eu lieu le 7 octobre au Château de l'Amiral, sur le thème de « la place des jeunes dans la ville ». Il a accueilli des performances de street dance, de graph avec initiation, la réalisation d'une fresque d'anticipation urbaine pris en charge par le CAUE, une expo photos réalisées par des élèves du lycée Marie Curie : au total 150 visiteurs.
- Sceaux Gaming
Tournois de jeux vidéo, démonstrations, stand de fabrication de drones animé par Antonin Madeleine, animateur mini-drones avec la Ligue de l'Enseignement de Paris.
Total : 255 inscriptions et environ 350 visiteurs.
- Coordination et élaboration du Programme de Réussite Educative (PRE) dans le cadre du contrat de veille active.

L'équipe du Programme de Réussite Educative mobilise et coordonne les partenaires, les différentes actions s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité.

Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent, par d'autres méthodes ou l'appui des nouvelles technologies : les mercredis du code, *Capico Kids*, série d'applications de soutien scolaire en français, mathématiques et anglais sur Android, du CP au CM2.

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, et en direction des jeunes du collège Lakanal, la présence d'un intervenant du service Jeunesse- Prévention a permis de rentrer en relation avec une cinquantaine de collégiens qui souhaitaient se sentir accompagnés dans une difficulté.

En lien avec le collège Lakanal, 15 jeunes ont été pris en charge en tutorat. Ces collégiens sont aidés dans leurs devoirs par un tuteur étudiant ou retraité, à raison de 1h30 à 2 heures par semaine. L'intervention du tuteur consiste à aider le jeune à intégrer les notions scolaires non comprises, à développer sa confiance en lui, à se projeter dans un avenir scolaire voire professionnel, ou à ne pas décrocher.

- Actions de prévention.
- Organisation de l'opération PROJEUNES.
- Délivrance de coupons jeunes (d'une valeur unitaire de 60 €).
- Mise à disposition pour les enfants de l'Espace Relais de 10 tablettes.

Section 6 - Résidence autonomie

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement possède le statut de résidence « autonomie ». Cette évolution issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit un renforcement du rôle joué par ce type d'établissement en termes de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

L'équipe de la résidence autonomie est composée de : 1 directeur, 2 agents polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 2 agents de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et des petits entretiens.

Ses missions :

- Fournir une offre de logement social accompagné.
- Proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés.
- Préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention.
- Développer et maintenir le lien social.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté.

I. Retour chiffré sur les activités de l'année 2011 à 2017

HEBERGEMENT :	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'occupation hébergement permanent	95%	94,5%	92,4%	94,5%	96,7%
GIR* moyen pondéré (GMP)	172	169	172	180	197
Age moyen	83 ans	84 ans	83 ans	82 ans	84 ans

*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

L'activité d'hébergement est stable. En 2017, peu de logement ont été libérés ce qui explique le taux d'occupation en hausse. Par ailleurs, la moyenne d'âge a augmenté ayant pour conséquence le passage de certains résidents en GIR 4 et donc une augmentation du GMP.

RESTAURANT :	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de repas servis dans l'année	5 658	4 895	4 123	4011	4794
Moyenne journalière	18,1	15,7	15,8	15	18,4

En 2017, la fréquentation a augmenté de 19,5%. L'amélioration de la qualité des repas et du confort de la salle de restauration a largement contribué à cette augmentation.

PORTAGE :	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de repas livrés dans l'année	13 939	12 816	12 190	11 763	12627
Moyenne journalière	38	35	33	32	34

Le total de repas livrés est en hausse de 7%, il revient au niveau de 2014. L'amélioration de la qualité des repas et le travail d'orientation des bénéficiaires par l'équipe de l'espace seniors sont à l'origine de cette augmentation.

ANIMATION	2017
Fréquentation moyenne aux activités quotidiennes	17 personnes
Fréquentation moyenne aux rendez-vous des Imbergères	25 personnes
Nombres d'inscrits aux ateliers de prévention	63 personnes
Fréquentation moyenne des rencontres santé)	40 personnes
Fréquentation moyenne des rdv musicaux (nouvelle activité)	40 personnes

La nouvelle activité « rdv musicaux » a pu être maintenue malgré l'arrêt temporaire du partenariat avec le conservatoire, gros contributeur en termes de bénévoles. D'autres bénévoles sont intervenus dans l'année et des professionnels ont été rémunérés grâce à la subvention accordée par le département aux résidences autonomie pour mener à bien leurs actions de prévention.

Cette subvention a également permis la mise en place de conférences en nutrition et d'un forum santé en fin d'année. D'autres activités seront financées à l'aide de cette subvention en 2018 : atelier chant en remplacement du théâtre et des activités de bien-être.

Un agenda en ligne partagé a été conçu pour faciliter et fiabiliser la prise de rendez-vous et améliorer les transmissions avec les conducteurs bénévoles. Il est opérationnel depuis janvier 2018.

II. Projets de l'année 2017

a. Projets en cours en 2017

- Poursuite de la démarche qualité avec mise en œuvre du plan d'action.
- Développement de nouvelles actions financées par le forfait autonomie.
- Développement de la programmation des instants musicaux encadrés par les membres du CVS et du conseil des aînés grâce au forfait autonomie.

b. Projets terminés/réceptionnés en 2017

- Réalisation de travaux de rénovation et installation de revêtements de sol antidérapant à chaque rénovation de logement.
- Participation au paramétrage d'un calendrier partagé en ligne destiné à faciliter la saisie, le suivi et la gestion des demandes de transport Croix-Rouge.
- Travaux d'amélioration de l'acoustique du restaurant.
- Travaux d'isolation des combles.
- Rénovation complète de la chaufferie.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Mise en œuvre du calendrier partagé en ligne destiné à faciliter la gestion des demandes de transport Croix-Rouge et signature d'une nouvelle convention et d'une charte avec l'unité locale de la Croix-Rouge de Sceaux pour le transport des PMR.
- Poursuite de la démarche qualité.
- Poursuite des travaux de rénovation des logements et rénovation des parties communes de la résidence.
- Développement des conférences débat prévention santé aux Imbergères et de nouvelles actions financées par le forfait autonomie.

- Poursuite de la programmation des instants musicaux et mise en place d'activités de bien être financé par le forfait autonomie.
- b. Projets à lancer en 2018.**
- Optimisation de l'organisation du service et réflexion sur les profils de poste dans le cadre du départ à la retraite programmé de certains agents.

Section 7 - Service Vie sociale seniors

Le service Vie sociale seniors est composé de cinq agents : un chef de service, une secrétaire administrative, une coordinatrice administrative et une évaluatrice gérontologique. L'équipe est chargée de développer les projets en direction des personnes âgées de plus de 60 ans et des proches aidants.

L'équipe travaille en étroite collaboration avec les autres services de la Ville, les instances consultatives et un grand nombre d'acteurs du territoire.

Ses missions sont regroupées autour de six axes en cohérence avec les orientations politique de la Ville :

- Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et les solidarités intergénérationnelles.
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors.
- Participer à la protection des seniors les plus vulnérables.
- Soutenir financièrement les personnes à faibles ressources.
- Informer et accompagner les proches aidants dans leurs démarches.
- Favoriser et valoriser la participation des futurs et jeunes retraités à la vie citoyenne.

Les actions phares développées en 2017

- Ouverture de l'Espace seniors.
- Rencontres des futurs et jeunes retraités.
- 2^{ème} forum des proches aidants et des accompagnants.
- Création d'une permanence d'aide administrative en ligne en partenariat avec le CSCB.
- Lancement de la téléassistance mobile.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Les actions préventives.

La coordination gérontologique

Le nombre de dossiers ouverts est stable (331 pour 337 en 2016). Toutefois les situations sont de plus en plus complexes, nécessitant de nombreux échanges avec les partenaires et institutions, et l'organisation de réunions pluridisciplinaires. 40 % des demandes émanent des proches aidants. Les autres demandes proviennent des services médico-sociaux ou des prestataires de services à la personne.

La tranche d'âge majoritaire pour la coordination gérontologique est celle des 75 ans et plus. Les caractéristiques de ce public sont : le vieillissement, une perte d'autonomie plus accentuée, le maintien à domicile de plus en plus tardif avec la mise en place de prestations d'aides.

Année	2015	2016	2017
Visites à domicile	179	189	135
Rendez-vous bureau	66	57	98
Visites en milieu hospitalier	10	10	6

On constate une forte augmentation des demandes de rendez-vous au bureau de la part des proches aidants qui font état de leur épuisement et qui souhaitent des renseignements sur les aides et dispositifs pour les accompagner et accompagner la personne âgée en perte d'autonomie.

La coordination organise des rencontres thématiques avec les partenaires du secteur médico-social.

Le dispositif de téléassistance.

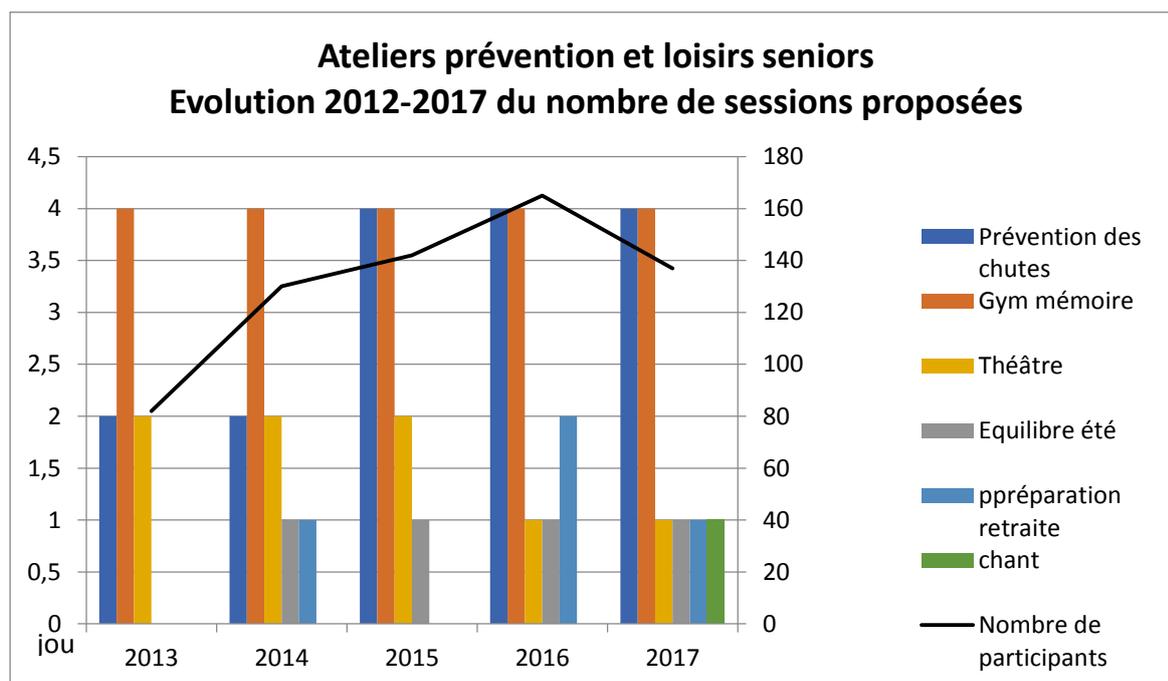
Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile.

116 abonnés soit +20% depuis 2012. La moyenne d'âge des abonnés est de 88 ans

En janvier 2017, la Ville a lancé la téléassistance mobile avec géolocalisation pour tenir compte des évolutions technologiques et répondre aux nouveaux besoins des seniors. La demande s'est peu développée : au mois de décembre 2017, 6 personnes avec une moyenne d'âge de 90 ans étaient bénéficiaires de cette nouvelle prestation.

Les ateliers prévention.

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social.



Depuis 5 ans, l'offre s'est élargie, en multipliant le nombre de sessions et en renouvelant la proposition d'ateliers de loisirs et de prévention qui répondent aux besoins et attentes du public seniors. En mars 2017, un nouvel atelier théâtre a été créé. Un atelier « tremplin pour la retraite » a également été proposé à 13 jeunes retraités Alto séquanais en partenariat avec le PRIF et la Mutualité Française. Les participants ont apprécié la qualité des intervenants.

b. Les sorties culturelles et de loisirs.

15 sorties du jeudi	400 participants	5 bénévoles dédiés + agents
2 sorties de printemps	291 participants	8 bénévoles dédiés + agents
6 sorties de fin d'année	294 participants	5 bénévoles dédiés + agents
Semaine Bleue (8 manifestations)	300 participants	10 bénévoles dédiés + agents
4 sessions découverte informatique	21 participants	9 bénévoles dédiés + 1 agent

La participation de nombreux bénévoles (administrateurs du CCAS, membres du conseil des aînés et 5 jeunes retraités) a permis à l'équipe de développer de nouvelles sorties culturelles et de loisirs en toute sécurité pour des participants dont la moyenne d'âge augmente.

II. Retour sur les projets de l'année 2017.

a. Projet en cours en 2017.

Permanences d'aide aux démarches administratives en ligne

Objectif : accompagner à la maîtrise des nouvelles technologies.

Ce projet a été initié par des membres du conseil des aînés en partenariat avec le CSCB. Il permet aux personnes âgées demandeuses d'être accompagnées par des bénévoles dans leurs démarches administratives en ligne (déclaration d'impôt, accès comptes AMELI, CNAV...). 7 seniors volontaires ont participé à une formation dédiée à l'accompagnement de l'aide aux démarches administratives en ligne animée par l'association Nouvelles voies. Les demandes des bénéficiaires ont porté sur les impôts.

b. Projets terminés/réceptionnés en 2017.

Projet Espace seniors

Objectif : Accueillir, informer, orienter, les plus de 60 ans et leurs proches.

Le projet de création de l'Espace seniors a été mené dans une démarche participative, en collaboration avec les membres du Conseil des Aînés. Il a ouvert ses portes le 6 novembre 2017 pour répondre aux besoins des Scéens et devenir un lieu ressource unique.

L'Espace seniors a comme champs d'action le social, la santé, le développement de la vie sociale et les nouvelles technologies. Outre sa mission d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, c'est un lieu fédérateur qui mobilise les partenaires et joue un rôle d'observatoire en matière de nouvelles attentes des retraités. Ce lieu ressources rassemble les équipes de la Ville autour d'actions transversales qui placent les seniors et leurs proches au centre du dispositif.

Nombre d'usagers accueillis*	150
Nombre d'appels téléphoniques	200
Tranche d'âge des usagers	75-85 ans
8 demi-journées portes ouvertes	62 personnes
Journée d'inauguration	150 invités

*statistiques réalisées entre le 6 novembre et le 31 décembre 2017.

Rencontres des futurs et jeunes retraités (mars).

Objectif : Favoriser et valoriser la participation des seniors à la vie citoyenne.

Le public des futurs retraités et des jeunes retraités était jusqu'à présent peu touché par les actions organisées par la Ville. C'est un public demandeur d'information sur les associations, les dispositifs existants ou intéressés par des actions très ciblées. Certains jeunes retraités sont prêts à s'investir ponctuellement dans la vie locale.

Les deux rencontres, qui ont rassemblé 100 participants, ont permis de donner de l'information, de recueillir les attentes et de présenter les possibilités d'engagement citoyen. 10 personnes se sont ensuite engagées comme bénévoles auprès de la Ville ou de partenaires (CSCB). Suite à ces rencontres, un atelier « Tremplin pour la retraite » a été mis en place en avril-mai 2017 en partenariat avec le PRIF et la Mutualité Française. 13 seniors Alto séquanais ont participé à 3 séances d'une journée.

Le 2^{ème} forum des proches aidants et des accompagnants

Objectif : Soutenir les proches aidants et les accompagnants.

Le 2^{ème} forum des proches aidants et des accompagnants a mobilisé un total de 55 personnes et 11 professionnels au sein de l'hôtel de ville, le samedi 7 octobre. Cet événement a été très apprécié. Il a permis des échanges enrichissants tant pour les proches aidants que pour les professionnels.

Le forum a été l'occasion de fédérer et de créer des liens entre les différents partenaires qui rayonnent sur le territoire.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Perspectives relatives aux affaires courantes.

- Implication de l'équipe dans des actions d'information et de valorisation du nouvel Espace seniors.
- Accueil d'un stagiaire sur des missions spécifiques : plan canicule et bourses initiatives solidaires.

b. Projets à lancer en 2018.

- Renforcer la lisibilité de la coordination gérontologique, valoriser ses missions en direction des personnes âgées, des proches aidants et des professionnels.
- Organiser une permanence d'information et des rencontres thématiques autour des proches aidants en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Développer des actions de promotion de la santé, du bien-être (activités physiques adaptées, ateliers de stimulation cognitive, rencontres santé, atelier chant, séances de relaxation, yoga, aides aux démarches en ligne) en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Encourager des jeunes retraités à participer à la vie sociale et citoyenne en s'engageant bénévolement dans des projets citoyens. Création d'une bourse aux initiatives solidaires pour les aînés.

Section 8 - Service Action sociale santé.

Le service répond à des missions d'ordre légal, imposées aux centres communaux d'action sociale comme la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement ou la domiciliation, et met en œuvre les choix politiques de la Ville et du CCAS qui relèvent de l'aide facultative.

En 2017, le service des soins infirmiers à domicile (SSIAD), a intégré le service Action Sociale Santé Handicap. Le service se compose de :

- Une assistante/chargée d'accueil, qui assure des missions d'accueil du public, d'instruction des dossiers, de transmission aux partenaires, suivi et notification puis classement, et secrétariat.
- Une conseillère en économie sociale et familiale qui participe à l'animation du dispositif de gestion sociale des impayés mis en place par la Ville : elle rencontre les personnes en impayés de prestations municipales, évalue leur situation et propose un accompagnement. D'autre part, elle participe aux réunions de concertation avec les associations caritatives pour une meilleure connaissance et cohérence des dispositifs-sociaux proposées aux personnes en difficulté.
- Une chargée de développement Santé qui voit ses missions évoluer vers de la coordination tant dans les champs de la santé mentale que du handicap, en complément des actions collectives mises en place.
- Une infirmière coordinatrice et son équipe composée d'une infirmière de soins et 6 aides-soignantes qui contribuent au maintien à domicile des seniors en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.
- Une chef de service qui coordonne les actions engagées auprès du public, des partenaires et les prestations délivrées aux usagers et pilote les différents projets.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Gestion sociale des impayés

Mise en place avec un double objectif financier et social, ce dispositif même s'il a évolué répond toujours à deux préoccupations : réduire les impayés de prestations et accompagner les familles en difficulté sociale. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention.

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits ...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et d'autre part éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...), en lien avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Bilan chiffré

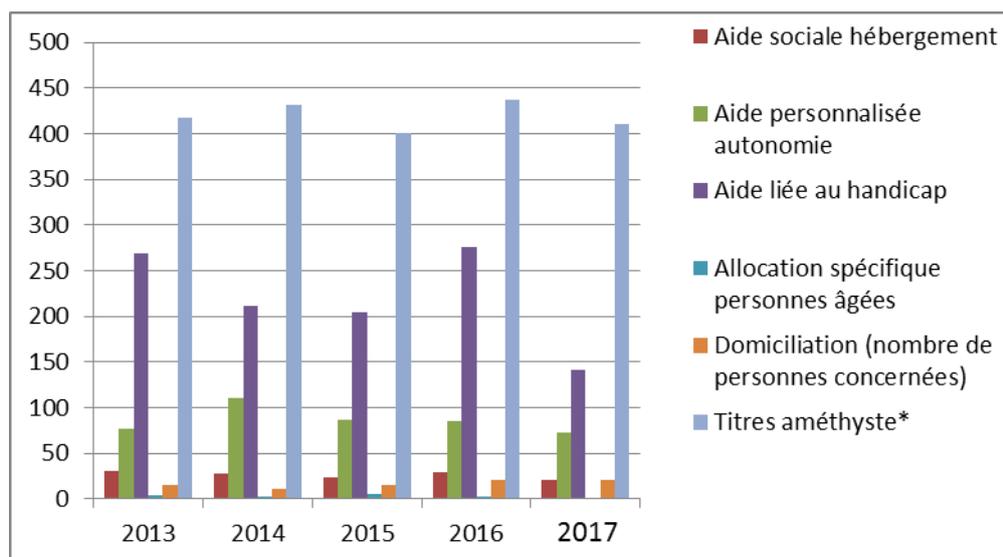
- 172 courriers
- 146 familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF
- 55 nouvelles procédures engagées
- 5 commissions partenariales
- 78 % des dettes initiales repérées, recouvrées au moment du bilan

b. Aide sociale légale

2017 a été marquée par une modification importante concernant l'enregistrement des notifications et la diffusion des cartes liées au handicap. La Maison départementale des personnes handicapées ne passe plus par les centres communaux d'action sociale et le service n'assure donc plus cette mission. Le temps d'activité a été redéployé sur le secrétariat du Service de soins infirmiers à domicile.

Les autres aides sociales départementales (aide sociale hébergement, APA, ASPA...) restent stables.

La domiciliation mobilise les agents sur des situations de plus en plus complexes et le temps de travail pour cette action est en augmentation.



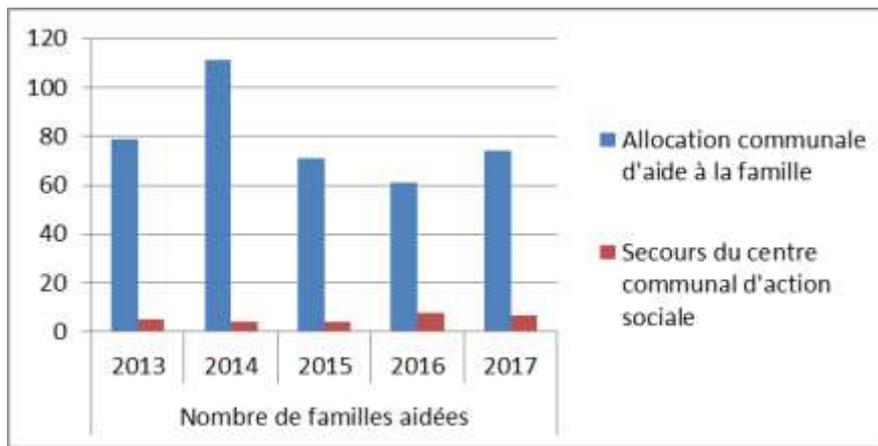
*aide départementale

c. Aide sociale facultative

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPAREC. L'activité est stable



La conseillère en ESF lutte contre le non recours aux droits et appelle individuellement les familles les plus démunies qui n'ont pas fait valoir leurs droits à l'ACAF et les accompagne dans cette démarche (27 appels, 44 ;5% de retour). Elle a de plus accompagné 49 familles qui n'avaient pas fait calculé leur QF.



d. Santé- handicap

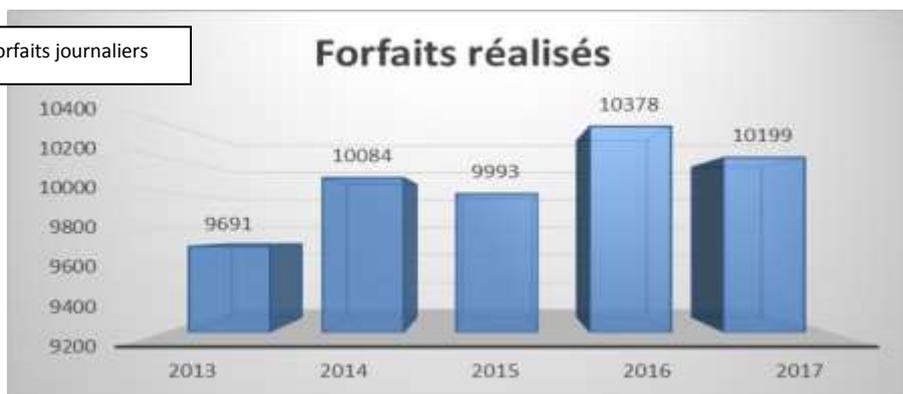
- Animation du conseil local des professionnels de santé.
- Organisation de 5 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». Comme les années précédentes, le nombre total de dons approche les 300.
- Maintenance des 6 défibrillateurs.
- Rencontres santé seniors : 4 nouvelles conférences en 2017 et un forum santé. Environ 150 seniors sont venus à ces rencontres et de nouveaux partenariats sont créés (par exemple avec l'association Valentin Haüy qui a participé activement à l'organisation du forum).
- Animation du Conseil local de santé mentale.
- Organisation de la 5ème édition des semaines d'information sur la santé mentale. Mise en place d'un groupe de travail / spectre autistique. Réflexion pour la mise en place d'une cellule étudiant les situations complexes.
- Animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité. Une réunion plénière + un parcours in situ dans la ville.

e. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

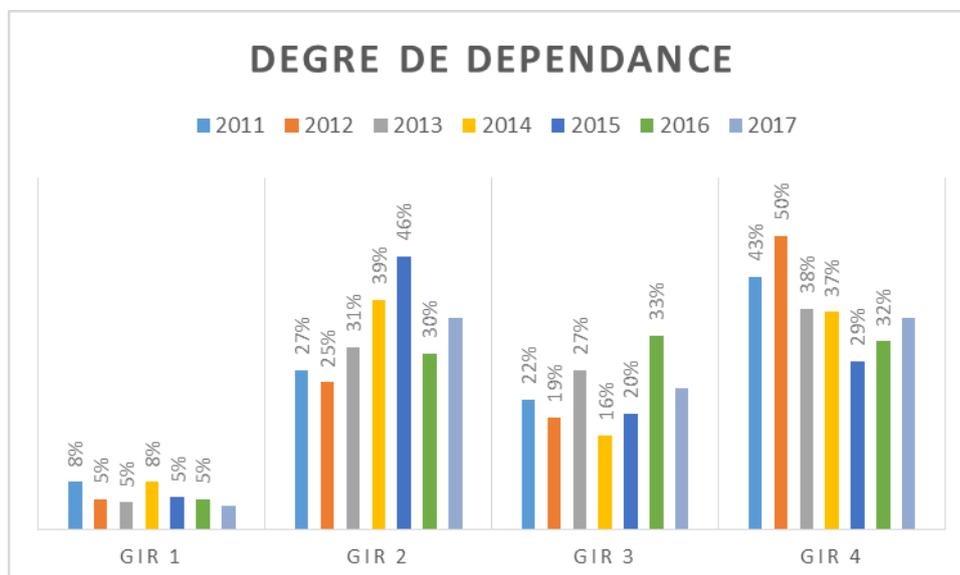
L'activité a été marquée en 2017 par des travaux et un déplacement du bureau des infirmières à côté de la salle de réunion des aides-soignantes qui a été rénovée.

Nombre de forfaits journaliers



Le taux de remplissage du service est globalement stable. Le nombre de patients est en augmentation (+19%). Le turn over plus important des patients entraîne une hausse des lères visites de prise en charge.

55 patients ont été pris en charge. 54,55 % des patients sont des femmes. L'âge moyen des patients est stable et s'élève à 86 ans.



La part du groupe iso ressources 4 (GIR), qui correspond au début de la prise en charge pour un SSIAD et celle du groupe iso ressources 1, qui correspond aux patients les plus dépendants restent stables. La variation se situe au niveau des GIR 2 (en baisse) et 3 (en hausse). Le GIR moyen pondéré s'élève à 650,5 en 2017 et reste stable par rapport à 2016.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Projets en cours

- Mise en place d'un mode opératoire pour les situations complexes en santé mentale.
- Réflexion autour de l'urgence alimentaire.
- Rencontres inter SSIAD.
- Actions à déterminer dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Partenariat avec Flora Tristan engagé.

b. Projets finalisés

- Poursuite du travail sur les procédures en intégrant progressivement une dimension conforme aux exigences « Qualiville ».

- Redéfinition des missions et fonctions du poste de chargé de prévention santé vers plus de coordination et la prise en compte des situations individuelles.
- Etude sur la demande sociale au niveau SIM.
- Evolution du partenariat avec les associations. Travail à l'organisation d'une grande réunion en fin d'année pour informer chaque partenaire de ce que fait la Ville et des ressources locales sur lesquelles il est possible de s'appuyer.
- Pour le SSIAD : déménagement / emménagement.
- Réalisation d'une plaquette d'information pour permettre une meilleure visibilité du service.
- Travail sur la procédure Exposition aux Accidents Sanguins : des kits de matériel spécifique ont été fournis aux aides-soignantes et la procédure a été formalisée selon les normes Qualiville.
- Le rapport ACFI a été travaillé en lien avec la Conseillère en prévention.

III. Perspectives pour l'année 2018

Les objectifs visent notamment à développer et fiabiliser la relation à l'utilisateur.

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Les évolutions du dispositif de la domiciliation et des publics demandeurs / impacts sur la charge de travail et les problématiques soulevées.
- Poursuites des liens partenariaux avec les services du département et les associations.
- Finalisation de l'intégration du SSIAD au service Action sociale santé
- Poursuivre de l'optimisation de l'activité du service (démarche qualité, études spécifiques, évaluation).

b. Projets à lancer en 2018

- Mise en place de la coordination handicap et du volet référent loisir handicap en transversalité avec les équipes petite enfance, animation, restauration, jeunesse prévention.
- Evaluation interne du SSIAD à lancer en « mode projet ».

Informations collectives sur le thème des violences faites aux femmes.

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE

Le pôle inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville. Elle est plus particulièrement chargée :

- de l'urbanisme réglementaire : élaboration des documents instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseille aux pétitionnaires,
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations et prospectives foncières (acquisitions, gestion, baux , et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés,
- de l'amélioration de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière,
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes,
- du secrétariat des commissions de sécurité,
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal.

Section 1 - Service Urbanisme

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme en lien avec l'Etablissement public territorial, opérations de valorisation foncière. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, deux instructrices droit des sols, une chargé du foncier et une chef de projets urbains.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Droits des sols

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Permis de construire	35	36	36	29	22	33	43	40
Permis de construire modificatif	7	17	14	14	14	14	8	12
Permis de démolir	8	6	6	3	0	3	4	2
Déclaration préalable	133	120	119	128	118	111	106	102
Demandes d'enseigne	42	26	23	36	11	17	21	25
Demande de changement d'usage	6	6	2	5	11	11	5	8

Permis de construire y compris les modificatifs, déposés en 2017, au 31 décembre 2017 :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers
En cours d'Instruction	10
Favorable	25
Refus ou rejets tacites	4
Annulé en cours d'instruction	1
TOTAL	40

Les visites après chantier pour vérifier la conformité des travaux en 2017 :

	Nombre de visites
Travaux conformes	15
Travaux régularisés par un permis modificatif	3
Travaux non conformes	1
TOTAL	19

b. Foncier

Conformément à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris est devenu compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU), à compter du 29 janvier 2017. Ce dernier a décidé de conserver l'exercice du droit de préemption sur une partie du territoire de Sceaux, correspondant aux zones UE délimitées dans le plan local d'urbanisme (PLU). Dans les autres secteurs, l'exercice du droit de préemption a été délégué :

- à l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) dans les secteurs où il a compétence pour intervenir (cf. ci-dessous) ;
- à la ville de Sceaux, sur le restant du territoire.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	135	126	212	259	287	304	341	338

Parmi les DIA reçues en 2017, 317 ont été reçues après que le Vallée Sud – Grand Paris soit devenu compétents, lesquelles ont fait l'objet d'une décision :

- par VSGP : 25%
- conjointement par VSGP et la Ville : 6%
- par l'EPFIF : 2%
- par la Ville : 67%

Aucun préemption n'a été engagée par VSGP, la Ville ou l'EPFIF en 2017.

Par ailleurs, la Ville a procédé, en 2017, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Château de l'Amiral	3 937	D 87 et 110	Département des Hauts-de-Seine	30/01/2017	4 080 000,00 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Pavillon	311	2 bis avenue Jules Guesde	Logis Transport	06/10/2017	445 374,21 €
Terrain	1 677	9 avenue Jules Guesde	Marignan Résidences	27/06/2017	6 419 735,06 €

- Bail à construction

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Preneur	Date de l'acte	Redevance
Volume 3 d'un ensemble immobilier à construire par le preneur	2 309	Rue Albert 1 ^{er}	Sceaux Bourg-la-Reine Habitat	03/07/2017	2 150 000,00 €
Terrain	1 377	4-6 avenue Jules Guesde	Hauts-de-Seine Habitat	02/03/2017	2 859 980,50 €

La Ville a par ailleurs conclu une nouvelle convention d'intervention foncière avec l'EPFIF en date du 25 avril 2017, laquelle a fait l'objet d'un avenant, décidé par le conseil municipal en décembre 2017. L'EPFIF est habilité à intervenir dans 8 secteurs :

Dans le cadre de la convention du cadre du 11 mai 2011, modifiée par avenant le décembre 2015, la Ville a mandaté l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) pour intervenir, en tant qu'opérateur foncier, dans le secteur de projet des Quatre-Chemins. En 2016, l'EPFIF a procédé aux acquisitions et cessions suivantes :

- Secteur 1 : « Quatre-Chemins - lots 2, 3, 6 et 7 »;
 - Secteur 2 : « Avenue de la Gare »;
 - Secteur 3 : « Petit Chambord »;
 - Secteur 4 : « Centre-ville »;
 - Secteur 5 : « Propriété du 1 rue du maréchal Joffre - CPAM »;
 - Secteur 6 : « Propriété du 14 avenue du Président Franklin Roosevelt »;
 - Secteur 7 : « Propriétés de l'école EPF avenue Poincaré et rue Lakanal » ;
 - Secteur 8 : « Sentier de la Tour »
- Acquisitions réalisées par l'EPFIF dans le cadre de la convention d'intervention foncière :
Pas d'acquisitions en 2017
 - Cessions réalisées par l'EPFIF dans le cadre de la convention d'intervention foncière :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix HT
Pavillons insalubres	1 404	12 avenue du Plessis 11 avenue Jules Guesde 1 rue des Mouilleboeufs	Marignan Résidences	27/06/2017	5 700 000,00 €
Terrain	375	2 avenue Jules Guesde	Logis Transport	06/10/2017	571 272,00 €

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La compétence en matière de PLU appartient à Vallée Sud – Grand Paris, depuis le 1^{er} janvier 2016. En 2017, VSGP a procédé à une mise à jour du PLU pour intégrer une nouvelle servitude d'utilité publique relative aux canalisations de transport de matières dangereuses (gaz naturel).

b. Secteur de projet des Quatre-Chemins :



- **Lancement opérationnel des lots n°1, 2, 5 et 6**

○ Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : France Habitation

Maître d'œuvre : VALERO-GADAN et RVA

Programme : 320 logements environ, dont 260 logements sociaux

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 – 61 logements sociaux – 2017-2019

Phase 2 – 90 logements sociaux – 2020-2021

Phase 3 – 170 logements dont 110 logements sociaux et 60 logements à l'accession.

En 2017, le chantier de la phase 1 de l'opération a débuté au début de l'été. Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison du premier bâtiment dans le courant de l'année 2019.

○ Lot n°2

Maître d'ouvrage : BPD Marignan

Maître d'œuvre : Marie-Odile FOUCRAS

Programme : 88 logements à l'accession

Calendrier prévisionnel : 2017/2020

Suite à l'obtention d'un permis de construire purgé de recours en novembre 2016, la vente des terrains a pu intervenir en juin 2017. Le chantier de démolition a été réalisé à l'automne 2017 pour un début du chantier de construction dans le courant du 1^{er} semestre 2018. L'opération sera livrée en 2020.

○ Lot n°5

Maître d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat

Maître d'œuvre : Atelier 115

Programme : 150 logements sociaux pour étudiants et 15 logements sociaux familiaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire purgé de recours en octobre 2016, la Ville a pu signer un bail à construction avec Hauts-de-Seine Habitat pour la construction d'une résidence pour étudiants et 15 logements thérapeutiques. Le chantier a démarré mi 2017, pour une livraison courant 2019.

○ Lot n°6

Maître d'ouvrage : Logis Transport

Maître d'œuvre : Armand NOUVET

Programme : 60 logements sociaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire purgé de recours en janvier 2017, la vente des terrains a été réalisée en octobre 2017. Le démarrage du chantier est prévu pour mi 2018 et la livraison dans le courant de l'année 2020.

- **Schéma de référence sur le pôle Robinson**

Dans le cadre du schéma de référence sur le pôle d'échange de Robinson validé par le STIF en 2016, la RATP a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de l'accès ouest de la gare. Ces études donneront lieu à un permis de construire en 2018 en vue d'une réalisation des travaux en 2019/2020. La RATP est par ailleurs en cours de désignation d'un maître d'œuvre pour la conception de la gare de bus et du schéma d'aménagement des terrains voisins. La Ville engagera en 2018 une étude sur l'aménagement de la place de la Gare en vue de définir le programme des espaces publics.

c. Secteur de projet Albert 1^{er}

o Lot n°1

Maître d'ouvrage : Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Maître d'œuvre : COBE

Programme : 118 logements sociaux pour étudiants, 2 crèches de 40 berceaux chacune

Calendrier prévisionnel : 2018-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire en décembre 2016, la Ville et la SEM ont conclu un bail à construction relatif au volume de la résidence pour étudiants. En application de la convention de transfert d'ouvrage qui voit la maîtrise d'ouvrage de l'opération complète revenir à la SEM, cette dernière a retenu une entreprise générale de travaux et le chantier a démarré début 2018.

En ce qui concerne le lot n°2, la Ville pilote un appel à projets auprès des promoteurs immobiliers, en vue de réaliser une opération d'une soixantaine de logements comportant 30% de logements sociaux.

d. Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords

La métropole du Grand Paris (MGP), nouvellement créée depuis le 1^{er} janvier 2016, a organisé en 2017 un appel à idées à l'échelle de son territoire, *Inventons la métropole du Grand Paris*. La Ville s'est portée candidate et le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

Parallèlement, la Ville a engagé début 2017 une démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville*, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. 19 réunions publiques ont eu lieu et ont permis de définir les contours d'une charte sur le centre-ville, votée par le conseil municipal le 11 mai dernier. Cette charte a été remise aux équipes candidates à l'appel à projet métropolitain comme fil directeur de leurs réflexions sur le site de la place du général de Gaulle.

Les trois équipes sélectionnées ont remis un dossier fin juillet 2018. Le 14 septembre 2017, la Ville les a invitées à présenter leurs idées auprès de la population.

Le jury de la métropole s'est réuni fin septembre 2017 et a procédé au classement des projets. Le projet présenté par NACARAT, *A la croisée des [ce]jens* a été classé premier. La Ville a émis un certain nombre de réserves. Pour prendre en compte ces réserves et les réactions du public lors de l'audition du 14 septembre, NACARAT a décidé de se rapprocher du candidat classé deuxième PITCH, afin de monter une équipe commune et proposer un projet en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses habitants.

III. Perspectives pour l'année 2018

a. Secteur de projet des Quatre-Chemins

L'année 2018 sera celle de la continuité des chantiers démarrés ou proches de démarrer, sur les lots 1, 2, 5 et 6.

Sur le lot 4, le Département, propriétaire, a désigné en 2017 EIFFAGE comme opérateur, en vue de la réalisation d'une opération de logements collectifs à l'accession et de locaux artisanaux à rez-de-chaussée. Ce projet est en cours d'étude en vue du dépôt d'un permis de construire en 2018.

Pour les lots 3 et 7, la Ville conforte son partenariat avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) lequel poursuit les acquisitions en vue de maîtriser le foncier.

Enfin, après l'approbation par le STIF du schéma de référence sur le pôle d'échange multimodal de Robinson, les études techniques se poursuivent notamment sur l'agrandissement de l'accès ouest au RER et l'aménagement de la gare de bus.

b. Secteur de projet Albert 1^{er}

Sur le lot n°1, le chantier du projet de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat est lancé début 2018.

Sur le lot n°2, les propriétaires fonciers concernés devraient désigner un promoteur pour la réalisation d'une opération de logements, comprenant 30% de logements sociaux. Le permis de construire devrait être déposé en 2018.

c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords

Suite à l'appel à idées *Inventons la métropole du Grand Paris*, deux projets se sont dégagés. Leurs mandataires, NACARAT et PITCH, ont décidé de se rapprocher pour porter ensemble un projet plus innovant et en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses Habitants.

Début 2018, ce projet est en cours de définition. La Ville a souhaité que les habitants continuent à être associés à cette démarche, avec l'organisation d'un atelier collaboratif en février 2018 et d'une réunion publique en mars 2018. Le conseil municipal sera ensuite amené à se prononcer sur la qualité et la pertinence du projet présenté par les deux opérateurs.

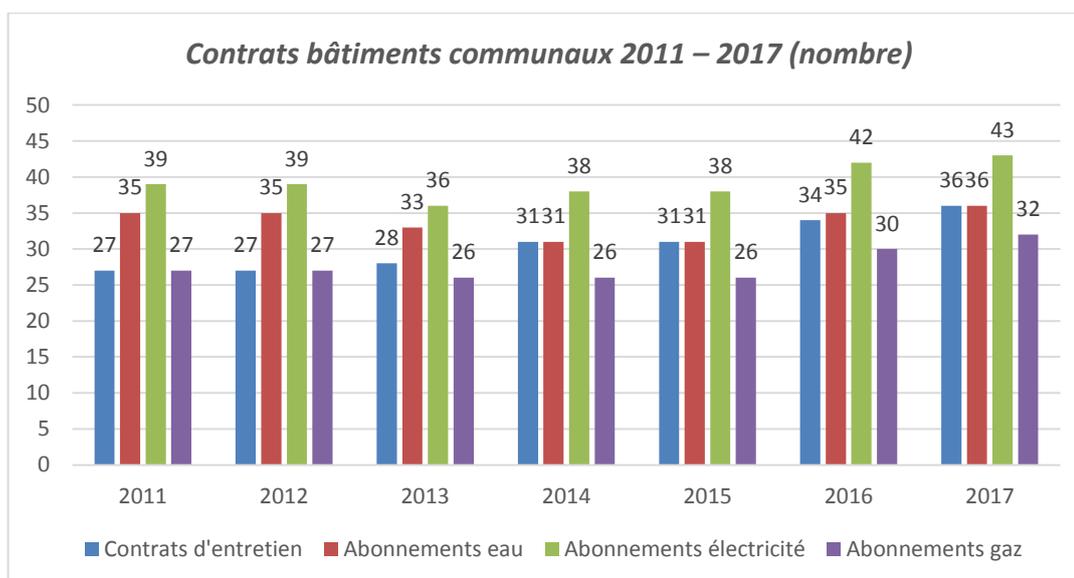
Section 2 - Le bâtiment

Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Le service est composé d'un chef de service, un ingénieur projets, une assistante administrative et comptable, un technicien travaux et dessinateur, un technicien maintenance, un chef du CTM et de 19 agents. Les agents en poste au centre technique municipal interviennent quotidiennement à l'entretien des bâtiments de la Ville. Sur cette année 2017, un grand nombre de projets ont été menés conjointement avec le savoir-faire et le professionnalisme des agents du CTM (fabrication et montage des meubles sur mesure réalisés pour l'espace séniors).

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

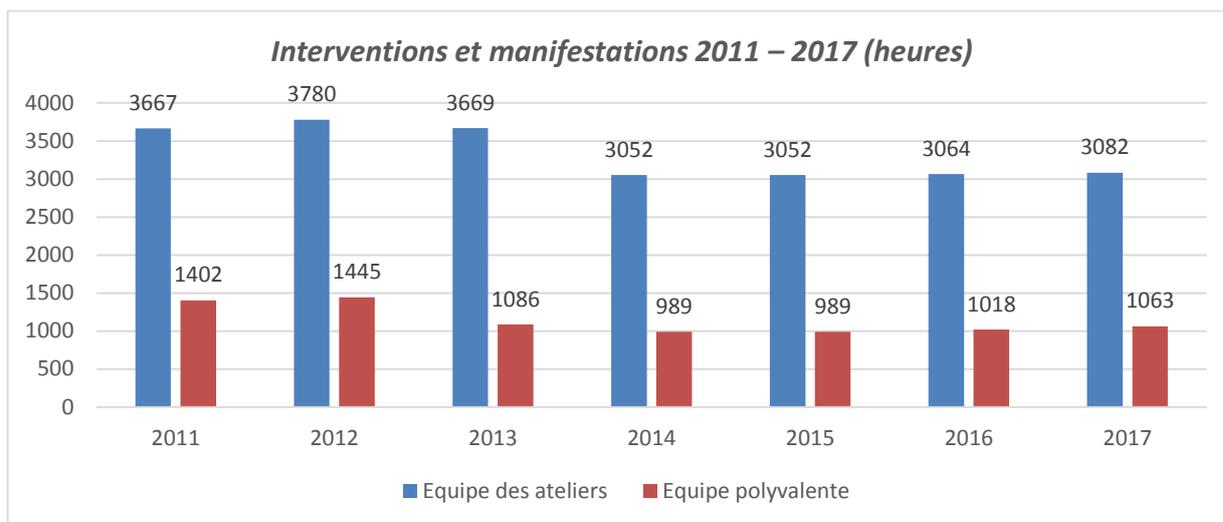
a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m² de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 48 chaufferies ou centrales de traitement d'air.



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contrats d'entretien	27	27	28	31	31	34	36
Abonnements eau	35	35	33	31	31	35	36
Abonnements électricité	39	39	36	38	38	42	43
Abonnements gaz	27	27	26	26	26	30	32

b. Logistique de manifestations



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Equipe des ateliers	3667	3780	3669	3052	3052	3064	3082
Equipe des polyvalents	1402	1445	1086	989	989	1018	1063

Logistique des manifestations : Cross, Fêtes méridionales et félibréennes, Fête de la musique, Feux de la Saint Jean, Journées du patrimoine, Fête des jardins, Virade de l'Espoir, Vide grenier jeunesse, Défi jeunes, Bal du 14 juillet, Fête du sport, Téléthon, Collecte alimentaire, Foire aux Santons, Noël des enfants, cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre), dîners de rues, fêtes des écoles, piétonisation du centre-ville, etc...

c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1TC et 5 VL électriques) dont 149 réparations en régie.

d. Commissions de sécurité

12 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- entretien avec les exploitants
- assistance à la commission
- instruction des dossiers pour les ERP de 5^{ième} catégorie

4 commissions départementales nécessitant les missions suivantes :

- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- assistance à la commission

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

II. Retour sur les projets de l'année 2017

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Ouverture du chantier de l'aménagement de l'espace seniors et restructuration du S.S.I.A.D. avec l'inauguration de l'espace seniors en novembre,
- Travaux de restauration du bas-côté nord de l'église Saint-Jean-Baptiste, opérations préalables à la réception en décembre,
- Ouverture du chantier de la rénovation de la bibliothèque (phase 1 de septembre 2017 à juin 2018 niveaux -1 et -2) et ouverture de la bibliothèque provisoire aux rez-de-chaussée bas et haut (dont les travaux liés au déménagement des bureaux à l'école du centre),
- Ouverture du chantier Albert 1^{er} (Co maîtrise d'ouvrage Sceaux Bourg-la-Reine habitat),
- Lancement des missions « étude » de maîtrise d'œuvre pour la seconde opération de restauration de l'église saint Jean-Baptiste, avec la présentation de l'avant-projet détaillé et du coût total prévisionnel définitif des travaux en décembre,
- Finalisation des missions « étude » de maîtrise d'œuvre pour l'opération de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis avec en décembre, la proposition des entreprises à notifier pour la réalisation des travaux,
- Lancement de l'étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en 3 phases, pour la rénovation de l'Animathèque, MJC avec la présentation en décembre de la phase 1 (diagnostic technique de l'existant et de la définition des besoins),
- Poursuite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la halle des Blagis avec la finalisation de la phase 2, programmation en octobre,

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires,
- Rénovation de l'office des Clos Saint Marcel,
- Réalisation de l'étanchéité des toitures du groupe scolaire des Clos Saint Marcel,
- Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses de la MJC,
- Rénovation du couloir d'accès à la crèche Michel Charaire et au Ram/Rap,
- Transformation d'une salle de classe en infirmerie au groupe scolaire du Petit Chambord,
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité,
- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture).

III. Perspectives pour l'année 2018

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Finalisation des missions « étude » de maîtrise d'œuvre de la 2^{ème} opération de restauration de l'église saint Jean-Baptiste et démarrage des travaux chauffage bas-côté nord et de la chaufferie,
- Finalisation des travaux de la 1^{ère} opération de restauration de l'église en coordination avec le démarrage de la 2^{ème} opération,
- Ouverture en juillet de la phase 2 des travaux de la bibliothèque aux rdc bas et haut avec déménagement d'une partie des œuvres de la bibliothèque aux niveaux restructurés -1 et -2,
- Poursuite des travaux de la crèche Albert 1^{er},
- Ouverture du chantier fin mars du site sportif et de loisirs des Blagis (18 mois de travaux),
- Poursuite de l'étude de programmation pour la rénovation de la MJC (rendu phase 2 en mars),

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP

Section 3 - Espace public et environnement

Principales missions : gestion de la voirie, des espaces verts, de la signalisation et de l'éclairage public ; aménagement de l'espace public de la Ville. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, une assistante comptable, deux techniciens travaux, un chef d'équipe, 12 agents aux espaces verts et 10 agents à la voirie.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Travaux d'entretien

- Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale,
- Entretien du cimetière : 11 500 m²,
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours,
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux,
- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose et dépose du matériel),
- Gestion du stationnement payant jusqu'en novembre 2017, date à laquelle celle-ci est transférée à la société Effia dans le cadre d'une DSP :
 - stationnement de surface : 58 horodateurs,
 - parking Charaire : 197 places,
 - parking Robinson : 201 places,
 - parking Penthievre : 66 places,
 - parking De Gaulle : 90 places,
- Divers entretien de voirie dans diverses voies (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, etc..), mise en place de mobilier urbain.

b. Stationnement

- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite rue du Dr Roux (devant les Gémeaux)

c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

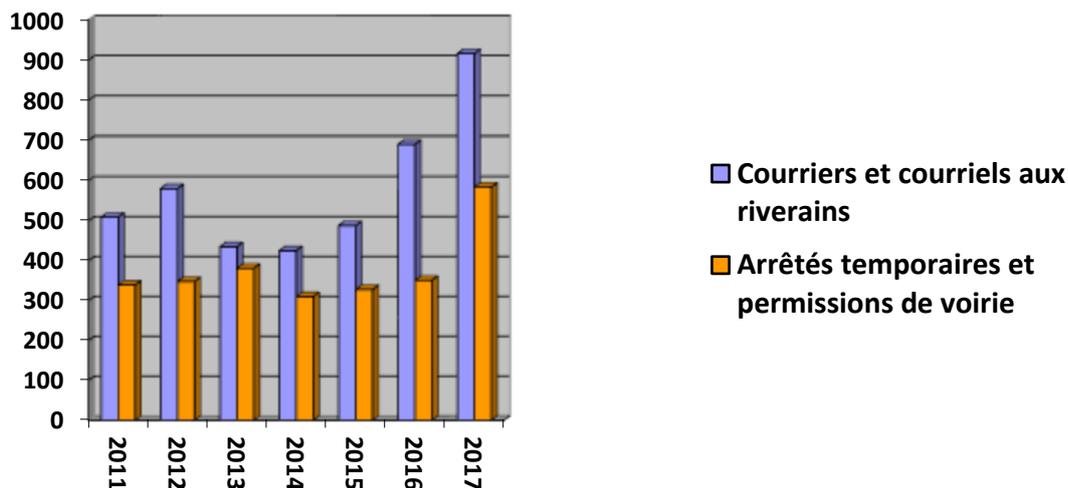
- Entretien et nettoyage des espaces verts : 8 000 m² (dont le jardin de la Ménagerie).
- Plantations : 101 782 unités.
- Elagage sur différents arbres et abattage des arbres dangereux.
- Entretien du sol souple et des aires de jeux.

Programme de rénovation du Cimetière :

- Réaménagement du Jardin du souvenir.
- Poursuite de la mise en place de stabilisé dans les allées.

d. Divers administratifs

- Courriers et courriels aux riverains : 962 traités
- Arrêtés temporaires et permissions de voirie : 584
- Déménagements : 258
- DT-DICT : 455



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Courriers et courriels aux riverains	509	580	435	425	488	690	962
Arrêtés temporaires et permissions de voirie	339	348	381	310	351	351	584

II. Retour sur les projets de l'année 2017

a. Travaux d'aménagement

- Aménagement rue Eugène Maison compris rénovation de la plantation d'alignement.
- Rénovation des trottoirs et chaussées du sentier de Fontenay.
- Rénovation des plantations d'alignement de la rue l'Yser et de la rue de Penthièvre

b. Autres travaux en lien avec le Sipperec

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue du Lycée, rue Achille Garnon, rue Michel Voisin, rue Lakanal, avenue de Verdun, avenue du lieutenant Jean Massé, avenue de la Gare, boulevard Desgranges, rue du Maréchal Foch, rue de la Flèche, avenue Charles Péguy, rue Bertron, Avenue du Président Franklin Roosevelt rue Michel Voisin (section sud).
- Etudes des enfouissements des réseaux du quartier des Blagis : rue de Bagneux, rue des Coudrais, rue du Docteur Roux, rue Jean-Louis Sinet, rue Maurice Ravel, rue de Seignelay.

III. Perspectives pour l'année 2018

En lien avec le Sipperec :

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue de Bagneux, rue des Coudrais, rue du Docteur Roux, rue Jean-Louis Sinet, rue Maurice Ravel, rue de Seignelay, avenue du Président Franklin Roosevelt, rue Michel Voisin (section sud).

Section 4 – Tranquillité urbaine

Le service Tranquillité urbaine dit « STU » est chargé notamment des missions suivantes :

- sécurisation des sorties d'écoles, des manifestations municipales et des marchés,
- prévention, médiation, verbalisation et contrôle du respect des arrêtés municipaux en matière de stationnement, de circulation, d'occupation du domaine public, de propreté, de lutte contre les incivilités,
- opération tranquillité vacances (OTV),
- fourrière automobile et animale,
- objets trouvés ou perdus,
- vidéoprotection (21 caméras).

Le service comprend 1 chef de service, 4 agents de police municipale et 6 gardes urbains assermentés en qualité d'agent de surveillance de la voie publique.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

- 15 356 amendes de stationnement
- 85 véhicules placés en fourrière
- 274 véhicules repérés en stationnement abusif
- 71 procès-verbaux ou rapports rédigés
- 100 objets trouvés dont 53 transférés à la Préfecture de Police et 18 restitués à leurs propriétaires
- 143 déclarations d'objets perdus
- 266 OTV réalisées avec suivi informatisé des passages.

II. Retour sur les projets de l'année 2017

L'action du service a évolué en 2017 pour davantage prendre en compte les questions de salubrité publique.

Le service a piloté en 2017 la délégation du service public de stationnement payant qui a abouti à la désignation de la société EFFIA.

III. Perspectives pour l'année 2018

L'année 2018 se caractérisera par la mise en œuvre de nouveaux équipements pour améliorer l'efficacité du STU : nouvelle flotte de talkie-walkie, projet d'achat de caméras piéton.

L'organisation du travail des équipes sera précisée afin d'assurer une présence régulière et de proximité dans l'ensemble des quartiers de la Ville.

Le service travaillera en étroite relation avec le délégataire du stationnement payant, EFFIA, notamment avec ses « agents de contrôle du stationnement » (ACS) dans le cadre de patrouilles communes au sein d'un véhicule équipé d'une rampe LAPI (lecture automatisée des plaques d'immatriculation). Le service sera très étroitement associé à la stratégie de stationnement sur le territoire de la Ville, le chef de service étant pilote de la procédure de délégation de service public au sein des services de la Ville.

EFFIA réalisera d'importants investissements pour améliorer le stationnement payant sur voirie et dans les parkings (1.35 millions d'euros). 34 nouvelles caméras seront notamment déployées dans les parkings.

Le service pilotera par ailleurs les travaux d'adaptation du système de vidéoprotection aux nouveaux besoins.

Section 5 - Gestion du patrimoine et coordination administrative

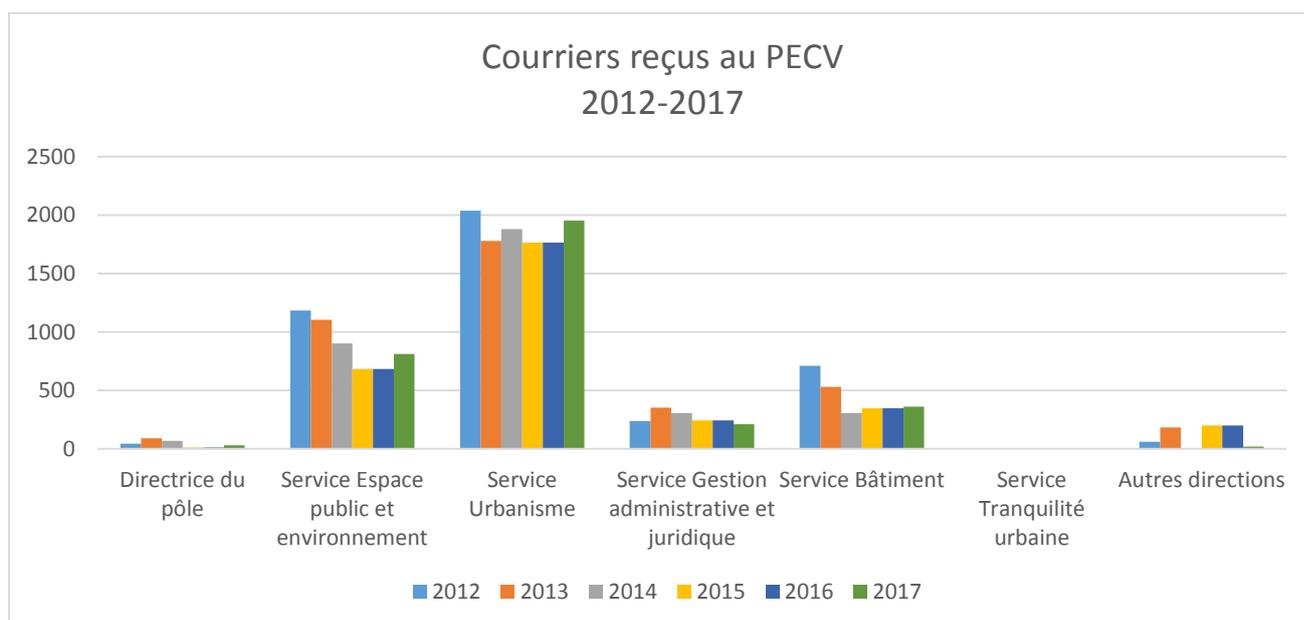
Principales missions : gestion du patrimoine communal, marchés publics, assurances, subvention. Le service est composé d'un chef de service, d'un chargé des moyens généraux et de deux assistantes administratives.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2017

a. Courriers arrivés

Courriers arrivés au pôle Équipements et cadre de vie : 3 393 dont :

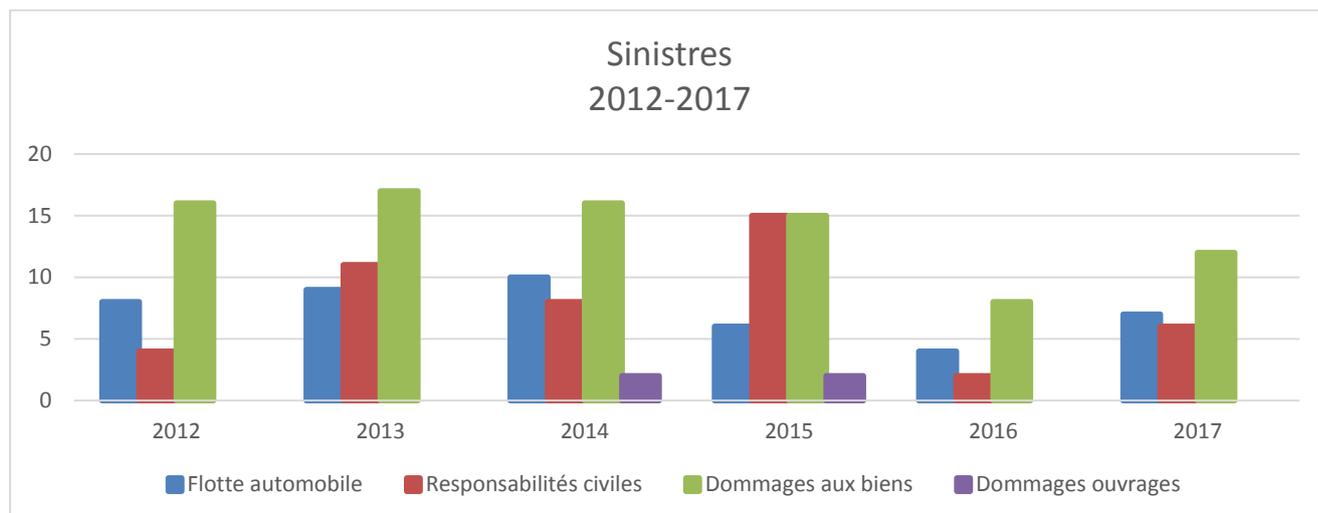
- demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers : 38,
- enlèvement de graffiti sur le domaine public : 192.



	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Directrice du pôle	45	90	70	11	10	30
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606	812
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702	1954
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218	211
Service Bâtiment	711	530	307	348	332	361
Service Tranquilité urbaine						5
Autres services	60	184	0	201	0	20

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

Gestion des sinistres et assurances



	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
2012	8	4	16	0
2013	9	11	17	0
2014	10	8	16	2
2015	6	15	15	2
2016	4	3	8	0
2017	7	6	12	0

b. Missions marchés publics

Le service administratif du pôle Équipements et cadre de vie pilote ou accompagne les marchés publics engagés par la direction.

Bâtiment :

Marchés d'opérations spécifiques :

- MOE relatif aux travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.
- MOE relative à la rénovation du multi-accueil Charaire et de l'aménagement d'un RAM/RAP.
- MOE relative à la constitution de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) des 50 bâtiments de la ville.
- MOE relative à la construction d'une 2ème bulle de tennis.
- MOE relative à la programmation en vue de la requalification du complexe sportif des Blagis.
- MOE relative à la rénovation de la bibliothèque de Sceaux.

Marchés de travaux divers et d'entretien :

- nettoyage des bâtiments.
- travaux de peinture et de ravalement.
- travaux de revêtements des sols collés
- travaux d'électricité
- nettoyage des vitres
- travaux de maçonnerie
- entretien des toitures
- fourniture de carburants.
- Travaux de serrurerie.

- Entretien des ascenseurs.
- Entretien du matériel de restauration.
- Entretien des extincteurs.

Urbanisme :

- démarche environnementale – secteur de projet des Quatre Chemins
- prestation de géomètre

Marché Espaces publics, environnement :

- Entretien et travaux neufs sur voirie,
- Travaux d'élagage

Marchés d'opérations spécifiques :

- relatif aux travaux de construction de clôtures de terrains de tennis

Marchés de travaux divers et d'entretien :

- entretien exploitation, extension et modernisation des installations d'éclairage public et des illuminations
- entretien, réparation, modernisation des installations de signalisation lumineuse de trafic, équipement de nouveaux carrefours.
- travaux de nettoyage des voies, places et trottoirs publics de la Ville avec enlèvement des graffitis
- traitement anti salissures de revêtements de chaussées et trottoirs rue Houdan et aux abords du marché.
- maintenance, réparation, installation d'équipements de commande et de contrôle implantés sur la voirie.
- entretien des espaces verts des groupes scolaires du Petit Chambord et des Clos Saint-Marcel. Entretien des espaces verts du foyer logement des Imbergères.
- maintenance, réparation, installation d'arrosage automatique et des bassins et fontaines, installation de nouveaux équipements d'arrosage.
- travaux de clôtures extérieures.

c. Missions comptables

Le nombre total de factures traitées s'élève à 2 498 dont :

- 1 947 pour le service bâtiment
- 510 pour le service espace public et environnement
- 41 pour le service urbanisme